#### RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi







# ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM II) AU SENEGAL

# RAPPORT FINAL





#### RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



# AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE



Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM II) au Sénégal

# RAPPORT FINAL





Juillet 2024

# Table des matières

RESUME	VII
TABLEAUX RECAPITULATIFS DES PRINCIPAUX INDICATEURS	IX
LISTE DES TABLEAUX	х
LISTES DES GRAPHIQUES	XIII
LISTES DE CARTES	XIV
LISTES DES ABREVIATIONS	XV
INTRODUCTION	XVI
CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'ENQUETE	18
I.1. Approche methodologique	18
I.1.1. Plan de sondage	18
I.1.2. Bases de sondage	19
I.1.3. ECHANTILLONNAGE	20
I.1.4. Organisation sur le terrain	21
I.1.5. Presentation des outils de collecte	22
I.1.5.1. Les questionnaires	22
I.1.5.2. L'application de collecte	23
I.1.5.3. Le manuel de l'enquêteur et l'album photo	23
I.2. APUREMENT ET TRAITEMENT DES DONNEES	24
I.3. MESURE DE LA PAUVRETE	24
I.3.1. CONCEPTS ET DEFINITIONS	24
I.3.2. Indicateur de bien-etre	25
1.3.3. SEUIL DE PAUVRETE	26
CHAPITRE II : TENDANCES DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES	27
II.1. EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETE	27
II.1.1. PAUVRETE GLOBALE	27
II.1.2. Extreme pauvrete	28
II.1.3. EVOLUTION DES INEGALITES	29
II.2. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE	29
II.2.1. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE AU NIVEAU NATIONAL	29
II.2.2. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE	30
Conclusion	31
CHAPITRE III : PROFIL DE LA PAUVRETE	32
III.1. Pauvrete et lieu de residence : niveau et analyse spatiale	32
III.1.1. PAUVRETE ET MILIEU DE RESIDENCE	32
III.1.2. PAUVRETE DANS LES REGIONS	33
III.2. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	34
III.2.1. PAUVRETE ET STRUCTURE DE L'AGREGAT DE CONSOMMATION DES MENAGES	34
III.2.2. PAUVRETE ET TAILLE DU MENAGE	35
III.2.3. PAUVRETE SELON LE SEXE ET L'AGE DU CHEF DE MENAGE	36
III.2.4. PAUVRETE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE	36
III.2.5. PAUVRETE ET STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE	37
III.2.6. PAUVRETE ET SITUATION DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE	38
CONCLUSION	40

CHAPITRE IV : PAUVRETE ET EDUCATION	41
IV.1. STATISTIQUES DE BASE SUR L'EDUCATION	41
IV.1.1. NIVEAU D'ALPHABETISATION	41
IV.1.2. SCOLARISATION AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	42
IV.1.3. Appreciation de l'offre educative au primaire et au secondaire	42
IV.2. ANALYSE DES LIENS ENTRE EDUCATION ET PAUVRETE	44
IV.2.1. NIVEAU D'ALPHABETISATION ET DE SCOLARISATION SELON LE QUINTILE DE PAUVRETE	44
IV.2.2. Appreciation de l'offre educative selon le quintile de bien-etre	45
IV.2.3. Deperdition scolaire selon le quintile de bien-etre	47
IV.2.4. Depenses scolaires et niveau de bien-etre	47
IV.3. STRATEGIES DE RESILIENCE DES APPRENANTS FACE A LA COVID-19	49
CONCLUSION	50
CHAPITRE V : PAUVRETE ET SANTE	<u>51</u>
V.1. STATISTIQUES DE BASE SUR LA SANTE	51
V.1.1. ETAT DE SANTE DE LA POPULATION	51
V.1.2. PROBLEME DE SANTE DE LA POPULATION	52
V.1.3. Types de structures pour les consultations medicales	53
V.1.4. Satisfaction de la qualite des prestations	54
V.2. ANALYSE DES LIENS ENTRE SANTE ET PAUVRETE	55
V.2.1. ETAT DE SANTE DE LA POPULATION SELON LE QUINTILE DE PAUVRETE	55
V.2.2. Probleme de sante de la population selon le quintile de niveau de vie	55
V.2.3. Types de structures pour la consultation medicale selon le quintile de pauvrete	56
V.2.4. Satisfaction et raison de non-consultation selon le quintile de pauvrete	57
CONCLUSION	58
CHAPITRE VI : PAUVRETE ET EMPLOI	<u>59</u>
VI.1. DEFINITION DES CONCEPTS	59
VI.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER	61
VI.2.1. STRUCTURE PAR STRATE ET RATIOS DE DEPENDANCE	61
VI.2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE NIVEAU D'ETUDES	62
VI.2.3. STRUCTURE PAR QUINTILE DE NIVEAU DE VIE SELON LE NIVEAU D'ETUDES	62
VI.3. SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL	63
VI.3.1. Niveau d'activite	63
VI.3.2. NIVEAU D'EMPLOI	64
VI.4. CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI	65
VI.4.1. EMPLOI ET SECTEUR INSTITUTIONNEL	65
VI.4.1.1. Profilage selon le milieu de résidence	65
VI.4.1.2. Profilage selon les quintiles de niveau de vie	66
VI.4.2. STATUT DANS L'EMPLOI	66
VI.4.2.1. Profilage selon le milieu de résidence	66
VI.4.2.2. Profilage selon les quintiles de niveau de vie	67
VI.4.3. EMPLOI SELON LES BRANCHES D'ACTIVITE	67
VI.4.3.1. Profilage selon le milieu de résidence	68
VI.4.3.2. Profilage selon les quintiles de niveau de vie	68
VI.5. ANALYSE DU NIVEAU DE SALAIRE	68
VI.6. ANALYSE DES HEURES DE TRAVAIL HEBDOMADAIRES	69
VI.6.1. HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE SELON LE SEXE ET LE STATUT DE PAUVRETE DES ACTIFS OCCUPES.	70
VI.6.2. HEURE DE TRAVAIL ET NIVEAU DE BIEN-ETRE	70

CONCLUSION 71

CHAPITRE VII : PAUVRETE ET CADRE DE VIE	72
VII.1. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT	72
VII.1.1. Type de logement	72
VII.1.2. NATURE DES MATERIAUX DU LOGEMENT	73
VII.1.2.1. Nature des murs	73
VII.1.2.2. Nature du toit	73
VII.1.2.3. Type de revêtement du sol	74
VII.1.3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	75
VII.1.3.1. Propriétaire avec titre	75
VII.1.3.2. Propriétaire sans titre	75
VII.1.3.3. Location	76
VII.2. PAUVRETE ET ACCES AUX SERVICES DE BASE	77
VII.2.1. Acces a l'electricite	77
VII.2.1.1. Source d'éclairage	77
VII.2.1.2. Niveau d'accès à l'électricité	78
VII.2.1.3. Type d'abonnement au réseau électrique	79
VII.2.2. Acces a L'eau	80
VII.2.2.1. Niveau d'accès à l'eau	80
VII.2.2.2. Type de source	82
VII.2.3. Acces a l'assainissement et aux services de proprete	82
VII.2.3.1. Accès aux toilettes	82
VII.2.3.2. Evacuation des matières fécales	83
VII.2.3.3. Evacuation des eaux usées	84
VII.2.4. EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	84
VII.2.5. Acces a l'energie de cuisson	85
VII.2.6. Acces aux telecommunications	86
VII.2.6.1. Accès des ménages à la téléphonie	86
VII.2.6.2. Accès des individus à la téléphonie	86
VII.2.6.3. Accès internet	87
Conclusion	88
CHAPITRE VIII : PAUVRETE, INSECURITE ALIMENTAIRE, CHOCS ET RESILIENCE	89
VIII.1. INSECURITE ALIMENTAIRE	89
VIII.1.1. L'ECHELLE DE MESURE DE LA FAIM BASEE SUR LES EXPERIENCES	89
VIII.1.2. L'EXPERIENCE DE LA FAIM	90
VIII.1.3. Prevalence de l'insecurite alimentaire basee sur les experiences	91
VIII.1.3.1. Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le milieu de résidence	91
VIII.1.3.2. Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le statut de pauvreté et le nivea	
bien-être	92
VIII.2. CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATION	93
VIII.2.1. Principaux chocs affectant les menages	94
VIII.2.1.1. Prévalence des chocs selon le milieu de résidence	94
VIII.2.1.2. Prévalence des chocs selon de niveau de vie	94
VIII.2.1.3. Prévalence des chocs selon les régions	95
VIII.2.2. STRATEGIES D'ADAPTATION	96
VIII.3. EFFET DE LA COVID-19	97
VIII.3.1. Incidence des chocs lies a la COVID-19	97

VIII.3.2. Effet de la COVID-19 selon le quintile de bien-etre	98
VIII.3.3. EFFETS DU COVID-19 SELON LE SEXE	99
VIII.3.4. IMPACT DE LA COVID-19 SELON LA REGION	99
Conclusion	101
CHAPITRE IX : PAUVRETE SUBJECTIVE	102
IX.1.1. APPRECIATION DES MENAGES DE LEUR NIVEAU DE VIE SUR LA BASE DE LEUR REVENU	102
IX.1.2. APPRECIATION DES MENAGES DE LEUR NIVEAU DE VIE COMPARE A CELUI DES AUTRES DE LA MEME	LOCALITE
	103
IX.1.3. APPRECIATION DES MENAGES SUR LEUR SITUATION PAR RAPPORT A LA PAUVRETE	103
Conclusion	104
CHAPITRE X : PAUVRETE ET GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE (GPS)	105
X.1. DEMOCRATIE ET SON FONCTIONNEMENT	105
X.1.1. DEMOCRATIE ET SES PRINCIPES FONDAMENTAUX	105
X.1.2. SATISFACTION ET SYSTEMES POLITIQUES	107
X.1.3. DISCRIMINATION ET SEXE	108
X.2. ETAT DE LA CORRUPTION	110
X.2.1. NIVEAU DE LA CORRUPTION	110
X.2.2. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	111
X.3. BONNE GOUVERNANCE	112
X.3.1. PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LE POUVOIR DES AUTORITES LOCALES	112
X.3.2. GOUVERNANCE INCLUSIVE	113
X.3.3. PERCEPTION SUR LES POLITIQUES ET BUDGETS	114
X.3.4. PARTICIPATION CITOYENNE A LA VIE POLITIQUE	114
X.4. PAIX ET SECURITE	116
X.4.1. SENTIMENT D'INSECURITE	116
X.4.2. Agression	117
CONCLUSION	118
CHAPITRE XI : CONCLUSION GENERALE	119

#### RESUME

Le Sénégal a réalisé, avec l'accompagnement de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Banque Mondiale (BM), une seconde édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). L'objectif de l'EHCVM est de renforcer les capacités des Etats membres de l'Union dans la conception, la mise en œuvre, le traitement et l'analyse des données d'enquêtes pour l'évaluation de la pauvreté. La première enquête du Programme a été réalisée en 2018-2019.

Cette deuxième enquête d'envergure nationale a porté sur un échantillon de 7120 ménages et a mobilisé d'importantes ressources financières et matérielles. La collecte s'est tenue en deux vagues et sur les mêmes périodes que la première édition. La première vague s'est déroulée du 06 novembre 2021 au 05 janvier 2022, et la seconde du 22 avril au 22 juillet 2022.

Les principaux résultats de cette enquête montrent que le taux de pauvreté monétaire est évalué à 37,5% en 2021/2022 ; soit une légère baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2018/2019 (37,8%). Toutefois, en termes d'effectifs, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté de près de 500 000 personnes entre 2018/2019 et 2021/2022 du fait d'un rythme d'évolution annuelle de la population plus rapide que celui de la baisse de la pauvreté.

L'extrême pauvreté a également enregistré une diminution, passant de 6,8% à 5,6%. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural avec un taux de 53,3% contre 20,0% pour le milieu urbain. Au niveau régional, la pauvreté est plus accentuée dans les régions de Kédougou (65,7%), Sédhiou (64,4%), Tambacounda (62,8%) et Kolda (62,5%). Par contre, elle est moins importante dans les régions de Dakar (9,3%), Thiès (29,9%), Saint-Louis (37,3%) et Diourbel (37,4%).

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes sont les plus affectées avec un taux de pauvreté de 42,0 % contre 24,7% parmi les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes. De plus, 41,0 % des personnes vivant dans des ménages dirigés par des chefs âgés de 50 à 59 ans se trouvent sous le seuil de pauvreté. Il a été relevé que le taux de pauvreté est plus élevé chez les personnes dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction (44,9 %).

L'insécurité alimentaire demeure une réalité au Sénégal en 2022 avec une prévalence de 29,9% pour l'insécurité alimentaire modérée ou sévère et de 3,9% pour celle sévère. Elle affecte plus les personnes les plus pauvres (50,3%) et le milieu rural (37,4%). Au niveau régional, Tambacounda (55,1%), Kolda (50,0%), Kédougou (44,8%), Sédhiou (40,1%) et Matam (44,0%) sont les plus affectées.

En ce qui concerne la gouvernance, la paix et la sécurité, en 2021-2022, 48,0% des sénégalais pensent que les droits de l'homme ne sont pas respectés ; 87,3% déclarent que la corruption est un problème majeur. De même, 49,5% des sénégalais ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier ou localité après la tombée de la nuit, et 3,7% ont déclaré avoir subi au moins une agression au cours de l'année précédant l'enquête.

# TABLEAUX RECAPITULATIFS DES PRINCIPAUX INDICATEURS

	Valeurs					
Indicateurs	Urbain					
	Dakar urbain	Autres urbains	Ensemble	Rural	National	
Dépenses moyennes de consor	nmation et seu	il de pauvreté				
Dépenses annuelles moyennes de consommation par tête (en FCFA)	868 671	550 578	697 989	402 240	542 706	
Seuil de pauvreté annuel (en FCFA)	369 666	369 666	369 666	369 666	369 666	
Seuil de l'extrême pauvreté annuel (en FCFA)	196 233	196 233	196 233	196 233	196 233	
Pauvr	eté					
Taux de pauvreté (%)	8,8	29,7	20,0	53,3	37,5	
Taux de l'extrême pauvreté (%)	0,2	3,2	1,8	9,0	5,6	
Profondeur de la pauvreté (%)	1,1	6,8	4,2	15,7	10,2	
Sévérité de la pauvreté (%)	0,2	2,4	1,4	6,3	4,0	
Inéga	lité					
Indice de Gini (%)	0,33	0,32	0,33	0,27	0,33	
San	té					
Taux de morbidité (%)			24,9	19,7	22,1	
Proportion de personnes en situation de handicap (%)			9,6	7,5	8,5	
Proportion des malades ayant recouru aux services de santé (%)			56,3	57,7	56,9	
Logen	nent					
Proportion de ménages locataires (%)	40,4	14,7		2,0	16,4	
Taux d'accès à l'eau potable (%)	96,9	93,3		91,8	93,7	
Taux d'accès à l'électricité (%)	98,5	92,2		66,6	82,3	
Taux de pénétration du téléphone mobile (% de ménages avec au moins un membre disposant de téléphone portable)	99,6	99,6		99,0	99,3	
Taux d'accès au téléphone mobile (individus de 12 ans et plus disposant d'un téléphone) (%)	78,9	68,5		58,4	66,4	
Taux d'utilisation de téléphone portable (%)	79,3	67,2		56,6	64,8	
Proportion de ménages abonnés au réseau de téléphone fixe (%)	5,8	1.9		0,2	2.2	
Taux d'accès à internet (%)	71.0	52,8		31,3	46,8	
Taux d'acces a internet (%)  Insécurité Alimentaire				31,3	40,0	
Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère (FIES, FAO) (%)	2,6	3,5		4,9	3,9	
Prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère ou modérée) (FIES, FAO)	20,8	26,9		37,4	29,9	
(%)	·	·			· ·	
Pauvreté S		F0.4		1 (5.0	F ( 0	
Taux de pauvreté subjective (%)	43,3	53,4		65,9	56,2	
Gouvernance, Pa	aix et Sécurité					
Personnes ayant 18 ans ou plus qui pensent que les droits de l'homme sont respectés (%)	53,3	49,4		50,2	50,6	
Personnes ayant 18 ans ou plus satisfaits du fonctionnement de la démocratie (%)	42,9	41,7		43,7	43,0	
Personnes ayant 18 ans ou plus qui pensent que la corruption constitue un problème pour le pays (%)	91,2	86,8		85,3	87,3	
Personnes ayant 18 ans ou plus qui pensent que leur conseil local/communal consulte les citoyens dans la prise de décision (%)	6,1	11,1		14,1	11,2	
Personnes ayant 18 ans ou plus qui ont déclaré avoir subi au moins une	0,1	11,1		17,1	11,2	
agression au cours de l'année précédant l'enquête (%)	7,0	3,5		1,9	3,7	
Personnes ayant 18 ans ou plus qui ne se sentent pas en sécurité quand elles marchent seules dans leur quartier/localité après la tombée de la nuit (%)	62,7	42,9		45,1	49,2	
Source : ANSD. FHCVM II. 2021/2022	02,,	12//		10,1	17,14	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1 : Répartition du nombre de points de vente visités par zone géographique	20
Tableau I-2 : Répartition de l'échantillon par strate et par région	20
. Tableau I-3 : Statut des ménages de l'échantillon à l'issue de la collecte de la deuxième édition	21
Tableau II-1 : Evolution du taux et des contributions absolues à la pauvreté par strate	27
Tableau II-2 : Evolution de l'effectif des pauvres selon le milieu de résidence	28
Tableau II-3 : Evolution de l'effectif de l'extrême pauvreté selon le milieu de résidence	
Tableau II-4 : Evolution de l'indice de Gini	
Tableau II-5 : Transition de la pauvreté des ménages du panel	
Tableau II-6 : Transition de la pauvreté des ménages par milieu de résidence	
Tableau III-1 : Indicateurs de la pauvreté selon le milieu de résidence	
Tableau III-2 : Indicateurs de la pauvreté selon la région	
Tableau III-3 : Répartition des dépenses de consommation par poste selon le statut de pauvi	
ménage	
Tableau III-4 : Pauvreté et taille du ménage	
Tableau III-5 : Pauvreté selon l'âge et le sexe du CM	
Tableau III-6 : Pauvreté selon le niveau d'instruction et le sexe du CM	
Tableau III-7 : Pauvreté selon la situation matrimoniale du CM	
Tableau III-8 : Pauvreté suivant le statut d'occupation du CM	
Tableau III-9 : Pauvreté suivant le secteur institutionnel et le statut du CM	
Tableau III-10 : Pauvreté suivant la branche du CM	
Tableau IV-1: Taux d'alphabétisation par milieu de résidence et selon le sexe	
Tableau IV-2: Taux de scolarisation (primaire et secondaire) par milieu de résidence et par sexe	
Tableau IV-3: Niveau de satisfaction et problèmes vis-à-vis du système éducatif	
Tableau IV-4 : Taux d'alphabétisation selon le quintile de bien-être et selon le sexe	
Tableau IV-5: Niveau de scolarisation selon le quintile de bien-être	
Tableau IV-6: Niveau de satisfaction et problèmes vis-à-vis du système éducatif selon le quintile c	
être	
Tableau IV-7 : Résultat obtenu par les élèves au cours de l'année scolaire 2019/2020	
Tableau IV-8: Dépenses moyenne d'éducation des ménages	
Tableau IV-9: Modalités d'apprentissage utilisées durant la Covid-19 selon le secteur d'enseigr	
et par milieu de résidence	
Tableau V-1: Taux de morbidité déclaré, prévalence du handicap et proportion de personnes rec	
aux soins	
Tableau V-2: Répartition des malades par type de problème de santé selon le milieu de résiden	
sexesexe	
Tableau V-3 : Répartition de la population par types de structures de santé fréquentés	
Tableau V-3 : Repartition de la population par types de structures de sante frequentes Tableau V-4 : Satisfaction et raison de non-consultation de la population par milieu de résidence	
Tableau V-4 . Satisfaction et raison de non-consultation de la population par fillieu de residence	
Tableau V-5 : Morbidité, handicap et recours à un service de santé de la population selon le qui	
niveau de vie	
Tableau V-6 : Répartition des malades par type de problème de santé selon le quintile de pauvr	
Tableau V-0 : Repartition des malades par type de problème de sante selon le quintile de pauvi Tableau V-7 : Service consulté à la suite d'une maladie/blessure selon le quintile de niveau de vi	
Tableau V-7 : Service consulte à la suite d'une maladie/biessure selon le quintile de niveau de vi Tableau V-8 : Répartition des malades par niveau de satisfaction et raison de non-consultation .	
Tableau VI-1:Répartition des maiades par niveau de satisfaction et raison de non-consultation . Tableau VI-1:Répartition de la population en âge de travailler et ratios de dépendance par mi	
résidence	
residence Tableau VI-2 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe et par milieu de résidenc	
Tableau VI-2 : Repartition de la population en age de travailler par sexe et par milleu de residenc le niveau d'études	e seion 62
ie inveau ii ennies	

Tableau VI-3: Répartition de la population en âge de travailler par quintile de bien-être selon le d'étude	
Tableau VI-4: Répartition de la population en emploi par secteur institutionnel selon le mi résidence (%)	
Tableau VI-5: Répartition (%) de la population en emploi par secteur institutionnel selon le niv bien-être	
Tableau VI-6: Répartition des emplois selon le statut dans l'emploi, par milieu de résidence (%).	67
Tableau VI-7 : Répartition (%) des emplois par statut dans l'emploi, selon le niveau de bien-être	67
Tableau VI-8: Répartition (%) des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence	
Tableau VI-9: Répartition (%) des emplois par branche d'activité selon le niveau de bien-être	
Tableau VI-10: Salaire mensuel selon quintile de niveau de vie et le statut de pauvreté (en FCFA)	
Tableau VI-11: Heures de travail par semaine des actifs occupés selon le statut de pauvreté et	-
Tableau VI-12: Heures travaillées par semaine selon le sexe et le niveau de bien-être	
Tableau VII-1 : Répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence et niv	
bien-être	
Tableau VII-2: Principaux matériaux de construction du logement selon le milieu de résidenc	
niveau de bien-être	
Tableau VII-3 : répartition des ménages selon d'occupation par zone et par niveau de bien-être.	
Tableau VII-4: Disposition d'acte administrative du logement par milieu de résidence (en %)	
Tableau VII-5: Répartition des ménages en location selon personnes en charge du loyer	
Tableau VII-6 : Principale source d'éclairage des ménages selon les quintiles de pauvreté (%)	
Tableau VII-7: type d'abonnement des ménages selon les quintiles de pauvreté	
Tableau VII-8 : Accès à l'eau potable des ménages selon les quintiles de pauvreté	
Tableau VII-9 : Sources d'accès à l'eau de boisson des ménages selon les quintiles de pauvreté	
Tableau VII-10 : Pourcentage de ménages ayant accès aux types de sanitaires selon les quint	
pauvreté	
Tableau VII-11 : Indicateurs d'accès à l'assainissement selon la région	
Tableau VII-12 : Mode d'évacuation des excréments selon le milieu de résidence et le quin	
pauvreté	
Tableau VII-13: Mode d'évacuation des eaux usées selon le quintile de pauvreté	
Tableau VII-14: Mode d'évacuation des ordures selon le quintile de pauvreté	
Tableau VII-15: Indicateurs d'accès à l'énergie de cuisson	
Tableau VII-16: Indicateurs d'accès et utilisation de la téléphonie par milieu de résidence, sta	
pauvreté et quintile	
Tableau VIII-1 : L'expérience de la faim	
Tableau VIII-2 : Principaux chocs subis selon le milieu de résidence	
Tableau VIII-3 : Principaux chocs subis selon niveau de bien-être	
Tableau VIII-4 : Stratégie d'adaptation selon le milieu de résidence	
Tableau VIII-5 : Stratégie d'adaptation selon le statut de pauvreté et niveau de vie	
Tableau VIII-6 : Effet de la COVID-19 sur la population	
Tableau VIII-7 : Impacts de la pandémie de COVID-19 suivant le niveau de la vie des ménages	
Tableau VIII-8 : Effet de la pandémie suivant le sexe	
Tableau VIII-9 : Impacts de la pandémie de COVID-19 par région	
Tableau IX-1 : Appréciation du niveau de vie du ménage selon le niveau de bien-être	
Tableau IX-2 : Appréciation du niveau de vie du menage selon le niveau de bien-etre	
de résidence et le niveau de bien-êtrede résidence et le niveau de bien-être	
Tableau X-1 : Perception de la population sur le respect des droits de l'homme (%)	
Tableau X-2: Respect des principes fondamentaux des droits de l'homme selon le milieu de rés	
(%)	107

Tableau X-3: Degré de satisfaction du fonctionnement de la démocratie suivant les caractéris	stiques
socio-économiques (%)	108
Tableau X-4 : Perception et vécu des principales sources de discrimination par niveau de bien-êt	re 109
Tableau X-5: Egalité entre hommes et femmes par milieu de résidence, sexe, niveau d'instruct	tion et
niveau de vie	110
Tableau X-6: Perception de la corruption comme un problème majeur par milieu de résidence	, sexe,
niveau d'instruction et niveau de vie	110
Tableau X-7 : Connaissances de l'existence de structures, de l'efficacité et des dispositifs d'inforr	mation
de lutte contre la corruptionde lutte contre la corruption	112
Tableau X-8: Perception de la population sur le pouvoir des autorités locales	113
Tableau X-9: Perception de la population sur la gouvernance inclusive (%)	113
Tableau X-10: Perception de la population sur les politiques et budgets (%)	114
. Tableau X-11: Sentiment d'insécurité dans son quartier ou la localité après la tombée de la nuit	116
Tableau X-12 : Incidence et déclaration des agressions	117

### **LISTES DES GRAPHIQUES**

Figure III-1 : Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial et le sexe du CM	38
Figure VI-1 : Niveau d'utilisation de la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le statut de l	pauvreté
	63
Figure VI-2 : Niveau d'utilisation de la main-d'œuvre selon les régions	64
Figure VI-3 : Taux d'emploi de la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le statut de pau	vreté 64
Figure VI-4 : Taux d'emploi de la main-d'œuvre selon les régions	65
Figure VI-5: Salaire moyen mensuel selon le sexe (F CFA)	69
Figure VII-1 : Accès à l'électricité selon le milieu de résidence et le quintile de bien-être (en %)	78
Figure VII-2 : Taux d'accès à internet par milieu de résidence et le quintile (en %)	87
Figure VIII-1: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le milieu de résidence	92
Figure VIII-2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le niveau de vie	92
Figure VIII-3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur la FIES selon par région (%)	93
Figure VIII-4 : Prévalence des chocs subis selon le milieu de résidence	94
Figure VIII-5 : Prévalence des chocs subis selon le statut de pauvreté et le niveau de vie	95
Figure VIII-6 : Prévalence des chocs subis par les ménages selon la région	95
Figure IX-1 : Point de vue des ménages sur leur situation par rapport à la pauvreté selon le r	nilieu de
résidence et le niveau de bien-être	104
Figure X-1 : Appréciation des différents systèmes politiques (%)	108
Figure X-2 : Participation citoyenne à la vie politique (%)	115
Figure X-3 : Prise en compte des préoccupations des citovens par la classe politique (%)	115

# LISTES DE CARTES

Carte VII-1: Accès l'électricité par région (%)	.79
Carte VII-2: Accès à l'eau potable par région (%)	
Carte VII-3: Taux d'accès à l'internet nar région (%)	

	LISTES DES ABREVIATIONS		
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine		
ВМ	Banque Mondiale		
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages		
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie		
NSU	Unités Non Standards		
DR	District de Recensement		
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage		
СМ	Chef de Ménage		
р0	Incidence de la pauvreté		
p1	Profondeur de la pauvreté		
p2	Sévérité de la pauvreté		
Co	Contribution		
BTP	Bâtiment et Travaux Publics		
ODD	Objectifs de Développement Durable		
PSE	Plan Sénégal Emergent		
PAQUET-EF	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence - Education et Formation		
Zref	Seuil de pauvreté		
CSU	Couverture Sanitaire Universelle		
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail		
SCN	Système de Comptabilité Nationale		
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication		
FIES	Insécurité alimentaire basée sur les expériences		
GPS	Gouvernance Paix et Sécurité		
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine		

#### INTRODUCTION

Situé à l'extrême ouest du continent africain, le Sénégal se distingue par sa position géographique stratégique entre 12°5 et 16°5 de latitude nord et 11°5 et 17°5 de longitude ouest. Le pays est bordé par la Mauritanie au nord, le Mali à l'est, la Guinée et la Guinée-Bissau au sud, et l'océan Atlantique à l'ouest, offrant ainsi environ 720 kilomètres de côtes.

Le Sénégal s'étend sur 196 712 kilomètres carrés et présente un relief principalement plat. Le pays est traversé par quatre fleuves majeurs – le Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Saloum – qui, avec leurs affluents et le lac de Guiers, forment un réseau hydrographique favorable au développement agricole et économique.

Au niveau administratif, l'adoption de l'Acte III de la décentralisation a entrainé une communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes. Le territoire national comprend ainsi 14 régions, 46 départements, 117 arrondissements et 558 communes.

Estimée à plus de 17 millions d'habitants en 2021, la population sénégalaise est marquée par une forte prédominance des enfants et des jeunes (0-35 ans) qui représentent 76,6% de la population<sup>1</sup>. Cette population est inégalement répartie, avec une forte concentration dans la région de Dakar qui abrite près du quart de la population nationale sur une petite portion du territoire évaluée à 0,3%<sup>2</sup> de la superficie nationale.

Le niveau de fécondité, mesuré par l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), a suivi une tendance baissière, passant de 5,3 enfants par femme en 2005 à 4,7 en 2019. De même au cours de cette période, l'évolution de la mortalité des enfants montre que, quelle que soit la composante de la mortalité, les niveaux ont nettement fléchi.

Sur le plan économique, le taux de croissance annuel du PIB s'est situé en moyenne à 6,6%, au cours de la période 2014-2018, contre 3,0% entre 2009 et 2013. Les indicateurs sociaux se sont améliorés, notamment, avec la réduction du taux de pauvreté monétaire estimé à 37,8% en 2018/2019 contre 42,8% en 2011 ; soit une baisse de 5,0 points de pourcentage<sup>3</sup>. L'année 2021 a été marquée par la reprise de l'activité économique malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19. En effet, le niveau du PIB réel est ressorti en hausse, avec un taux de croissance de 6,5% en 2021 contre 1,3% en 2020<sup>4</sup>.

Cependant, la pandémie de Covid-19, qui a débuté à la fin de l'année 2019, a eu des répercussions sur l'économie et la société sénégalaise. Les mesures de distanciation physique et de restriction des déplacements adoptées dans l'optique de ralentir la propagation de la pandémie, ont eu en effet un impact négatif sur les conditions de vie des ménages et plus particulièrement pour les pauvres.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Projections démographiques, ANSD

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Situation Economique et Sociale (SES), chapitre : Etat et Structure de la population, 2017-2018, ANSD.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Plan d'Actions Prioritaires 2019-2023, 2018, MEFP.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Comptes nationaux semi-définitifs de 2022 et définitifs de 2021, ANSD

L'objectif principal de cette nouvelle édition de l'enquête EHCVM est de fournir des données permettant de suivre et d'évaluer l'évolution de la pauvreté et les conditions de vie des ménages. Le présent rapport présente les principaux résultats de cette enquête. Il permet de fournir l'évolution des principaux indicateurs de pauvreté, de dresser un profil de la pauvreté, de faire ressortir les caractéristiques socioéconomiques des ménages et d'examiner les effets de la Covid-19 sur les conditions de vie des ménages. Il offre aussi un aperçu de la perception de la population sénégalaise sur la gouvernance démocratique et la sécurité.

# **CHAPITRE I : Présentation de l'enquête**

Pour assurer le suivi des indicateurs relatifs à la pauvreté et aux conditions de vie des ménages, l'ANSD en collaboration avec la Banque mondiale et l'UEMOA a mené une enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages.

L'objectif principal de l'enquête EHCVM est de fournir des données permettant de suivre et d'évaluer la pauvreté et les conditions de vie des ménages dans chacun des pays membres de l'UEMOA. Plus précisément, il s'agit d'harmoniser les outils de collecte et les méthodes de calcul des indicateurs sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages.

La première édition de l'EHCVM est réalisée entre 2018 et 2019 en deux vagues simultanées dans les 14 régions du pays. La deuxième (EHCVM-II) s'est déroulée du 06 novembre 2021 au 05 janvier 2022 pour la première vague, puis du 22 avril au 22 juillet 2022 pour la seconde. Cette édition a permis d'améliorer le dispositif de l'enquête et la méthodologie de calcul des indicateurs.

Ce chapitre présente les différentes étapes méthodologiques de l'EHCVM-II et les améliorations apportées. Des informations détaillées sur certains aspects de la méthodologie sont fournies en annexe.

#### I.1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La nouvelle méthodologie proposée par la Banque mondiale pour améliorer les enquêtes de pauvreté traditionnelles, à laquelle s'inscrit l'EHCVM, a intégré deux volets relatifs aux enquêtes sur les relevés de prix et sur les Unités Non Standards (NSU).

#### I.1.1. PLAN DE SONDAGE

L'enquête sur les Unités Non Standards (NSU) permet de convertir les unités non-standards de consommation généralement utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre). Deux catégories de NSU ont été réalisées au cours de la deuxième édition de l'EHCVM, sur la période 2021/2023. La première NSU concerne le volet consommation (NSU consommation) dont l'essentiel des informations ont été collectées lors de l'édition de 2018/2019 et les facteurs de conversion établis pour la grande majorité des unités. Néanmoins, il y a eu une nécessité d'une deuxième collecte afin de compléter certaines unités manquantes. Cette collecte a eu lieu du 12 au 23 août 2021. Concernant la seconde catégorie de NSU (non incluse lors de la première édition de l'EHCVM), elle a porté sur la production (NSU production) et avait pour objectif de convertir les unités non-standards de production généralement utilisées par les producteurs (botte, charrette, sac, mbar) en unité standards (kilogramme) pour la valorisation de la production agricole. Les informations concernant le NSU production ont été collectées auprès des producteurs sur deux périodes (du 6 septembre au 22 octobre 2022 et du 15 mars au 14 avril 2023) suivant la disponibilité des productions des différentes spéculations.

Le volet prix de l'EHCVM est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillonnées. Dans chaque région, au minimum deux localités sont retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, les prestataires de services, etc. fréquenté par les ménages pour leurs achats de biens et services. La méthodologie d'échantillonnage utilisée pour leur sélection repose sur un sondage non probabiliste basé sur un choix raisonné. La sélection de la localité rurale est basée sur des critères d'accessibilité et de poids économique de son marché hebdomadaire, parfois associée à un milieu périurbain. La liste complète de tous les marchés était disponible et a permis de choisir le marché à suivre dans chaque strate. Cependant, le processus de sélection des points de vente en dehors des marchés relève de la responsabilité de l'enquêteur. Ce dernier avait pour rôle de trouver un point de vente qui commercialise le produit en question, tout en respectant le nombre de produits à ne pas dépasser dans un seul point de vente.

Pour l'enquête ménage, le plan de sondage de l'EHCVM II s'allie sur celui de la première édition. L'approche d'un échantillon stratifié et tiré à deux degrés a été retenue pour l'enquête proprement dite. Chaque région est subdivisée en deux parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage. Au total 28 strates sont créées et le tirage est fait indépendamment dans chaque strate. La taille de l'échantillon théorique est de 7176 ménages, choisie de façon à garantir une représentativité au niveau de chaque strate. Douze (12) ménages sont visités dans chaque District de Recensement (DR) ; soit un total de 598 DR. Il convient également de noter qu'une approche panel a été adoptée dans cette seconde phase, ce qui implique que les mêmes ménages interrogés lors de la première phase sont ciblés.

#### I.1.2. BASES DE SONDAGE

La base de sondage utilisée pour la sélection des marchés dans le cadre de l'enquête prix est la liste composée des marchés urbains, ruraux et hebdomadaires dans toutes les régions.

Les unités d'échantillonnage de l'enquête NSU production sont constituées à partir d'une liste de producteurs disposant des combinaisons produit-unité-taille spécifiées, obtenue à partir des données collectées de l'enquête ménage 2021/2022. Les localités à visiter ont été identifiées pour garantir une couverture nationale adéquate, en prenant en compte le milieu de résidence (urbain et rural) ainsi que la région.

Pour l'enquête ménage, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013 (RGPHAE) a été utilisé comme base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage. Cette base comprend 17 164 Districts de Recensement (DR) avec leur identifiant (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), leur taille en nombre de ménages, ainsi que leur type de milieu de résidence (urbain ou rural).

#### I.1.3. ECHANTILLONNAGE

Pour l'enquête prix, 28 strates sont formées, en raison de deux strates (urbaine et rurale) par région. Dans certains cas, la strate rurale est composée d'une localité rurale et d'une localité périurbaine. Dans chaque strate, l'échantillon est composé d'au moins un marché et d'autres points de vente.

Tableau I-1 : Répartition du nombre de points de vente visités par zone géographique

Dágian	Nombre de points de vente		
Région	Urbain	Rural	Total
Dakar	292	43	335
Diourbel	256	207	463
Fatick	107	70	177
Kaffrine	140	41	181
Kaolack	150	82	232
Kolda	158	110	268
Kédougou	120	26	146
Louga	201	85	286
Matam	91	79	170
Saint-Louis	190	101	291
Sédhiou	157	94	251
Tambacounda	161	63	224
Thiès	124	85	209
Ziguinchor	139	57	196
Total	2286	1143	3429

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

En ce qui concerne l'enquête ménage, la taille de l'échantillon est estimée à 7 176 ménages qui sont répartis sur 598 Districts de Recensement (DR), soit 12 ménages à interviewer par DR.

Tableau I-2 : Répartition de l'échantillon par strate et par région

REGION	Noi	mbre de Ména	ges	No	mbre de DR	
REGION	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	912	120	1032	76	10	86
Ziguinchor	264	216	480	22	18	40
Diourbel	264	288	552	22	24	46
Saint-Louis	264	240	504	22	20	42
Tambacounda	192	240	432	16	20	36
Kaolack	288	240	528	24	20	44
Thiès	312	264	576	26	22	48
Louga	240	240	480	20	20	40
Fatick	216	240	456	18	20	38
Kolda	192	240	432	16	20	36
Matam	192	216	408	16	18	34
Kaffrine	192	240	432	16	20	36
Kédougou	240	216	456	20	18	38
Sédhiou	192	216	408	16	18	34
Total	3960	3216	7176	330	268	598

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Durant cette deuxième édition de l'EHCVM, les ménages enquêtés à la première édition en 2018/2019 ont été revisités, à hauteur de 86,1%. Ce qui constitue un échantillon assez suffisant pour examiner la dynamique de la pauvreté au sein de ce groupe de ménages et mieux appréhender la transition dans la pauvreté.

Des critères ont été ajoutés pour considérer un ménage comme panel, à savoir la présence dans le ménage du CM de 2018-19 ou de son conjoint lors l'édition de 2021/2022. Cette définition exclut, ainsi, quelques ménages (4,3%), qui dans certains cas ont connu une scission ayant induit le départ du noyau<sup>5</sup> du CM de 2018/2019.

Tableau I-3 : Statut des ménages de l'échantillon à l'issue de la collecte de la deuxième édition

Statut	2018/2019		2021/2022		
ménage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
Perdu	724	10,1			
Panel	6127	85,6	6127	86,1	
Non panel	305	4,3	305	4,3	
Nouveau			688	9,7	
Total	7156		7120	100	

**Source**: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### I.1.4. ORGANISATION SUR LE TERRAIN

Pour chacune des enquêtes (NSU, Prix et ménage), un dispositif a été mis en place pour assurer un bon déroulement des opérations de collecte de données.

Pour la collecte des relevés de prix, 30 agents enquêteurs sont sélectionnés et formés. Les 30 agents sont répartis en 14 équipes, soit une équipe par région, en raison de 02 agents par équipe pour les 12 régions et 03 agents pour les équipes de Dakar et de Diourbel. Dans chaque région, tous les membres de l'équipe font la collecte en milieu urbain et en milieu rural, sauf à Dakar où l'un des enquêteurs ne fait pas la collecte en milieu rural. Les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte (du 13 décembre 2021 au 31 août 2022), y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. La liste des produits homogènes vendus en unité standard, celle des produits homogènes vendus en unité non standard et celle des produits hétérogènes, les tarifs et les balances permettant de peser les produits sont mis à la disposition des agents enquêteurs.

L'échantillon global de l'EHCVM a été réparti entre les deux vagues, à la fois dans le temps et dans l'espace. Concernant la dimension temporelle, la collecte des données s'est déroulée tout au long des deux semestres de l'année (de janvier à juin et de juillet à décembre). L'échantillon global a été divisé en deux sous-échantillons de 299 Districts de Recensement (DR) pour chaque vague. S'agissant de la dimension spatiale, les sous-échantillons ont été constitués en fonction du milieu, de la région et des critères de stratification. Pour chaque vague, 27 équipes ont été déployées sur le terrain afin de collecter les informations. Chaque équipe est composée d'un

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Noyau fait référence, ici, au CM, son épouse et/ou ses enfants.

chef et de trois (03) agents enquêteurs. Ces derniers sont responsables de l'administration des questionnaires ménages. Le chef d'équipe est chargé de la collecte du questionnaire communautaire et de valider le travail des enquêteurs. Il a été mis à la disposition des agents un manuel d'enquête et un album photo portant sur les produits alimentaires consommés par les ménages.

Avant leur déploiement sur le terrain, une formation théorique et pratique portant sur le contenu du questionnaire et l'utilisation des applications de collecte est dispensée aux agents enquêteurs pour chaque vague. A la suite de la formation, une évaluation écrite est effectuée afin d'apprécier le niveau de compréhension des agents et d'identifier ceux qui maîtrisent le mieux les outils de collecte.

#### I.1.5. Presentation des outils de collecte

Les outils de collecte utilisés dans le cadre de la deuxième édition de l'EHCVM sont à peu près identiques à ceux utilisés lors de la première édition. L'enquête s'est déroulée à l'aide d'une application CAPI développée par la Banque Mondiale via « Surveys Solutions ».

#### I.1.5.1. Les questionnaires

Le questionnaire ménage a été amélioré comparativement à celle de 2018. En effet, des améliorations ont été apportées dans les sections éducation, santé et consommation des ménages afin de prendre en compte certains aspects liés à la crise de la COVID-19. De plus, une section portant sur la gouvernance, la paix et la sécurité a été ajoutée. Les principaux sujets abordés dans le questionnaire ménage sont les suivants :

- les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage ;
- > l'éducation et la santé des membres du ménage ;
- l'emploi principal et secondaire ;
- les revenus hors emploi des membres ;
- l'épargne et crédit des membres du ménage ;
- la consommation alimentaire et non alimentaire du ménage ainsi que l'état de l'insécurité alimentaire ;
- les entreprises non agricoles du ménage ;
- les caractéristiques du logement ;
- les biens durables du ménage ;
- les transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage ;
- les chocs et stratégies d'adaptation du ménage ;
- les programmes de filets sociaux existant dans le pays ;
- I'agriculture au sens large (agriculture au sens strict, élevage, pêche) ;
- la pauvreté subjective ;
- la gouvernance, paix et sécurité.

Le questionnaire communautaire a été aussi allégé et amélioré en le séparant de l'enquête prix. Il a abordé les thématiques suivantes :

- les caractéristiques générales des localités des ménages ;
- ➤ l'existence, la fonctionnalité et l'accessibilité des services sociaux de base dans la localité ;
- la pratique de l'agriculture ;
- l'implication des membres de la communauté dans les projets mis en œuvre dans la localité.

S'agissant de l'enquête sur les unités non standards (NSU), le volet consommation comporte une seule section dont les questions sont relatives aux produits alimentaires du questionnaire ménage, à leurs unités, leurs poids, leurs tailles et au prix. Le volet production concerne des produits agricoles des ménages pratiquant l'agriculture. Dans ce questionnaire, on retrouve des informations concernant les unités de production, leurs poids et leurs états (épis, grains, coques).

Pour l'enquête prix, les questions traitées sont relatives au produit nouvellement trouvé par l'agent de collecte, les caractéristiques du point de vente où il l'a trouvé, son unité, son poids et son prix de référence.

#### I.1.5.2. L'application de collecte

Les applications de collecte utilisées pour l'EHCVM-II sont développées sur Survey Solutions, une plateforme permettant d'assurer toute la mise en œuvre d'une enquête, de la conception à la constitution de la base de données en passant par la collecte.

Elle comporte principalement 4 composantes que sont :

- le Designer pour la conception des questionnaires ;
- le Headquarters pour la centralisation et la gestion de l'enquête ;
- > le Supervisor pour la gestion de la collecte par les chefs d'équipe/contrôleurs ;
- l'Interviewer pour la réalisation des entretiens.

#### I.1.5.3. Le manuel de l'enquêteur et l'album photo

Chaque questionnaire utilisé lors de la collecte est accompagné d'un manuel qui sert de guide aux enquêteurs. Ce manuel se divise généralement en deux parties : la première explique les concepts et les tâches assignées au personnel de collecte, et la seconde informe sur le mode de remplissage de chaque question. En ce qui concerne les enquêtes auprès des ménages, le manuel des enquêteurs combine les instructions des questionnaires ménages et communautaires. En outre, pour garantir une sélection objective des unités utilisées par les ménages pour leurs achats et leur consommation alimentaire, un album photo de référence des unités, issu de l'enquête de marché, a également été mis à disposition des enquêteurs pendant la collecte des données ménages.

#### I.2. APUREMENT ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données collectées par l'enquête prix s'est fait en différentes étapes qui sont :

- le contrôle d'exhaustivité des produits par strate ;
- le traitement des produits hétérogènes ;
- la stabilisation de la base selon le format recommandé par l'UEMOA ;
- le traitement des produits homogènes ;
- l'imputation des creux selon le nombre de creux et selon que le produit soit saisonnier ou pas.

Pour le volet ménage, la phase d'apurement vise à détecter et à corriger les erreurs liées à la collecte, qui sont généralement de deux types :

- les erreurs d'observation imputables au répondant, telles que les fausses déclarations ou une mauvaise compréhension de la question ;
- les erreurs imputables à l'agent enquêteur, telles que les erreurs de mesure, d'interprétation ou de transcription des réponses.

L'apurement est réalisé à la fois pendant et après la collecte. Pendant la collecte des données, une équipe de surveillance est chargée de suivre quotidiennement les données transmises par les agents de collecte. Tout questionnaire présentant des lacunes (incohérences et/ou non-réponse) est rejeté en vue d'être corrigé. Après la collecte, les travaux d'apurement se sont concentrés sur la vérification de la couverture de l'enquête, l'exhaustivité des questionnaires, ainsi que la correction des incohérences et des valeurs aberrantes identifiées.

À l'issue de ces travaux d'apurement, l'échantillon final comprend 7120 ménages, ce qui représente une couverture de 99,2 %.

#### I.3. MESURE DE LA PAUVRETÉ

La mesure de la pauvreté monétaire requiert de prendre en considération deux éléments essentiels : un indicateur permettant de mesurer le bien-être d'un ménage, tel qu'un agrégat de consommation et un seuil, représentant la valeur de cet indicateur de bien-être en dessous duquel l'individu ou le ménage est considéré comme étant dans la pauvreté.

#### I.3.1. CONCEPTS ET DEFINITIONS

**Pauvreté monétaire**: La pauvreté monétaire caractérise la situation d'un individu ne disposant pas de ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins de base ou pour mener une vie décente. Cette définition prend en compte la dimension matérielle, liée aux conditions de vie, notamment l'accès à la nourriture, à l'eau potable, à l'habillement, au logement, au transport et à l'énergie. Elle recouvre également l'aspect immatériel, relatif à l'accès à l'éducation, à une couverture sanitaire de qualité et à une activité valorisante.

**Seuil de pauvreté :** Le seuil de pauvreté désigne le revenu minimum en deçà duquel un individu est considéré comme pauvre, c'est-à-dire ne disposant pas d'un niveau de vie convenable. Le seuil de pauvreté varie selon le niveau de développement du pays. Il peut être calculé de façon relative ou absolue.

**Seuil de pauvreté absolue :** il est calculé en fonction d'un panier annuel de consommation de référence pour assurer un niveau de vie acceptable. Il est souvent utilisé dans les pays en développement.

**Seuil de pauvreté relative :** il est déterminé en fonction d'un pourcentage de l'indicateur de bien-être (revenu, dépense) médian ou moyen par unité de consommation (UC). Cette approche est souvent utilisée dans les pays développés pour lesquels les besoins de base sont généralement couverts.

**Incidence de la pauvreté**: L'incidence de la pauvreté correspond à la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, c'est-à-dire celle dont la consommation ou le revenu se situe en dessous de la ligne de pauvreté.

La profondeur ou gap de la pauvreté : La profondeur ou l'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté.

La sévérité : C'est une mesure de la gravité de la pauvreté qui permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres. Cet indice augmente parallèlement avec l'écart entre le seuil de pauvreté et les dépenses de consommations des pauvres.

**Extrême pauvreté :** La pauvreté extrême est une situation où le revenu (ou consommation) total du ménage n'arrive pas à satisfaire ces besoins nutritionnels de base. Ainsi un individu est dans l'extrême pauvreté lorsque sa dépense de consommation totale est inférieure au seuil alimentaire de pauvreté.

#### I.3.2. INDICATEUR DE BIEN-ETRE

L'indicateur utilisé pour mesurer le bien-être ou le niveau de vie des ménages est la consommation annuelle par tête. L'agrégat de consommation comprend une composante alimentaire et une composante non alimentaire. La composante non alimentaire inclue la consommation en biens non durables, la valeur d'usage des biens durables, les dépenses de fêtes et cérémonies et le loyer imputé aux ménages propriétaires ou bénéficiant d'un logement gratuit par l'employeur ou un tiers.

La consommation alimentaire est subdivisée en deux parties : la consommation au sein du ménage et les repas pris à l'extérieur du ménage<sup>6</sup>. La quantité de nourriture consommée au

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Un repas pris hors du ménage est soit un plat cuit acheté dans un restaurant (formel ou informel) et consommé soit dans le lieu où il a été acheté, soit à la maison, soit dans un autre lieu comme au bureau.

sein du ménage est enregistrée sur les 7 derniers jours précédents l'entretien. Les achats alimentaires réalisés au cours des 30 jours précédant l'entrevue sont également enregistrés en quantité et en valeur.

Les biens durables sont des biens conçus pour une utilisation sur plusieurs années. Ils concernent, entre autres, les moyens de transport, les appareils électroménagers, les gros meubles, les appareils électroniques. Les biens qui ne rentrent pas dans ces catégories sont considérés comme des biens non durables.

La consommation annuelle de chaque produit est valorisée directement en multipliant la valeur déclarée par le facteur d'annualisation suivant les fréquences d'achat ou de consommation. Par exemple, pour calculer la consommation annuelle d'un produit alimentaire, les quantités consommées, au cours des 7 derniers jours, sont valorisées en les multipliant par le facteur 365/7.

Pour en prendre en compte l'évolution des prix et les différences de coûts de la vie entre les régions, la consommation totale est ajustée par deux déflateurs : un indice des prix temporel lié à l'évolution des prix entre les deux vagues et un indice spatial du coût de la vie prenant en compte les disparités régionales.

#### I.3.3. SEUIL DE PAUVRETE

Le seuil de pauvreté (Zref) est conçu de manière à évaluer la proportion de personnes dont les besoins minimums sont satisfaits ou non.

Le calcul du seuil alimentaire (Zal) a nécessité de déterminer un panier de produits alimentaires à même de répondre aux besoins calorifiques individuels quotidiens. La norme à l'échelle internationale en matière de consommation alimentaire se situe entre 2100 et 2400 kilocalories par jour. Pour le Sénégal, la quantité de 2300 kilocalories par jour est retenue comme norme. Le panier est constitué d'un ensemble de produits qui représentent 90% des dépenses totales de consommation alimentaire de tous les ménages. Pour obtenir un panier reflétant les habitudes de consommation moyenne, en particulier des ménages proches du seuil de pauvreté, les ménages les plus pauvres (les deux premiers déciles) et les ménages les plus aisés (les deux derniers déciles) ont été exclus dans la constitution du panier.

En ce qui concerne le seuil non alimentaire (Znal), il est égal à la moyenne des dépenses de consommation non alimentaire des ménages pour lesquels les dépenses de consommation alimentaire par tête se situent à plus ou moins 10 % du seuil de pauvreté alimentaire.

Le seuil de pauvreté global au niveau national est donné par :

$$Z_{ref} = Z_{al} + Z_{nal}$$

# CHAPITRE II : Tendances de la pauvreté et des inégalités

La pauvreté est une problématique persistante qui influence de nombreux aspects de la société et de l'économie d'un pays. Au Sénégal, malgré les efforts consentis pour réduire la pauvreté, une bonne partie de la population continue de vivre dans des conditions précaires.

Ce chapitre traite de l'évolution des indicateurs de pauvreté et d'inégalités sur la période 2018/2019 à 2021/2022

#### II.1. EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETÉ

Il existe des inégalités marquées en ce qui concerne le niveau de pauvreté et de l'extrême pauvreté dépendamment du lieu de résidence.

#### **II.1.1.** PAUVRETE GLOBALE

Les résultats de l'enquête EHCVM 2021/2022 indiquent une légère baisse, de 0,3 point de pourcentage, du taux de pauvreté au niveau national entre 2018/2019 et 2021/2022 le faisant passer à 37,5%.

Selon le milieu de résidence, Dakar urbain affiche un taux de 8,9% soit une légère hausse de 0,2 point de pourcentage. En revanche, dans les autres milieux urbains, le taux de pauvreté a légèrement diminué en passant de 29,9 % à 29,7 %, soit une réduction de 0,2 point de pourcentage. Concernant le milieu rural, il a baissé de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Les contributions absolues indiquent comment le niveau de pauvreté global se répartie entre les strates. Pour Dakar Urbain, sa contribution absolue à la pauvreté est de 1,9 % contre 7,6% pour les autres milieux urbains et 28,0% pour le milieu rural. Par conséquent, le milieu rural contribue plus à la formation de la pauvreté.

Tableau II-1 : Evolution du taux et des contributions absolues à la pauvreté par strate

	Taux de pauvreté			Contributions absolues			
Strate	2018/2019	2021/2022	Ecart	2018/2019	2021/2022	Ecart	
	(T1)	(T2)	(T2-T1)	2010/2019	9 2021/2022	(T2-T1)	
Dakar Urbain	8,7	8,9	0,2	1,9	1,9	0,0	
Autres	29,9	29,7	-0.2	7.4	7,6	0,2	
Urbains	27,7	27,1	0,2	,,,	7,0		
Rural	53,6	53,3	-0,3	28,5	28,0	-0,5	
Total	37,8	37,5	-0,3	37,8	37,5	-0,3	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

En termes d'effectifs, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté entre 2018/2019 et 2021/2022 dans toutes les strates principalement du fait d'un rythme d'évolution annuelle de la population plus rapide que celui de la baisse de la pauvreté. Cette situation a entraîné une augmentation totale, entre les deux périodes, de plus de 500 000 pauvres à l'échelle nationale. Cette évolution est plus prononcée dans les Autres Urbains, avec une augmentation de 147 305 personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'en milieu rural, où 342 402 personnes supplémentaires sont devenues pauvres. En comparaison, la croissance du nombre de pauvres à Dakar a été moins marquée, avec une augmentation de 31 666 personnes. Le milieu rural concentre les trois quarts de l'ensemble de la population pauvre au Sénégal, avec ses 4,9 millions de personnes vivant dans la pauvreté en 2021/22.

Il convient de noter que simultanément à l'augmentation du nombre de pauvres, la population totale du Pays a augmenté dans toutes les strates et dans des proportions plus importantes que celles du nombre de pauvres.

Tableau II-2 : Evolution de l'effectif des pauvres selon le milieu de résidence

	Noi	mbre de pauvr	es	Effectif de la	Effectif de la population (projections)		
Strate	2018/19	2021/22	Variation (%)	2018/19	2021/22	Variation (%)	
Dakar Urbain	308 867	340 533	10,3	3 548 777	3 846 901	8,4	
Autres Urbains	1 174 326	1 321 631	12,5	3 926 853	4 454 012	13,4	
Rural	4 548 863	4 891 265	7,5	8 491 954	9 176 551	8,1	
Total	6 032 056	6 553 429	8,6	15 967 587	17 477 464	9,5	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/22

#### **II.1.2.** EXTREME PAUVRETE

L'analyse de l'évolution de l'extrême pauvreté entre 2018/2019 et 2021/2022 met en lumière une dynamique positive mais contrastées selon les zones.

L'incidence nationale de l'extrême pauvreté a diminué de 1,2 point entre 2018/2019 et 2021/2022, passant de 6,8% à 5,6%. Les contributions absolues à cette extrême pauvreté montrent que les zones rurales demeurent de loin le principal foyer de l'extrême pauvreté. En 2021/2022, 4,7% de la population totale du Sénégal vit dans l'extrême pauvreté rurale, soit 826 341 personnes. Bien que cette proportion soit en recul de 0,8 point sur la période, elle demeure largement supérieure à celle des Autres Urbains (0,8%, -0,5 point) et de Dakar Urbain (presque 0%).

A Dakar Urbain, l'extrême pauvreté reste marginale et stable, touchant 0,2% de la population en 2021/2022.

Dans les autres milieux urbains, la baisse est importante, l'incidence passant de 5,2% en 2018/2019 à 3,2% en 2021/2022 (-2 points) et le nombre d'extrêmes pauvres diminuant de 202 954 à 140 930 en 2021/2022.

Tableau II-3: Evolution de l'effectif de l'extrême pauvreté selon le milieu de résidence

Strate	Incidence de l'extrême pauvreté			Contribution absolue à la pauvreté extrêm		
Strate	2018/2019	2021/2022	Ecart	2018/2019	2021/2022	Ecart (%)
Dakar Urbain	0,1	0,2	0,1	0	0,0	0,0
<b>Autres Urbains</b>	5,2	3,2	-2,0	1,3	0,8	-0,5
Rural	10,4	9,0	-1,4	5,5	4,7	-0,8
Total	6,8	5,6	-1,2	6,8	5,6	-1,2

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### II.1.3. EVOLUTION DES INEGALITES

Entre 2018/2019 et 2021/2022, le taux de pauvreté est resté relativement stable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, les inégalités se sont réduites, en particulier dans les zones urbaines où la pauvreté a légèrement augmenté.

En effet, l'indice de Gini<sup>7</sup>, un des indicateurs les plus couramment utilisés pour mesurer les inégalités de niveau de vie, est passé de 35,1% en 2018/2019 et à 33,4% soit une baisse de 1,7 point. Le milieu rural a connu une plus faible variation (-0,5 point) du niveau des inégalités. La baisse la plus forte est enregistrée dans les autres milieux urbains (-3,2 points). Dans la zone urbaine de Dakar, une réduction 1,5 point est relevée.

Tableau II-4 : Evolution de l'indice de Gini

Strate	2018/2019	2021/2022	Ecart
Strate	(T1)	(T2)	(T2-T1)
Dakar Urbain	34,3	32,8	-1,5
Autres Urbains	31,5	28,3	-3,2
Rural	27,3	26,8	-0,5
Total	35,1	33,4	-1,7

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### II.2. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ

La dynamique de la pauvreté est examinée sous l'angle de l'évolution, entre 2018/2019 et 2021/2022, du statut de pauvreté des ménages. L'approche s'appuie principalement sur les ménages panels (ménages enquêtés dans les deux éditions) et permet de distinguer 4 catégories de ménages suivant leur statut de pauvreté sur les deux éditions.

#### II.2.1. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE AU NIVEAU NATIONAL

La majorité des ménages (76,7%) s'est maintenu dans leur statut initial de pauvreté sur la période : environ 58,0% sont restés non pauvres et 18,7% sont toujours pauvres.

A l'opposé, près d'un quart des ménages (23,3%) a changé de statut dont 11,8% ont basculé dans la pauvreté et un peu moins en sont sortis (11,5%).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite les consommations par tête des ménages seraient égales. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où toutes les consommations seraient nulles sauf pour un ménage. Entre 0 et 1, les inégalités sont d'autant plus fortes que l'indice de Gini est élevé.

Tableau II-5: Transition de la pauvreté des ménages du panel

-		
Statut	2018/2019	2021/2022
Statut	Non pauvre	Pauvre
Non pauvre	58,0	11,8
Pauvre	11,5	18,7

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### **II.2.2.** DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Selon le milieu de résidence, seuls 7,7% des ménages de la zone urbaine de Dakar ont changé de statut sur la période : 3,2% sont devenus pauvres et 4,2% en sont sortis. Près du quart des ménages résidant dans les autres zones urbaines hors de Dakar ont connu une variation de leur statut (21,1%) dont 10,9% sont entrés dans la pauvreté et 10,2% en sont sortis.

Les ménages ruraux se distinguent par la plus forte proportion de changement de statut. En effet, près du tiers d'entre eux (31,9%) ont connu une variation de leur situation par rapport à la pauvreté dont 16,4% ont basculé dans la pauvreté et 15,5% sont devenus non pauvres.

Globalement, à l'exception de la zone urbaine de Dakar, le nombre de ménages ayant basculé dans la pauvreté est plus important que ceux qui sont sortis de la pauvreté entre 2018/2019 et 2021/2022.

Par ailleurs, le milieu urbain se singularise par les plus faibles proportions de ménages restés pauvres (respectivement 1,2% et 12,9% pour Dakar urbain et les autres milieux urbains) et les plus fortes parts de ménages demeurés non pauvres (respectivement 91,1% et 66,0% pour Dakar urbain et les autres milieux urbains).

Tableau II-6: Transition de la pauvreté des ménages par milieu de résidence

Tableau 11-6 : Transition de la pauvrete des menages par milieu de residence						
	Dakar urbain					
2018/2019	2021/2022					
2010/2019	Dakar urbain           2021/2022           Non pauvre         Pauvre           91,1         3,2           4,5         1,2           Autres urbains           2021/2022           Non pauvre         Pauvre           66,0         10,9           10,2         12,9           Rurales           Non pauvre         Pauvre           38,2         16,4	Pauvre				
Non pauvre	91,1	3,2				
Pauvre	4,5	1,2				
	Autres urbains					
2018/2019	2021/2022					
2010/2019	Non pauvre	Pauvre				
Non pauvre	66,0	10,9				
Pauvre	10,2	12,9				
	Rurales					
2018/2019		2021/2022				
2010/2017	Non pauvre	Pauvre				
Non pauvre	38,2	16,4				
Pauvre	15,5	29,9				

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### Conclusion

Les légères baisses du taux de pauvreté et des inégalités entre 2018/2019 et 2019/2022 démontrent la résilience des ménages sénégalais face à un contexte mondial difficile.

Cependant, les disparités de pauvreté entre les milieux urbains et ruraux restent marquées. De plus, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, avec un flux d'entrées dans la pauvreté légèrement supérieur à celui des sorties.

Ainsi, bien que le taux de pauvreté et les inégalités sont stables, des défis importants persistent, notamment dans les zones rurales où la pauvreté demeure élevée. Des efforts soutenus sont nécessaires pour renforcer la résilience des populations rurales et réduire les inégalités à travers le pays.

# **CHAPITRE III : Profil de la pauvreté**

L'évaluation et la compréhension de la pauvreté revêtent un caractère important pour le développement socio-économique des nations. Pour le Sénégal, identifier les populations les plus touchées par le phénomène et les facteurs qui y contribuent le plus est essentiel pour concevoir des politiques publiques efficaces visant à réduire la précarité des peuples et à faciliter l'atteinte des objectifs de développement durable.

Ce chapitre dresse le profil de la pauvreté en s'appuyant sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages. L'analyse mettra le curseur sur l'existence ou non de disparités spatiales, en particulier régionales, du phénomène.

Les résultats de la pauvreté sont également présentés suivant la structure des dépenses de consommation des ménages. L'analyse se veut plus explicite pour apporter plus de détails sur la pauvreté et permettre de comprendre davantage le phénomène.

# III.1. PAUVRETÉ ET LIEU DE RÉSIDENCE : NIVEAU ET ANALYSE SPATIALE

Au Sénégal, en 2021/2022, le taux de pauvreté monétaire est évalué à 37,5%. Néanmoins, d'importantes disparités sont constatées à la fois au niveau des milieux de résidence et entre les régions du pays.

#### III.1.1. PAUVRETE ET MILIEU DE RESIDENCE

Les résultats montrent des disparités entre le milieu rural et le milieu urbain en termes de niveau de vie. En effet en milieu urbain, le taux de pauvreté est de 20,0% tandis qu'en milieu rural, plus de la moitié de la population se trouve dans une situation de pauvreté monétaire (53,3%). Ce milieu concentre aussi 74,6% des pauvres.

En outre, entre autres mesures, la profondeur de la pauvreté, estimée à 10,2% au niveau national, est plus marquée en zone rurale (15,7%) qu'en milieu urbain (4,2%).

En ce qui concerne la sévérité de la pauvreté, elle est estimée à 1,4 en milieu urbain contre 6,3 en milieu rural.

Par ailleurs, il est noté qu'une personne en milieu rural alloue en moyenne 1 102 FCFA par jour pour ses besoins de consommation, aussi bien alimentaires que non alimentaires. À l'inverse, en milieu urbain, ce montant se situe à 1 912 FCFA, soit presque le double (1,7 fois) qu'en milieu rural. De même, les inégalités de niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini, se révèlent plus prononcées en milieu urbain, atteignant un niveau de 32,8%, que dans les zones rurales, où elles se situent à 26,8%.

Tableau III-1 : Indicateurs de la pauvreté selon le milieu de résidence

		Consommation	Ind	ices de pauvre	té	Contributions	-
Milieu de résidence	Part de la population	moyenne par tête	Taux de pauvreté (P0)	Profondeur (p1)	Sévérité (p2)	(CO)	Indice de Gini
Urbain	47,0%	697 989	20,0	4,2	1,4	25,4	0,328
Rural	53,0%	402 240	53,3	15,7	6,3	74,6	0,268
Total	100%	542706	37,5	10,2	4,0	100,0	0,334

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### III.1.2. PAUVRETE DANS LES REGIONS

L'enquête met en lumière des disparités sur les niveaux de pauvreté et de consommation entre les différentes régions du Sénégal.

La région de Dakar présente le taux de pauvreté le plus bas parmi toutes les régions du Sénégal, soit 9,3%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que Dakar est la capitale avec plus d'opportunités économiques et de facilité d'accès à l'emploi. Elle est suivie par la région de Thiès où trois individus sur dix (29,9%) vit sous le seuil de la pauvreté.

La pauvreté touche plus les régions de Kédougou (65,7%), Sédhiou (64,4%), Tambacounda (62,8%), Kolda (62,5%), et Kaffrine (58,2%). Dans ces régions, plus de la moitié de la population, vit dans la pauvreté.

En termes de dépenses de consommation, alimentaire et non alimentaire, elles sont plus élevées dans les régions de Dakar et de Thiès, s'élevant, en moyenne par jour et par personne, respectivement à 2 360 FCFA et 1 480 FCFA. Elles sont plus faibles à Sédhiou et Kédougou où elles sont de l'ordre de 947 FCFA et de 984 FCFA respectivement.

Concernant les inégalités, l'indice de Gini indique qu'elles sont plus accentuées dans les régions de Kédougou (34,2%), de Dakar (32,8%), de Kaolack (29,1%) et de Thiès (28,9%). A l'inverse, les régions de Sédhiou (24,7%) et de Ziguinchor (25,5%) présentent des inégalités moins prononcées.

Il faut noter que certaines régions, malgré leur taux de pauvreté parmi les plus élevés, ne sont pas les principales contributrices à la pauvreté globale du pays. Cette situation est liée à leur poids démographique relativement faible par rapport à d'autres régions plus peuplées. En effet, la région de Kédougou bien qu'étant la plus affectée par la pauvreté a une contribution plus faible en raison de sa population largement moins importante que les autres régions. En revanche les régions de Diourbel (11,1%), de Thiès (10,3%) et de Kaolack (9,5%) présentent dans l'ordre les plus fortes contributions à la pauvreté.

Tableau III-2 : Indicateurs de la pauvreté selon la région

	-	- "	- In	dices de pauvre	Contributions		
Région	Part de la population	Consommation moyenne par tête	Taux de pauvreté (P0)	Profondeur (p1)	Sévérité (p2)	(CO)	Indice de Gini
DAKAR	22,8	861 364	9,3	1,1	0,3	5,7	0,328
ZIGUINCHOR	4,1	437 354	48,3	11,0	3,8	5,3	0,255
DIOURBEL	11,2	464 236	37,4	9,0	3,2	11,1	0,244
SAINT-LOUIS	6,5	498 177	37,3	9,8	3,6	6,5	0,286
TAMBACOUNDA	5,5	363 543	62,8	21,6	9,5	8,8	0,293
KAOLACK	7,1	442 489	49,6	13,7	5,3	9,5	0,291
THIES	12,9	540 343	29,9	8,3	3,5	10,3	0,289
LOUGA	6,3	444 651	47,0	12,4	4,5	7,9	0,271
FATICK	5,4	433 634	46,5	11,9	4,2	6,7	0,265
KOLDA	4,9	387 934	62,5	19,1	7,9	8,2	0,293
MATAM	4,4	439 221	44,7	12,9	5,2	5,3	0,267
KAFFRINE	4,4	391 980	58,2	16,3	6,2	6,8	0,262
KEDOUGOU	1,1	359 121	65,7	25,4	12,9	2,0	0,342
SEDHIOU	3,4	345 506	64,4	20,3	8,7	5,9	0,247
Total	100,0	542706	37,5	10,2	4,0	100,0	0,334

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### III.2. PAUVRETÉ ET CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

La pauvreté fortement liée aux caractéristiques sociodémographiques des ménages et est influencée par divers facteurs tels que l'âge, le sexe, la taille du ménage et le niveau d'éducation. Comprendre ces caractéristiques permet de mieux cibler les interventions et les politiques visant à réduire la pauvreté de manière efficace et durable.

# III.2.1. PAUVRETE ET STRUCTURE DE L'AGREGAT DE CONSOMMATION DES MENAGES

La répartition de la consommation suivant les rubriques permet de déceler les postes qui pèsent le plus pour les ménages en particulier les ménages pauvres. Pour ce faire, les poids de chaque poste dans la consommation sont déclinés selon que le statut de pauvreté des ménages. Chez les pauvres, ils consacrent 50,0%, soit la moitié de leur consommation, aux produits alimentaires dont 6,7% proviennent d'autoconsommation et 2,2% de dons alimentaires.

Les ménages non pauvres consacrent en proportion plus de part de leur budget à des repas hors ménages que les ménages pauvres (11,8% contre 7,7%).

Les dépenses en éducation, 2,5% pour les ménages non pauvres et 1,4% pour les ménages pauvres, en transports (4,2% chez les non pauvres contre 2,2% chez les ménages pauvres) et entre autres en entretien de logement (2,1% pour les non pauvres contre 1,3% pour les pauvres) sont, en proportion, près de 2 fois plus élevées chez les non pauvres que chez les pauvres.

Tableau III-3 : Répartition des dépenses de consommation par poste selon le statut de pauvreté du ménage

Poste de consommation	Non pauvre	Pauvre	Nationale
Achat dépense alimentaire	34,3	41,2	35,5
Repas hors ménage	11,8	7,7	11,1
Loyer imputé	8,5	9,5	8,6
Habillement et Chaussures	5,5	5,3	5,5
Biens durables	5,5	4,1	5,2
Logement	4,9	3	4,6
Frais communication	4,1	4,4	4,1
Transport	4,2	2,2	3,9
Entretien du corps	3,3	2	3,1
Santé	2,6	2,8	2,7
Energie	2,4	4,1	2,7
Education	2,8	1,4	2,5
Autoconsommation dépenses alimentaire	1,5	6,7	2,4
Loyer maison payée	2,6	0,7	2,3
Dons alimentaire	1,9	2,2	2
Entretien du logement	2,1	1,3	2
Autres dépenses	1,9	1,4	1,8
Bijoux	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### III.2.2. PAUVRETE ET TAILLE DU MENAGE

Les résultats de l'enquête révèlent une variation du niveau de pauvreté en fonction de la taille des ménages. L'incidence de la pauvreté est de 4,6% pour les individus vivant dans des ménages de moins de cinq personnes, de 24,2% dans les ménages de 5 à 9 personnes, et atteint 66,4% chez ceux vivant dans des ménages de plus de vingt membres. Cette variation est aussi notée selon le milieu de résidence avec une incidence de la pauvreté plus élevés en milieu rural quelle que soit la taille.

Contrairement à l'incidence de la pauvreté, le coefficient de Gini diminue à mesure que la taille du ménage augmente, ce qui indique que les inégalités diminuent à mesure que la taille du ménage augmente. Chez les ménages de petite taille, l'indice de Gini est de 34,6% tandis qu'il baisse jusqu'à 23,8% pour les ménages de plus de vingt membres.

Tableau III-4 : Pauvreté et taille du ménage

	Ind	Indices de pauvreté			Incid	ence	- Indice
Taille du ménage	Taux de pauvreté (P0)	Profondeur (p1)	Sévérité (p2)	Contributions CO	Urbain	Rural	de Gini
1-4 personnes	4,6	0,7	0,2	0,9	3,0	7,8	0,346
5-9 personnes	24,2	5,7	2,0	25,0	11,8	39,2	0,301
10-14 personnes	41,8	11,3	4,4	31,6	25,9	54,8	0,262
15-19 personnes	59,3	17,4	7,0	24,4	37,7	71,4	0,244
20 personnes ou plus	66,4	20,3	8,4	18,1	47,2	74,8	0,238

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### III.2.3. PAUVRETE SELON LE SEXE ET L'AGE DU CHEF DE MENAGE

L'enquête montre que l'incidence de la pauvreté est de 42,0% pour les individus vivant sous l'autorité de chef de ménage de sexe masculin, tandis que celle des individus vivant un chef de ménage féminin s'élève à 24,7%. Par ailleurs, il faut noter que les chefs de ménage de sexe masculin représentent 70% des ménages.

L'analyse montre des différences selon certaines catégories d'âge du chef de ménage avec un taux de pauvreté plus faible chez les individus dirigés par un CM de moins de 25 ans (22,5%) ou de plus de 60 ans (33,1%). Il faut noter que les ménages dirigés par des personnes de moins de 25 ans représentent 0,3% de la population.

Pour les ménages dirigés par un chef de ménage appartenant aux groupes d'âges intermédiaires, le taux de pauvreté est relativement identique. L'incidence de la pauvreté pour les catégories d'âges de 25 à 39 ans, 40 à 49 ans et 50 à 59 ans s'élève respectivement à 39,0%, 40,6% et 41,0%.

Concernant l'extrême pauvreté au niveau national, elle est plus élevée chez les individus dont le chef de ménage a moins de 25 ans, soit 12,7%, elle s'élève à 8,1% pour ceux dont le chef de ménage à un âge compris entre 40 et 49 ans.

Tableau III-5 : Pauvreté selon l'âge et le sexe du CM

Groupe d'âge	Incidence de la pauvreté			Incidence de l'extrême pauvreté			Part (%)
	Homme	Femme	National	Homme	Femme	National	Part (70)
Moins de 24 ans	28,0	15,6	22,5	12,7	7,5	12,7	0,3
25 à 39 ans	43,9	29,2	39,0	6,8	2,6	5,4	11,8
40 à 49 ans	44,8	26,3	40,6	9,9	2,1	8,1	23,1
50 à 59 ans	45,8	25,9	41,0	6,3	2,2	5,3	25,7
60 ans ou plus	37,2	21,7	33,1	4,9	2,4	4,2	39,2

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### III.2.4. PAUVRETE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE

L'instruction, la formation et la qualification professionnelle sont considérées comme des facteurs déterminants pour l'accès à des emplois plus rémunérateurs et pour l'intégration économique et sociale.

Les résultats de l'enquête EHCVM 2021/2022 montrent qu'au Sénégal, plus le niveau d'instruction du CM est bas, plus l'incidence de la pauvreté est élevée. En effet, le taux de pauvreté s'élève à 44,9% chez les individus vivant sous l'autorité d'un chef n'ayant aucune instruction, alors qu'il est de 27,0%, 13,6% ou 4,3% chez les individus dont le niveau d'instruction du chef de ménage est respectivement le primaire, le secondaire ou le supérieur. Toutefois, quel que soit le niveau d'instruction, l'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les personnes dirigées par un homme que chez celles dirigées par une femme. En considérant les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction, le taux de pauvreté s'élève à 51,3% lorsque le CM est un homme, alors qu'il est de 28,4% quand le CM est une femme.

La même tendance est notée pour l'extrême pauvreté. Les personnes vivant dans les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction, ont le taux d'extrême pauvreté le plus élevé, atteignant 7,4% au niveau national. Pour celles qui résident dans les ménages dirigés par un CM ayant un niveau d'instruction (niveau primaire (1,0%), secondaire (1%) et supérieur (0,8%)), l'incidence de l'extrême pauvreté est estimée à près de 1,0%.

Tableau III-6: Pauvreté selon le niveau d'instruction et le sexe du CM

Niveau d'instruction	Incider	Incidence de la pauvreté			Incidence de l'extrême pauvreté			
Miveau u mstruction	Homme	Femme	National	Homme	Femme	National	Contribution	
Aucun niveau	51,3	28,4	44,9	9,1	3,1	7,4	85,6	
Primaire	30,1	17,2	27,0	1,2	0,1	1,0	10,2	
Secondaire	15,4	7,5	13,6	1,3	0,0	1,0	3,7	
Supérieur	4,2	4,5	4,3	0,9	0,0	0,8	0,5	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

## III.2.5. PAUVRETE ET STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE

La répartition de la population sénégalaise selon l'état matrimonial du chef de ménage, en 2021/2022, fait ressortir que plus de la moitié (54,1%) vit dans des ménages dont le CM est monogame. Les personnes vivant sous l'autorité d'un CM polygame représentent 24,6% et celles étant sous l'autorité d'un chef divorcé ou veuf constituent 18,3% de la population.

Les résultats de l'enquête révèlent que la pauvreté est plus accentuée dans les ménages dirigés par des polygames. Le taux de pauvreté de personnes vivant sous l'autorité d'un polygame étant de 46,6% contre 36,1% chez celles résidant dans des ménages dirigés par un monogame. Le niveau de pauvreté est moins élevé dans les ménages dirigés par un CM divorcé ou veuf (25,8%) ou sous tutelle d'un non marié (15,6%).

Tableau III-7: Pauvreté selon la situation matrimoniale du CM

	Part dans la		Indices de pauvreté		
Etat matrimonial du CM	population (%)	Incidence (p0)	Profondeur (p1)	Sévérité (p2)	
Jamais marié	3,0	15,6	2,9	0,9	
Marié monogame	54,1	36,1	9,8	3,7	
Marié polygame	24,6	46,6	13,4	5,4	
Divorcé ou veuf	18,3	25,8	5,9	2,1	
Ensemble	100	37,5	10,2	4,0	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Par ailleurs, quel qu'en soit l'état matrimonial du CM, les personnes dirigées par une femme restent moins confrontées à la pauvreté que celles dirigées par des hommes. L'écart dans les niveaux de pauvreté est plus élevé chez les ménages sous l'autorité d'un chef polygame pour lesquels il est de 31 points de pourcentage.

Divorcé ou veuf

25,8
25,5

Marié polygame

21,4

52,1

Marié monogame

37,2

Jamais marié

4,9

19,7

Féminin Masculin

Figure III-1 : Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial et le sexe du CM

### III.2.6. PAUVRETE ET SITUATION DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE

La répartition de la population sénégalaise selon le statut d'occupation du chef de ménage montre que plus de sept personnes sur dix (78,7%) vivent dans des ménages dirigés par CM occupés. Les personnes sous l'autorité d'un CM non occupé représentent 20,4%.

Les résultats de l'enquête montrent que la pauvreté est plus élevée dans les ménages dirigés par des travailleurs familiaux, touchant ainsi plus de la moitié de la population résidant dans ces ménages (60,6%). Dans les ménages dont les chefs sont occupés, le taux de pauvreté s'élève à 41,2% et contribuent à hauteur de 86,5% à la pauvreté. Les individus vivant dans les ménages dont le CM est non occupé ont une incidence de 21,7%.

Tableau III-8 : Pauvreté suivant le statut d'occupation du CM

Statut d'occupation	Part dans la	Ind	Indices de pauvreté				
du CM	population	Incidence P		Sévérité	Répartiti on		
du Civi	population	(p0)	(p1)	(p2)	011		
Occupés	78,7	41,3	11,4	4,5	86,5		
Travailleurs familiaux	0,9	60,6	15,1	5,3	1,8		
Non occupés	20,4	21,7	5,2	1,9	11,7		
Total	100	37,5	10,2	4,0	100		

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Chez les personnes dirigées par un CM occupé, la plupart, plus de neuf personnes sur dix (92,5%), sont sous l'autorité d'un chef exerçant dans une entreprise privée ou dans une ONG. La proportion de personnes vivant dans les ménages dont le chef travaille dans l'administration, dans une entreprise publique ou dans un organisme international est de 6,2% et celle des individus dont le chef travaille comme personnel domestique est de 1,3%.

Suivant le secteur institutionnel du CM, l'enquête révèle que les personnes vivant dans des ménages dirigés par des CM travaillant comme personnel domestique ou par des chefs travaillant dans des entreprises privées ou ONG sont plus confrontés à la pauvreté que celles dont le CM s'active dans le secteur public ou dans un organisme international. En effet, le taux

de pauvreté est de 44,0% chez les personnes qui sont sous l'autorité d'un chef employé comme personnel domestique et de 43,2% quand le chef travaille dans une entreprise privée ou dans une ONG. Le taux est moins élevé chez les personnes résidant dans un ménage dirigé par un chef travaillant dans le secteur public ou dans un organisme international, soit 11,9%

L'analyse de la pauvreté en rapport avec le statut dans l'emploi du CM montre que les ménages de CM avec un statut de tâcheron ou d'aide familial sont plus exposés à la pauvreté avec une incidence de 52,0%. S'ensuivent ceux dont le CM travaille pour leur compte propre (45,6%). Dans les ménages dirigés par un salarié, l'incidence de la pauvreté est de 25,3%.

Tableau III-9 : Pauvreté suivant le secteur institutionnel et le statut du CM

	Part de la	Indi	ces de pauvr	eté	Réparti					
	population	Incidence	Profondeur	Sévérité	tion					
	population	(p0)	(p1)	(p2)						
Secteur (i	Secteur (institutionnel) d'emploi du CM									
Administration, entreprise publique, organisme international	6,2	11,9	2,4	0,8	1,5					
Entreprise privée/ONG	92,5	43,2	12,0	4,7	97,4					
Ménage (employeur de personnel domestique)	1,3	44,0	13,2	5,6	1,1					
Statut du ch	ef de ménage da	ns la profes	ssion							
Salarié	25,6	25,3	6,0	2,1	12,6					
Tâcheron/aide familial et autres	1,2	52,0	16,7	6,8	1,7					
Compte propre	73,2	45,6	12,8	5,1	85,6					

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

La mise en parallèle de la pauvreté avec le secteur d'activité du chef de ménage montre que les ménages dont le chef travaille dans le secteur primaire sont plus impactés par la pauvreté. En effet, chez les ménages dirigés par des agriculteurs, l'incidence de la pauvreté de leurs membres s'élève à 67,5% et 49,4% pour ceux dont le CM s'active dans l'élevage et la pêche. Ensuite, s'ensuivent les ménages dirigés par des chefs s'activant dans le secteur secondaire. Dans ce secteur, la pauvreté est plus élevée pour les personnes vivant sous l'autorité d'un chef exerçant dans les BTP (8,1%) que pour celles dirigées par un chef travaillant en industrie (12,2%).

Quant aux individus des ménages dont le chef travaille dans le secteur tertiaire, ils constituent plus de la moitié de la population (54,7%). Le taux de pauvreté chez les ménages dirigés par des CM exerçant dans le commerce, le commerce qui concentre plus de personnes, est estimé à 27,6%. Les personnes sous l'autorité d'un chef travaillant dans l'hôtellerie et la restauration sont moins touchées par la pauvreté. Les ménages des CM exerçant dans le tertiaire contribuent néanmoins à hauteur de 30,5% à la formation de la pauvreté chez les ménages dont le CM a une occupation.

Tableau III-10 : Pauvreté suivant la branche du CM

	Part de la	I	ndices de pauvre	té	
	population	Incidence (p0)	Profondeur (p1)	Sévérité (p2)	Répartition
Branche d'activité du CM					
Agriculture	23,0	67,5	21,0	8,9	47,5
Elevage/sylviculture/pèch e	9,4	49,4	14,8	6,1	12,5
Industries extractives	0,8	28,2	7,6	3,3	0,5
Autres industries	12,2	33,2	7,4	2,6	9,0
ВТР	8,1	34,1	9,6	3,5	6,0
Commerce	17,9	27,6	5,4	1,6	10,8
Restaurant/Hôtel	1,5	8,5	2,2	8,0	0,2
Transport/ Communication	5,7	30,5	7,8	2,8	4,3
Education/Sante	7,3	14,0	3,3	1,2	2,3
Services personnels,	6,0	28,9	6,6	2,6	3,5
Autres services	8,2	20,7	4,7	1,5	3,3

# Conclusion

Ce chapitre sur le profil de la pauvreté permet de tirer plusieurs enseignements. L'enquête a mis en avant des disparités importantes en termes de niveau, d'intensité et de contribution à la pauvreté.

Les résultats révèlent que le milieu rural et les régions de Kédougou, Sédhiou, Tambacounda et Kolda sont touchés par la pauvreté. Les caractéristiques tels que la taille du ménage, le niveau d'instruction et l'activité professionnelle du CM, sont des facteurs déterminants de la pauvreté. L'analyse de la structure des dépenses des ménages pauvres montre que ces dernières sont principalement orientées vers l'alimentation, ce qui limite leurs capacités d'investissement dans d'autres domaines essentiels comme l'éducation ou la santé.

La compréhension de ces disparités géographiques et de celles liées aux caractéristiques des ménages en particulier du chef de ménage telles que l'âge, le genre, le niveau d'éducation, la situation matrimoniale, l'emploi, le secteur institutionnel et la structure des dépenses des ménages constituent un premier instrument de ciblage.

La création de politiques ciblées et adaptées à chaque groupe de population est essentielle pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté et de promotion de l'inclusion sociale.

# **CHAPITRE IV : Pauvreté et Education**

La place de choix accordée à l'éducation dans l'agenda 2030 dans son premier objectif de développement durable (ODD1) qui vise à « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » témoigne de son importance dans le développement socioéconomique. Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies considère que « L'éducation est un droit fondamental, un puissant vecteur de développement et l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté, d'élever les niveaux de santé, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de faire progresser la paix et la stabilité » (Nation Unies, avr. 11, 2023).

L'Etat du Sénégal, met l'éducation au cœur de ses priorités avec la révision et l'adoption, pour la période 2018-2030, de la lettre politique générale du secteur de l'éducation et de la formation. L'instrument d'opérationnalisation de cette politique est le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (secteur de l'Education et de la Formation) PAQUET-EF décliné en trois phases : 2018-2022, 2023-2026 et 2027-2030 et dont la mise en œuvre de la première phase s'est déroulée dans un contexte marqué des chocs exogènes dont la pandémie de Covid 19.

Le présent chapitre a pour but de présenter les principaux résultats de l'EHCVM 2021/2022 relatifs à l'éducation et les stratégies de résilience des apprenants face à la COVID-19

# IV.1. STATISTIQUES DE BASE SUR L'ÉDUCATION

Les statistiques de base sur l'éducation fournissent des données essentielles pour comprendre l'état du système éducatif d'un pays. Elles incluent des indicateurs tels que les taux de scolarisation, les niveaux d'alphabétisation. Ces statistiques permettent d'identifier les défis et les opportunités pour améliorer la qualité et l'accès à l'éducation pour tous.

#### IV.1.1. NIVEAU D'ALPHABETISATION

Le concept d'alphabétisation est la capacité de l'individu à lire et à écrire dans une langue quelconque y compris les langues nationales.

Au Sénégal, le taux d'alphabétisation est de 56,9% en 2021, soit une hausse de 5,1 points de pourcentage par rapport à l'EHCVM de 2018. Suivant le milieu de résidence, l'enquête révèle qu'il est plus élevé en milieu urbain (70,2%) qu'en milieu rural (42,1%). De plus, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes, atteignant 68,0%, contre 48,6% chez les femmes, indépendamment du milieu de résidence.

Tableau IV-1: Taux d'alphabétisation par milieu de résidence et selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	78,8	63,2	70,2
Rural	55,0	32,9	42,1
Total	68,0	48,6	56,9

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

### IV.1.2. SCOLARISATION AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Au Sénégal, la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans<sup>8</sup>. Le niveau de la scolarité pour un cycle est apprécié dans ce qui suit par le taux brut de scolarisation. Le taux brut de scolarisation pour un cycle est le rapport exprimé en pourcentage entre le nombre d'enfants inscrits à ce cycle et le nombre total d'enfants d'âge officiel de fréquenter ce cycle (6-11 ans pour le primaire et 12-18 ans pour le secondaire).

En 2021, le taux brut de scolarisation pour le niveau élémentaire est ressorti à 82,1% au niveau national. Il est plus élevé en milieu urbain, s'établissant à 107,2 % contre 65,5% en zone rurale. Par rapport au sexe, les filles enregistrent un meilleur niveau de scolarisation, avec un taux brut estimé à 87,8%. Ce meilleur niveau de scolarisation des filles est noté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec des taux qui s'établissent respectivement à 111,5% et 72,0%. Chez les garçons, le taux brut de scolarisation est de 102,9% en milieu urbain contre 59,0% en milieu rural.

Au secondaire, le taux brut de scolarisation s'est établi à 45,4% au niveau national. Il est noté un meilleur niveau de scolarisation en milieu urbain avec un taux brut de 65,0% contre 27,4% en zone rurale. Selon le sexe, il est relevé une prédominance des filles au cycle secondaire au niveau national, et indépendamment de la zone de résidence.

Tableau IV-2: Taux de scolarisation (primaire et secondaire) par milieu de résidence et par sexe

Scolarisation Primaire							
Milieu							
	Masculin	Féminin	Total				
Urbain	102,9	111,5	107,2				
Rural	59,0	72,0	65,5				
Total	76,5	87,8	82,1				
	Scolarisation S	econdaire					
Urbain	59,0	70,7	65,0				
Rural	27,1	27,8	27,4				
Total	42,2	48,4	45,4				

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# IV.1.3. APPRECIATION DE L'OFFRE EDUCATIVE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

La perception des élèves sur le système éducatif est globalement positive. En effet, au niveau primaire, 84,1% des élèves du public et 91,6% du privé estiment être satisfaits du système éducatif. Pour le niveau secondaire c'est 86,9% et 91,6% respectivement des élèves du public et du privé qui estiment être satisfaits du système éducatif. Ce niveau de satisfaction est plus élevé en milieu rural quel que soit le cycle.

<sup>8</sup> Loi 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 Février 1991

Malgré ce niveau de satisfaction, des manquements et des dysfonctionnements ont été relevés par les élèves sur le système éducatif et particulièrement dans le secteur public. Au cycle primaire, il s'agit essentiellement de l'insuffisance de livres et/ou de fournitures (39,4%), les effectifs pléthoriques dans les salles de classe (36,7%) et l'absentéisme des enseignants (28,4%).

Les mêmes difficultés ont été identifiées au secondaire. En effet, dans le public, l'effectif pléthorique dans les salles de classe, l'absentéisme des enseignants ou les grèves, et l'insuffisance de livres et/ou de fournitures ont été relevés, par respectivement 34,4%, 33,7% et 31,0% des élèves. Dans le privé, l'effectif pléthorique dans les salles de classe, l'insuffisance de livres et/ou de fournitures ainsi que le non-respect de la distanciation physique dans les salles de classe ont été soulignés par respectivement 10,7%, 11,4% et 18,5% des élèves comme étant les principaux problèmes du système éducatif<sup>9</sup>.

Tableau IV-3: Niveau de satisfaction et problèmes vis-à-vis du système éducatif

	Pri	imaire-Pul	olic	Pr	imaire-Pri	vé	Seco	Secondaire-Public			Secondaire-Privé	
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
	Satisfaction											
Satisfait	82,4	85,6	84,1	91,4	92,8	91,6	85,8	88,7	86,9	91,4	92,8	91,6
			Pr	oblèmes	ou insuf	fisances						
Insuffisance de livres/fournitures	33,9	44,1	39,4	8,6	27,9	11,4	28,2	35,7	31,0	8,6	27,9	11,4
Insuffisance de tables bancs et d'équipements	20,0	32,7	26,9	2,6	14,1	4,3	18,1	25,1	20,7	2,6	14,1	4,3
Absentéisme des enseignants/grève	29,5	27,5	28,4	4,5	8,3	5,0	35,0	31,4	33,7	4,5	8,3	5,0
Enseignement pas satisfaisant	11,7	12,9	12,3	3,0	9,8	4,0	9,8	9,5	9,7	3,0	9,8	4,0
Effectifs pléthoriques	37,3	36,1	36,7	10,2	13,4	10,7	36,7	30,6	34,4	10,2	13,4	10,7
Insuffisance d'enseignants	10,7	22,7	17,2	1,7	11,6	3,1	12,1	15,9	13,5	1,7	11,6	3,1
Manque de toilettes	8,3	14,0	11,4	1,7	1,7	1,7	8,4	10,2	9,1	1,7	1,7	1,7
Fréquence des cotisations	9,4	13,4	11,6	2,8	4,7	3,1	4,7	6,9	5,5	2,8	4,7	3,1
Salle de classe en mauvais état	8,9	12,4	10,8	1,7	4,6	2,1	7,1	9,7	8,0	1,7	4,6	2,1
Absence de dispositif de lavage de main avec de l'eau et du savon	18,2	19,0	18,6	12,5	16,2	13,0	18,2	16,7	17,6	12,5	16,2	13,0
Port non-obligatoire de masques	22,5	22,7	22,6	17,9	21,4	18,4	23,2	19,4	21,8	17,9	21,4	18,4
Distanciation non- respectée dans les salles de classe	23,1	23,6	23,4	17,6	24,0	18,5	25,1	22,1	24,0	17,6	24,0	18,5

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

43

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Il s'agit des difficultés ou problèmes rencontrés par les élèves dans le cadre de leur scolarité en 2021

### IV.2. ANALYSE DES LIENS ENTRE ÉDUCATION ET PAUVRETÉ

L'éducation joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté, offrant aux individus les compétences et les connaissances nécessaires pour améliorer leurs perspectives économiques. Un niveau d'éducation plus élevé est souvent associé à de meilleures opportunités d'emploi et à des revenus plus élevés, réduisant ainsi le risque de pauvreté.

# IV.2.1. NIVEAU D'ALPHABETISATION ET DE SCOLARISATION SELON LE QUINTILE DE PAUVRETE

Le niveau d'alphabétisation s'accroît avec les quintiles de bien-être. Il s'établit à 35,7% pour les personnes les plus démunies, à 54,8% pour le troisième quintile, et à 75,6% pour les plus riches. Cette même tendance est notée aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Tableau IV-4: Taux d'alphabétisation selon le quintile de bien-être et selon le sexe

Quintile	Masculin	Féminin	Ensemble
Plus pauvre	47,8	26,7	35,7
Q2	60,9	39,4	48,8
Q3	68,1	44,8	54,8
Q4	71,4	54,4	61,6
Plus riche	84,1	69,0	75,6
Total	68,0	48,6	56,9

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Le niveau de bien être des ménages est corrélé au taux de scolarisation des enfants au primaire, et ce, quel que soit le sexe. En effet, le taux net de scolarisation au primaire, est de 41,8% pour les enfants des ménages les plus pauvres, 51,6% pour les enfants des ménages du troisième quintile, et 72,0% pour ceux des ménages les plus aisés. La désagrégation du taux net de scolarisation suivant le sexe et les quintiles de bien être révèle également la même tendance. Toutefois, on note des proportions plus importantes chez les filles. Le taux net de scolarisation au primaire atteint 44,4% chez les filles et 39,2% chez les garçons du premier quintile. Pour le quintile supérieur, il s'élève à 72,2% pour les filles et 71,9% pour les garçons.

La même tendance est observée pour le cycle secondaire. Ainsi, 19,2% des enfants du premier quintile sont inscrits au cycle secondaire, tandis que cette proportion est de 28,9% pour le troisième quintile et 52,2% pour le quintile supérieur. L'analyse selon le sexe montre que la proportion de filles du premier quintile du niveau secondaire est légèrement supérieure à celle des garçons (20,5% contre 17,8%). Cette situation est notée aussi au niveau du quintile médian et dans le premier quintile (30,9% pour les filles contre 26,8% pour les garçons). Dans le dernier quintile les proportions sont sensiblement égales (52,5% pour les filles contre 51,9% pour les garçons).

Tableau IV-5 : Niveau de scolarisation selon le quintile de bien-être

	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Ensemble				
Primaire										
Taux net (6-11 ans)										
Masculin	39,2	43,0	49,1	55,1	71,9	49,1				
Féminin	44,4	51,9	54,2	62,8	72,2	55,1				
Total	41,8	47,3	51,6	59,0	72,0	52,1				
			Taux brut							
Masculin	62,5	65,8	77,3	86,8	108,1	76,5				
Féminin	69,2	80,9	91,7	99,5	113,5	87,8				
Total	65,9	73,2	84,4	93,3	110,8	82,1				
			Secondaire							
		Tau	x net (12-18 ar	ns)						
Masculin	17,8	23,3	26,8	34,6	51,9	29,9				
Féminin	20,5	27,5	30,9	38,8	52,5	33,6				
Total	19,2	25,4	28,9	36,8	52,2	31,8				
			Taux brut							
Masculin	23,5	33,6	38,6	52,4	69,3	42,2				
Féminin	27,2	39,9	43,3	57,7	77,2	48,4				
Total	25,4	36,8	40,1	55,2	73,5	45,4				

# IV.2.2. APPRECIATION DE L'OFFRE EDUCATIVE SELON LE QUINTILE DE BIEN-ETRE

Dans le primaire public, les enfants résidant dans les ménages les plus pauvres sont globalement plus satisfaits que ceux des plus riches. Les problèmes les plus soulevés par ces enfants sont : l'insuffisance de livres/fournitures (47,3% contre 27,2%), le manque de tables/bancs (32,2% contre 20,3%) ou encore l'absentéisme des enseignants (22,3% contre 34,4%). Au secondaire public, on observe la même tendance avec, par exemple, 44,6% des enfants des ménages des plus pauvres qui déclarent l'insuffisance de livres contre 19,9% pour ceux des plus riches.

Dans le privé, les appréciations sont globalement meilleures, avec des problèmes moins fréquemment relevés, notamment chez les plus riches.

Tableau IV-6: Niveau de satisfaction et problèmes vis-à-vis du système éducatif selon le quintile de bien-être

					Quinti	le				
Types de problème	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche
				(	Cycle prin	naire				
		Public					Privé			
Satisfait	86	83	84,3	82,4	84,9	93,8	88,7	91,3	93,7	95,5
Insuffisance de livres/fournitures	47,3	41,9	37,2	36,9	27,2	29,7	28,2	25,2	16,0	6,0
Insuffisance de tables bancs et d'équipements	32,2	29,6	27,4	20,2	20,3	25,0	10,7	15,4	8,3	2,7
Absentéisme des enseignants/grève	22,3	28,5	29,4	31,1	34,4	9,01	6,93	6,1	1,7	1,7
Enseignement pas satisfaisant	9,7	15,5	14,3	11	10,1	5,8	4,2	4,1	4,0	0,8
Effectifs pléthoriques	33,9	37,4	35,8	39,4	38,3	23,1	15,8	15,8	11,9	4,5
Insuffisance d'enseignants	20,6	21,2	13,9	15,0	12,7	6,5	9,3	6,6	5,0	1,2
Manque de toilettes	16,1	11,5	9,7	9,2	8,2	6,9	5,4	8,9	1,0	3,9
Fréquence des cotisations	14,5	10,4	11,9	9,7	10,1	8,2	3,9	6	4,4	4,6
Salle de classe en mauvais état	12,8	10,6	11,4	8,5	9,8	0,7	4,3	7,6	4,0	3,6
Absence de dispositif de lavage de main avec de l'eau et du savon	17,9	20,4	17,4	19,5	17,7	3,9	11,4	27,7	18,5	9,9
Port non-obligatoire de masques	20,2	24,6	20,9	27,1	20,1	9,5	21,2	32,6	25,9	15,2
Distanciation non-respectée dans les salles de classe	20,9	27,0	21,8	26,5	19,9	6,7	24,7	31,8	30,1	16,0
				C	ycle secoi	ndaire				
			Public					Privé		
Satisfait	87,7	83,9	87,4	88,8	86,28	74,2	93	93,3	90,8	92,3
Insuffisance de livres/fournitures	44,6	35,6	32,5	28,5	19,9	42,9	16,8	11	14,1	8
Insuffisance de tables bancs et d'équipements	28,9	24,8	20,6	17,6	15,6	18,4	7,8	5,5	6,1	1,9
Absentéisme des enseignants/grève	25,47	32,93	36,5	35,8	34,4	4,37	4,96	3,61	10,68	2,77
Enseignement pas satisfaisant	9,1	11,6	11,6	7,5	8,9	26	5,5	7,6	5,9	1,2
Effectifs pléthoriques	33,6	35,4	33,2	32,2	23,7	40,5	12,8	5,4	14,3	8,4
Insuffisance d'enseignants	15,5	17,3	11,8	9,7	14,8	18,6	4,7	2,9	4,3	1,6
Manque de toilettes	12,2	10,9	7,8	7,7	8,5	20,6	3,5	1	1,5	0,8
Fréquence des cotisations	6,2	5,7	5,8	5,7	4,6	6,2	5,2	4,7	4,8	1,5
Salle de classe en mauvais état	11,1	10,6	7,7	5,6	7,1	17,1	5,6	0,8	3,1	0,7
Absence de dispositif de lavage de main avec de l'eau et du savon	21,3	18,5	18,6	14,7	17	13	12,9	19,8	17,6	9,6
Port non-obligatoire de masques	22,7	23,5	21,2	19,7	22,9	22	16,4	35,7	23,2	12,9
Distanciation non-respectée dans les salles de classe	25,3	26,5	22,9	20,7	25,7	21,2	14,8	30	28,1	12,4

### IV.2.3. DEPERDITION SCOLAIRE SELON LE QUINTILE DE BIEN-ETRE

Les résultats montrent qu'au cours de l'année scolaire 2019/2020, les élèves issus de milieux défavorisés, font face à de plus grands risques de redoublement scolaire. Le redoublement scolaire est important chez les élèves des ménages les plus pauvres, soit 13,2% contre 6,2% pour ceux des ménages les plus riches. Cette inégalité touche davantage les hommes, avec des taux supérieurs à ceux des femmes. Contrairement au redoublement, le passage en classe supérieure est plus important chez les élèves résidants dans les ménages les plus riches. La proportion de renvois ou d'abandons reste inférieure à moins de 1,0% quel que soit le niveau de bien-être

Tableau IV-7 : Résultat obtenu par les élèves au cours de l'année scolaire 2019/2020

		Diplômé, études achevé	Passe en classe supérieure	Echec, redoublement	Echec, renvoi	Abandon en cours d'année
Plus	Hommes	1,0	83,3	14,6	0,3	0,8
pauvre	Femme	0,8	86,9	12,0	0,0	0,3
pauvie	Ensemble	0,9	85,2	13,2	0,1	0,6
	Hommes	1,0	86,6	11,4	0,4	0,5
Q2	Femme	1,1	87,0	11,1	0,0	0,8
	Ensemble	1,1	86,8	11,3	0,2	0,7
	Hommes	1,6	88,0	9,1	0,4	0,9
Q3	Femme	2,5	87,6	9,0	0,4	0,5
	Ensemble	2,1	87,8	9,0	0,4	0,7
	Hommes	2,4	87,8	8,4	0,5	0,9
Q4	Femme	2,5	89,1	7,7	0,2	0,6
	Ensemble	2,4	88,5	8,0	0,3	0,7
Dive	Hommes	4,7	88,2	6,4	0,2	0,6
Plus riche	Femme	6,3	86,6	6,1	0,3	0,8
TICHE	Ensemble	5,5	87,3	6,2	0,2	0,7
	Hommes	2,3	87,0	9,5	0,4	0,8
Total	Femme	2,9	87,5	8,9	0,2	0,6
	Ensemble	2,6	87,3	9,2	0,3	0,7

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

## IV.2.4. DEPENSES SCOLAIRES ET NIVEAU DE BIEN-ETRE

La structure des dépenses de l'éducation varie selon le niveau des ménages. Les ménages les plus riches consacrent 64,0% des dépenses en éducation aux frais de scolarité, 11,4% aux fournitures scolaires, 4,6% aux autres matériels scolaires, et 20,0% aux autres dépenses liées à l'éducation (transport, cantine, cotisation et répétiteur). Les ménages les plus pauvres, quant à eux, accordent 29,8% des dépenses en éducation aux frais de scolarité, 35,1% aux fournitures scolaires, 17,1% aux autres matériels scolaires, et 17,9% aux autres dépenses.

La dépense annuelle moyenne des ménages en éducation de leurs enfants s'élève à 120 894 F CFA au niveau national. Cette dépense est particulièrement élevée pour les ménages les plus riches soit 216 145 F contre 34 810 F CFA pour les 20% les plus pauvres.

Tableau IV-8: Dépenses moyenne d'éducation des ménages

		Montant	(en FCFA)			Proportion (%)						
		Par ména					nage					
	Frais de scolarité (y compris les frais d'inscription)	Frais de fournitures (livres, cahiers)	Frais pour les autres matériels scolaires	Autres dépenses	Dépenses totales	Frais de scolarité (y compris les frais d'inscription)	Frais de fournitures (livres, cahiers)	Frais pour les autres matériels scolaires	Autres dépenses			
Plus pauvre	10 390	12 204	5 969	6 248	34810	29,8	35,1	17,1	17,9			
Q2	24 053	14 599	6 444	10 290	55 385	43,4	26,4	11,6	18,6			
Q3	36 123	17 186	7 238	13 659	74 206	48,7	23,2	9,8	18,4			
Q4	63 207	22 072	9123	17 288	111691	56,6	19,8	8,2	15,5			
Plus riche	138 323	24612	10 002	43 208	216 145	64,0	11,4	4,6	20,0			
Total	70 338	19592	8 251	22714	120894	58,2	16,2	6,8	18,8			

# IV.3. STRATÉGIES DE RÉSILIENCE DES APPRENANTS FACE À LA COVID-19

Au Sénégal, dès l'apparition de la pandémie Covid-19, les établissements scolaires ont été fermés et des méthodes d'apprentissage alternatives ont été adoptées par les élèves pour s'adapter aux mesures de restriction prises par les autorités pour limiter la propagation de la pandémie. Il s'agit de l'auto-apprentissage, de devoirs à faire à la maison et l'enseignement par un parent/membre du ménage.

Au cours de cette période, 77,2% des élèves du public et 70,0% de ceux du privé ont fait recours à l'auto-apprentissage. Il est aussi noté que plus du tiers des élèves du public (38,3%) et plus de la moitié des ceux du privé (51,4%) ont fait des devoirs à la maison donnés par les enseignants. Par ailleurs, les élèves ont également reçu durant cette période de la part des membres du ménage des cours à domicile, soit 32,9% des élèves évoluant dans le public et 34,3% pour ceux du privé.

Tableau IV-9: Modalités d'apprentissage utilisées durant la Covid-19 selon le secteur d'enseignement et par milieu de résidence

		Public			Privé			Total	
Moyens éducatifs utilisés	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
A fait des devoirs de maison donnés par les enseignants	37,8	39,8	38,3	53,6	30,0	51,4	43,9	38,2	42,7
Utilisé des applications éducatives sur ordinateur /mobile/ tablette	13,9	10,3	12,9	21,5	7,0	20,1	16,8	9,8	15,4
Suivi des programmes éducatifs à la télé	23,6	15,8	21,6	24,3	15,7	23,5	23,9	15,8	22,2
Suivi des programmes éducatifs à la radio	4,2	2,3	3,7	1,4	3,0	1,6	3,1	2,4	3,0
Etudié par lui-même	78,2	74,4	77,2	69,3	76,7	70,0	74,7	74,8	74,8
Enseigné par un parent ou un autre membre du ménage	32,8	33,0	32,9	35,6	22,3	34,3	33,9	31,3	33,4
Enseigné par un tuteur	10,8	9,2	10,4	21,2	15,9	20,7	14,8	10,3	13,8
Autre	1,9	3,2	2,2	1,8	2,1	1,8	1,8	3,1	2,1

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

### Conclusion

Ce chapitre a permis d'examiner des statistiques relatives à l'éducation, tout en les mettant en relation avec le niveau de vie des ménages. Les statistiques de base de l'éducation révèlent des progrès encourageants sur la scolarisation entre 2018/2019 et 2021/2022 mais également des défis persistants sur la déperdition scolaire.

Les disparités entre les différents niveaux de bien-être soulignent l'urgence d'une action ciblée pour garantir à tous les enfants, indépendamment de leur origine socio-économique, l'accès à une éducation de qualité. La survenance de la pandémie de Covid-19 a souligné la nécessité de réfléchir à la mise en place de dispositifs pour assurer la continuité de l'apprentissage, même en temps de crise.

# **CHAPITRE V : Pauvreté et Santé**

La relation entre la pauvreté et la santé est une question complexe qui suscite un intérêt croissant aussi bien pour les spécialistes de la santé que pour les acteurs de la vie économique et sociale qui œuvrent à l'amélioration du bien-être, comme l'atteste l'Agenda 2030 des Nations Unies. La communauté internationale aspire à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » (ODD-3) et à instaurer la couverture sanitaire universelle (CSU) au plus tard en 2030.

Ainsi, l'enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) a recueilli des informations sur la situation sanitaire des personnes, y compris leur recours aux services de santé. De plus, les opinions des ménages sur leur niveau de satisfaction concernant les prestations offertes par les services de santé ont été relevées.

Dans ce chapitre, nous explorerons les liens entre la pauvreté et la santé, en examinant la morbidité, les types de maladies, les consultations, et la qualité des soins.

### V.1. STATISTIQUES DE BASE SUR LA SANTÉ

Les statistiques de base de la santé fournissent des indicateurs essentiels pour évaluer l'état de santé des populations. Les principaux indicateurs de base sur la situation sanitaire sont l'état de morbidité de la population et leurs causes, le handicap et le recours ou non à un service de santé en cas de maladie et/ou de blessure. Ces statistiques sont importantes pour identifier les tendances, les disparités et les besoins en matière de santé publique.

#### V.1.1. ETAT DE SANTE DE LA POPULATION

Les principaux indicateurs de base sur la situation sanitaire sont l'état de morbidité de la population et leurs causes, le handicap et le recours ou non à un service de santé en cas de maladie et/ou de blessure.

L'analyse des résultats sur l'état de santé de la population sénégalaise indique qu'au cours des trente (30) derniers jours précédant l'enquête, 22,1% de la population a déclaré avoir eu une maladie et/ou une blessure et parmi eux, plus de la moitié (56,9%) a recouru à un service de santé.

Suivant le milieu de résidence, l'enquête révèle que la proportion de personnes malades et/ou blessées est plus élevée en milieu urbain (24,9%) qu'en milieu rural (19,7%). Toutefois, la proportion de personnes ayant recouru à un service de santé ne varie presque pas d'un milieu à un autre et dépasse les 50%. Suivant le sexe, les femmes (24,7%) ont été plus affectées par une maladie et/ou une blessure que les hommes (19,1%).

Concernant le handicap, au niveau national, il concerne 8,5% de la population totale La proportion de personnes vivant avec un handicap est plus élevée chez les femmes (9,2%) que chez les hommes (7,6%). Cette proportion est aussi plus importante en milieu urbain (9,6%) qu'en milieu rural (7,5%).

Tableau V-1: Taux de morbidité déclaré, prévalence du handicap et proportion de personnes recourant aux soins

	Pourcentage de personnes se déclarant malades ou blessées	Pourcentage de personnes vivant avec un handicap	Pourcentage de personnes malades ayant recouru à un service de santé
	Mili	eu de résidence	
Urbain	24,9	9,6	56,3
Rural	19,7	7,5	57,7
		Sexe	
Masculin	19,1	7,6	55,9
Féminin	24,7	9,2	57,6
Total	22,1	8,5	56,9

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# V.1.2. PROBLEME DE SANTE DE LA POPULATION

Les résultats de l'EHCVM 2021/2022 montrent qu'au Sénégal les maladies les plus fréquentes sont le paludisme et/ou la fièvre (24,1%), les douleurs et/ou la fatigue (21,5%) et la toux et/ou le rhume (13,7%).

On note des disparités selon le sexe, avec une prévalence plus élevée chez les hommes pour la fièvre/paludisme (25,1%) et les accidents/blessures (3,8%). Chez les femmes ces deux maladies touchent respectivement 23,5% et 1,2% du total. Les femmes sont en plus touchées par les problèmes de tension soit 8,5% contre 4,2% pour les hommes.

Des disparités apparaissent également selon le milieu de résidence. La fièvre/paludisme et les douleurs/fatigues sont plus fréquentes en milieu rural, avec des taux respectifs de 28,6% et 23,3%, contre 20,2% et 20,0% en milieu urbain.

Tableau V-2: Répartition des malades par type de problème de santé selon le milieu de résidence et le sexe

Problème de santé	Se	хе	Milieu de	résidence	National	
Probleme de sante	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	ivational	
Fièvre/Paludisme	25,1	23,5	20,2	28,6	24,1	
Diarrhée	3,3	2,2	2,4	2,9	2,6	
Accident/Blessure	3,8	1,2	2,4	2,1	2,3	
Problème dentaire	3,9	3,8	5,1	2,4	3,9	
Problème de peau	2,4	1,9	2,4	1,8	2,1	
Maladie des yeux	2,6	2,2	2,4	2,3	2,3	
Problème de tension	4,2	8,5	7,0	6,6	6,8	

Problème de santé	Se	xe	Milieu de	résidence	National	
Probleme de Sante	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	National	
Fièvre typhoïde	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	
Problème d'estomac (ulcère)	2,6	4,5	3,9	3,5	3,8	
Mal de gorge	1,4	1,6	1,8	1,2	1,5	
Toux, rhume	15,8	12,3	14,4	13,0	13,7	
Diabète	1,2	1,6	1,8	0,9	1,4	
Complications liées à la grossesse	0,0	2,0	1,0	1,5	1,2	
Douleurs/fatigue	21,5	21,6	20,0	23,3	21,5	
Anémie/drépanocytose	0,5	1,1	1,0	0,7	0,9	
Maux de ventre	2,1	2,8	2,6	2,5	2,5	
Problème respiratoire	2,0	1,6	2,5	0,9	1,7	
Autre	7,7	7,4	9,1	5,7	7,5	

#### V.1.3. Types de structures pour les consultations medicales

Au Sénégal, parmi les personnes ayant eu un problème de santé, 51,6% ont fait recours à une structure de santé pour se faire consulter. Les dispensaires (35,3%) et les hôpitaux ou cliniques (16,3%) sont les structures de santé les plus visitées.

En milieu rural (53,0%) comme en milieu urbain (50,4%), plus de la moitié des malades et/ou des blessés se sont rendus dans une structure de santé pour se faire consulter. En plus, quel que soit le milieu de résidence, les personnes malades ou blessées font plus recours aux dispensaires qu'aux hôpitaux ou cliniques pour se faire consulter. Par ailleurs, l'analyse suivant le sexe montre qu'il n'existe pas de grandes différences, en termes de proportion, dans le recours aux types de structures de santé pour les consultations médicales.

Cependant, il faut noter qu'il existe une proportion importante de personnes malades et/ou blessées qui ne sont pas allées dans une structure de santé pour se faire consulter, soit 43,1% du total au niveau national. Les principales raisons avancées par ces personnes sont : l'automédication (43,7%), le manque d'argent (21,9%) et la non-nécessité (21,5%). La proportion de personnes malades et n'ayant pas fait recours à une structure de santé à cause de manque d'argent est plus élevée en milieu rural (28,6%) qu'en milieu urbain (16,2%). En outre, en milieu rural, 4,0% des personnes malades ne se sont pas fait consulter à cause de l'éloignement des structures de santé.

Tableau V-3: Répartition de la population par types de structures de santé fréquentés

Service de santé consulté	Se	хе	Milieu de re	National	
Service de sante consuite	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	IVational
Hôpital/Clinique	16,2	16,4	21,3	10,6	16,3
Dispensaire	34,4	35,9	29,1	42,4	35,3
Autres	5,3	5,4	6,0	4,7	5,4
Pas de consultation	44,1	42,4	43,7	42,3	43,1

Comice de comté como dité	Se	xe	Milieu de ré	sidence	Matianal
Service de santé consulté	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	National
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rais	on de non-	consultatio	n		
Pas nécessaire	23,0	20,5	22,6	20,2	21,5
Trop cher	3,8	2,5	2,7	3,4	3,0
Trop éloigné	2,0	2,2	0,6	4,0	2,1
Automédication	44,2	43,3	48,0	38,5	43,7
Pas de confiance	0,5	0,3	0,5	0,3	0,4
Peur du résultat/ traitement	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
Refus	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5
Manque d'argent	19,2	23,7	16,2	28,6	21,9
Non satisfait à la dernière consultation	1,2	1,0	1,2	0,9	1,1
Peur de contracter la COVID-19	0,1	0,4	0,4	0,1	0,3
Service spécialisé non disponible	0,6	0,4	0,6	0,3	0,5
Absence de personnel	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3
Attente de rendez-vous	2,1	2,0	3,0	0,9	2,0
Autre à préciser	1,8	2,2	2,6	1,4	2,1
Total	100	100	100	100	100

# V.1.4. SATISFACTION DE LA QUALITE DES PRESTATIONS

Les résultats de l'EHCVM 2021/2022 révèlent que, sur dix (10) personnes ayant eu un problème de santé et faisant recours à une structure de santé, plus de huit (8) sont satisfaites de la prestation de soins reçue auprès des services de santé (17,1% très satisfaits et 71,4% satisfaits).

L'analyse de la satisfaction suivant le milieu de résidence montre que, quel que soit le milieu de résidence, près de neuf (09) personnes sur dix (10) qui se sont fait consulter sont satisfaites de la prestation reçue auprès des services de santé. De même, le niveau de satisfaction est pratiquement identique suivant le sexe du malade.

Tableau V-4 : Satisfaction et raison de non-consultation de la population par milieu de résidence et sexe

Satisfaction lors de la consultation	Sex	xe	Milieu de	- National	
Satisfaction for sue la consultation	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	- IVALIONAI
Très satisfait	16,6	17,3	15,1	19,3	17,1
Satisfait	71,8	71,2	74,3	68,2	71,4
Peu satisfait	9,9	10,1	9,6	10,5	10,0
Pas du tout satisfait	1,7	1,3	1,0	1,9	1,5
Total	100	100	100	100	100

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# V.2. ANALYSE DES LIENS ENTRE SANTÉ ET PAUVRETÉ

Les personnes vivant dans la pauvreté ont souvent un accès limité aux soins de santé, à une alimentation nutritive et à des conditions de vie salubres, ce qui accroît leur vulnérabilité aux maladies. En conséquence, les problèmes de santé peuvent entraîner des coûts élevés et une perte de productivité, aggravant encore la situation de pauvreté. Comprendre et analyser cette relation est important pour élaborer des politiques de santé publique efficaces et réduire les inégalités socio-économiques.

### V.2.1. ETAT DE SANTE DE LA POPULATION SELON LE QUINTILE DE PAUVRETE

L'analyse des résultats montre qu'au Sénégal la morbidité augmente avec le niveau de bienêtre de la population. Chez les individus issus des ménages les plus pauvres on enregistre 15,8% qui ont déclaré avoir eu une maladie ou une blessure alors que cette proportion est de 22% chez les individus du quintile moyen et atteint 32,7% chez les plus riches. Au niveau national, ce taux est de 22,1%.

La proportion de personnes vivant avec un handicap suit aussi une tendance similaire à celle de la morbidité. Cette proportion est de 6,1% parmi les personnes des ménages les plus pauvres, tandis qu'elle s'élève à 7,7% chez les individus du quintile médian et à 12,4% chez les plus riches.

Tableau V-5 : Morbidité, handicap et recours à un service de santé de la population selon le quintile de niveau de vie

Niveau de bien- être	Pourcentage de personnes se déclarant malades ou blessés	Pourcentage de personnes vivant un handicap	Pourcentage de personnes malades ayant recouru à un service de santé
Plus pauvre	15,8	6,1	51,4
Q2	19,3	7,4	57,1
Q3	22,0	7,7	59,5
Q4	25,1	10,4	58,8
Plus riche	32,7	12,4	56,5
Total	22,1	8,5	56,9

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# V.2.2. PROBLEME DE SANTE DE LA POPULATION SELON LE QUINTILE DE NIVEAU DE VIE

Les maladies les plus répandues au Sénégal sont la fièvre et/ou le paludisme, la douleur et/ou la fatigue et la toux et/ou le rhume et ce quel que soit le niveau du bien-être. Néanmoins, les maladies comme le paludisme et/ou la fièvre affectent davantage les pauvres, alors que la toux et/ou le rhume et la douleur et/ou la fatigue sont plus importantes chez les riches.

En effet, la prévalence du paludisme et/ou la fièvre est de 16,1% chez les plus riches, 26,2% chez les individus du quintile médian et de 31,6% chez les plus pauvres. Pour la douleur et/ou la fatigue, la prévalence est évaluée à 24,1% chez les plus riches, 21% chez les individus du troisième quintile et 21,6% chez les plus pauvres. La proportion de personnes ayant contracté la toux et/ou le rhume s'élève à 15,1% au niveau des plus riches et respectivement à 13,3% et 12,8% pour les individus du quintile médian et les plus pauvres.

Tableau V-6 : Répartition des malades par type de problème de santé selon le quintile de pauvreté

			Quinti	le		
Problème de santé	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Ensemble
Fièvre/Paludisme	31,6	27,0	26,2	21,9	16,1	24,1
Diarrhée	3,7	3,1	3,2	2,0	1,5	2,6
Accident/Blessure	1,9	2,6	2,9	2,9	1,1	2,3
Problème dentaire	2,9	3,3	3,7	4,4	4,7	3,9
Problème de peau	2,0	2,6	2,3	2,1	1,5	2,1
Maladie des yeux	1,8	2,3	3,0	2,3	2,2	2,3
Problème de tension	5,0	6,3	6,7	8,2	7,3	6,8
Fièvre typhoïde	0,2	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2
Problème d'estomac (ulcère)	4,0	3,5	3,2	4,0	4,2	3,8
Mal de gorge	0,5	1,8	1,6	1,6	1,9	1,5
Toux, rhume	12,8	13,6	13,3	13,5	15,1	13,7
Diabète	0,4	0,5	0,8	2,2	2,6	1,4
Complications liées à la grossesse	1,4	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2
Douleurs/fatigue	21,6	21,6	21,0	19,4	24,2	21,5
Anémie/drépanocytose	1,3	0,7	0,8	0,8	0,7	0,9
Maux de ventre	2,6	2,2	1,9	3,1	3,0	2,5
Problème respiratoire	1,1	1,3	2,0	1,6	2,4	1,7
Autre	5,1	6,3	6,4	8,5	10,4	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# V.2.3. TYPES DE STRUCTURES POUR LA CONSULTATION MEDICALE SELON LE QUINTILE DE PAUVRETE

Les résultats de l'enquête montrent que le type de structures de santé auxquelles la population a recours en cas de problème de santé varie avec le niveau de bien-être.

On observe une forte inégalité d'accès aux structures de santé les mieux équipées entre les ménages les plus pauvres et les plus riches. Seulement 11,8% des plus pauvres ont consulté dans un hôpital/clinique contre 23,4% des plus riches. A l'inverse, les dispensaires qui sont des structures de soins primaires, sont davantage fréquentés par les ménages défavorisés, soit 40% pour les plus pauvres contre 27% pour les plus riches.

Par ailleurs Près de la moitié (48,6%) des personnes malades issues des ménages les plus pauvres n'ont consulté aucun service de santé, contre 43,5% pour les plus riches.

Tableau V-7 : Service consulté à la suite d'une maladie/blessure selon le quintile de niveau de vie

Service consulté		National				
Service consulte	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	ivational
Hôpital/Clinique	8,5	11,8	15,8	19,7	23,4	16,3
Dispensaire	38,6	40,0	37,5	34,6	27,0	35,3
Pas de consultation	48,6	42,9	40,5	41,2	43,5	43,1
Autres	4,4	5,3	6,2	4,6	6,1	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# V.2.4. SATISFACTION ET RAISON DE NON-CONSULTATION SELON LE QUINTILE DE PAUVRETE

Globalement, au moins huit (8) sur dix (10) individus déclarent être satisfaits ou très satisfaits des soins offerts par les services de santé.

Cependant, au niveau national comme dans chaque classe de pauvreté, les proportions d'individus qui ne sont pas du tout satisfaits des soins offerts par les services de santé varient entre 1 et 2,1%. Il est à noter aussi que le manque d'argent est plus évoqué comme raison de non-consultation par les personnes, avec 36,6% chez les plus pauvres et 22,2% et 6,1% respectivement chez les individus du quintile médian et les plus riches. De même, il ressort que les plus riches (59,2%) sont plus enclins à pratiquer l'automédication que les autres classes (40,3% pour les individus du troisième quintile et 31% chez les plus pauvres).

Tableau V-8 : Répartition des malades par niveau de satisfaction et raison de non-consultation

	N	-				
	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Nationale
	Satisfaction de la consultation (%)					
Très satisfait	16,0	16,2	17,0	18,7	16,9	17,1
Satisfait	70,9	69,7	72,6	70,4	73,4	71,4
Peu satisfait	12,0	12,0	9,2	9,0	8,8	10,0
Pas du tout satisfait	1,1	2,1	1,2	1,8	1,0	1,5
Total	100	100	100	100	100	100
	Raison de non-co	nsultatio	on (%)			
Pas nécessaire	17,4	19,5	25,0	23,7	21,5	21,5
Trop cher	5,2	3,2	3,7	1,4	1,9	3,0
Trop éloigné	4,6	2,2	1,4	1,4	1,3	2,1
Automédication	31,0	38,5	40,3	46,8	59,2	43,7
Pas de confiance	0,1	0,1	0,6	0,6	0,5	0,4
Peur du résultat/ traitement	0,2	1,2	0,4	1,2	0,9	0,8
Refus	0,2	0,7	0,9	0,7	0,3	0,5
Manque d'argent	36,6	30	22,2	17,4	6,1	21,9
Non satisfait à la dernière consultation	0,6	1,0	0,7	1,5	1,5	1,1

Peur de contracter la COVID-19	0,0	0,7	0,4	0,1	0,1	0,3
Service spécialisé non disponible	1,6	0,4	0,1	0,1	0,2	0,5
Absence de personnel	0,3	0,2	0,4	0,4	0,0	0,3
Attente de rendez-vous	0,6	1,2	2,6	2,3	3,2	2,0
Autre à préciser	1,5	1,3	1,5	2,6	3,2	2,1
Total	100,0	100,0	100	100	100,0	100,0

## Conclusion

L'analyse des indicateurs de santé au Sénégal révèle des disparités importantes dans l'accès aux soins et la morbidité, selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de richesse. La satisfaction à l'égard des soins reçus reste également élevée bien que les difficultés financières et l'automédication persistent comme principales raisons de non-consultation, surtout parmi les populations les plus pauvres.

Des mesures ciblées pour réduire ces disparités et garantir un accès équitable aux soins de santé sont essentielles pour améliorer le bien-être de la population sénégalaise.

# CHAPITRE VI : Pauvreté et Emploi

La lutte contre le chômage et la création d'emplois de qualité sont parmi les principaux défis auxquels font face les Etats en particulier ceux des pays en développement. Les niveaux d'emploi et de chômage sont les indicateurs évoqués, le plus souvent, dans les débats publics pour évaluer l'échec ou la réussite des politiques dans la lutte contre la pauvreté.

Au niveau mondial, la place de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté a été particulièrement mise en exergue avec l'adoption en 2015 par les Nations Unies de l'Objectif de Développement Durable 8 (ODD 8) intitulé : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Au Sénégal, l'emploi et plus particulièrement celui des jeunes est un objectif affiché par les autorités sénégalaises. Le Gouvernement a déployé des initiatives d'encadrement et d'insertion d'envergure pour les jeunes et les femmes.

En vue d'apprécier la situation du marché du travail à travers les niveaux d'emploi et de chômage tout en les liant au niveau de pauvreté, un module emploi a été intégré dans la présente enquête. Le présent chapitre qui fait une analyse du marché du travail en 2021/2022 permet d'appréhender la situation ainsi que le lien existant entre l'emploi et la pauvreté.

### VI.1. DÉFINITION DES CONCEPTS

L'analyse du marché du travail se fera conformément au nouveau cadre établi par la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des Statisticiens du Travail (19e CIST). Les concepts opérationnels qui seront définis dans cette section sont : la population en âge de travailler, la population active (main-d'œuvre), l'emploi et le chômage.

Population en âge de travailler: La population en âge de travailler comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité économique, comme définie par les systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Afin de permettre les comparaisons entre pays, les directives recommandent d'établir les statistiques du travail et de la main-d'œuvre pour la population âgée de plus de 15 ans. Dans le cadre de cette étude, la population en âge de travailler constitue les individus de la tranche d'âge 15 -59 ans, tous sexes confondus.

**Population active ou main-d'œuvre**: La Population active (ou main-d'œuvre) comprend toutes les personnes des deux sexes qui constituent, durant une période de référence spécifiée, la force de travail disponible pour la production de biens et services, comme définis par les systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Elle est égale à la somme de toutes les personnes en âge de travailler qui exercent une activité économique (en emploi) ou qui sont au chômage.

**Taux d'activité**: Le taux d'activité est généralement utilisé pour mesurer la participation de la main- d'œuvre. Il donne une indication sur la taille de l'offre de main-d'œuvre disponible pour produire des biens et des services. Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler.

**Population en emploi**: Les personnes dans l'emploi sont définies comme toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, durant une brève période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un bénéfice. Est considéré comme étant en emploi ou pourvu d'emploi, tout individu en âge de travailler, qui au cours de la période de référence de 7 jours, a été dans l'une des catégories suivantes :

- Emploi salarié : catégorie des personnes qui exercent une activité économique en contrepartie d'une rémunération ;
- Emploi non salarié : catégorie des personnes au travail pour leur propre compte ou ayant une entreprise (indépendants et employeurs) ;
- Les travailleurs familiaux non rémunérés.

**Taux d'emploi** : le taux d'emploi est le ratio « Population en emploi/population en âge de travailler ». Le taux d'emploi est le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

**Population en chômage** : Les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient :

- sans emploi ;
- disponibles pour travailler dans un emploi dans l'immédiat ou durant les deux semaines;
- à la recherche d'un emploi sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte.

Cette définition standard du chômage, qui met l'accent sur le critère de « recherche de travail », pourrait s'avérer restrictive dans des pays comme le Sénégal où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés et le marché du travail largement inorganisé. Ainsi, les personnes qui avancent une raison de "non-recherche" qui est indépendante de leur volonté, sont considérées comme chômeurs (personnes découragées par la recherche active) si elles satisfont les deux autres critères. Le taux de chômage qui est la proportion de chômeurs sur la main-d'œuvre est l'indicateur utilisé pour mesurer la demande d'emploi.

Le ratio de dépendance démographique : C'est le rapport entre la population en âge de travailler et les inactifs au sens de la législation (moins de 15 ans et 60 ans et plus).

Le ratio de dépendance économique ou ratio de dépendance effective : C'est le rapport entre les actifs occupés et les personnes à charge. Sont considérées comme personnes à charge les inactifs, les personnes en âge de travailler et qui ne sont pas occupées y compris les chômeurs.

# VI.2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques de la population en âges de travailler permet d'avoir un aperçu plus détaillé de la main-d'œuvre disponible et de celle potentielle. Elle est essentielle pour comprendre la dynamique du marché du travail. Elle permet d'identifier les caractéristiques sociodémographiques qui influencent la disponibilité et la qualité de la main-d'œuvre.

#### VI.2.1. STRUCTURE PAR STRATE ET RATIOS DE DEPENDANCE

Dans le cadre de cette présente étude, la population en âge de travailler est constituée des personnes âgées de 15 à 59 ans. Suivant le milieu de résidence, cette population est plus concentrée en zone urbaine (52,0%) dont 25,3% à Dakar urbain et 26,7% dans les autres zones urbaines.

Le poids de population en âge de travailler peut-être apprécié par rapport à l'analyse des dépendances démographique et économique.

En 2021/2022, le rapport de dépendance démographique s'est établi à 1,1 témoignant d'une prédominance des personnes dont l'âge est compris entre 15 ans et 59 ans. Cette prédominance de la population des moins de 15 ans et des 60 ans et plus est observée en zone rurale avec un rapport de 1,3 alors qu'en zone urbaine, les personnes âgées de 15 à 59 ans sont majoritaires avec un rapport de dépendance démographique de 0,9.

S'agissant de la dépendance économique, le taux s'est établi à 3,5 indiquant le nombre moyen de personnes non occupées pris en charge par un actif occupé.

Cette dépendance est plus forte en milieu rural (3,9), comparativement à la zone urbaine de Dakar (2,5) et aux zones urbaines des autres régions (3,4).

Tableau VI-1:Répartition de la population en âge de travailler et ratios de dépendance par milieu de résidence

	-	Urbain			
	Dakar	Autres	Ensemble	Rural	National
	urbain	urbains	Ensemble		
Proportion de la Population en âge de travailler	25,3	26,7	52	48	52,2
Ratio de dépendance démographique	0,8	1	0,9	1,3	1,1
Ratio de dépendance économique	2,5	3,4	3	3,9	3,5

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VI.2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE NIVEAU D'ETUDES

La répartition de la population en âge de travailler laisse apparaître en sus de la prédominance des personnes non scolarisées, une distribution plus concentrée dans le cycle primaire suivi du moyen général. Il s'en suit le cycle secondaire général. Enfin, le niveau supérieur compte la part la plus faible. En effet, 53,6% de la population en âge de travailler est non scolarisée, 17,3% ont atteint le niveau primaire, 24,0% le niveau secondaire et seulement 5,2% le niveau supérieur. Cette répartition de la population en âge de travailler par niveau d'étude est notée quels que soient le sexe et le milieu de résidence.

La prépondérance des personnes non scolarisées est plus importante en milieu rural où elles constituent 70,8% de la population en âge de travailler, 31,3% à Dakar urbain et 43,8% pour les autres zones urbaines. Suivant le sexe, 49,2% des hommes et 56,9% des femmes en âge de travailler sont non scolarisés.

Tableau VI-2 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe et par milieu de résidence selon le niveau d'études

		Milieu de résidence					
	Dakar urbain	Autres urbains	Urbain	Rural	Total		
Pas d'études	31,3	43,8	37,7	70,8	53,6		
Primaire	23,2	19,6	21,4	12,9	17,3		
Secondaire 1	20,5	20,3	20,4	11,2	16,0		
Secondaire 2	11,4	11,4	11,4	4,2	7,9		
Supérieur	13,5	4,9	9,1	1,0	5,2		

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VI.2.3. STRUCTURE PAR QUINTILE DE NIVEAU DE VIE SELON LE NIVEAU D'ETUDES

La population en âge de travailler est majoritairement composée de personnes non scolarisées, quel que soit le quintile de bien-être. Toutefois, leur proportion diminue avec l'augmentation du niveau de bien-être. En effet, la proportion de non scolarisés passe de 73,1% pour les plus pauvres à 32,7% pour les plus riches. À l'inverse la proportion des personnes scolarisées augmente avec le niveau de bien-être, notamment celle des personnes ayant atteint les niveaux secondaire et supérieur.

Tableau VI-3: Répartition de la population en âge de travailler par quintile de bien-être selon le niveau d'étude

mrodu a otado							
	Niveau de bien-être						
	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche		
Pas d'études	73,1	65,7	55,8	48,6	32,7		
Primaire	12,1	14,8	19,5	20,0	18,9		
Secondaire 1	10,9	13,2	14,7	17,9	21,3		
Secondaire 2	3,3	5,3	7,6	9,4	12,4		
Supérieur	0,7	1,1	2,5	4,2	14,8		

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VI.3. SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Cette partie est consacrée à l'analyse du marché du travail à partir d'une analyse sur l'offre de travail du moment. L'analyse du marché du travail sera basée sur les taux d'activité, d'emploi et du chômage qui constituent les trois principaux indicateurs du marché du travail.

#### VI.3.1. NIVEAU D'ACTIVITE

En 2021/2022, Le taux d'activité qui rend compte de la participation de la main-d'œuvre au sens élargi est ressorti à 58,1%. En d'autres termes, environ 6 personnes sur 10 en âge de travailler ont été actives sur le marché du travail.

L'utilisation de la main d'œuvre au marché du travail a été plus importante dans la zone urbaine de Dakar (61,4%) comparée aux autres zones urbaines (55,3%) et au milieu rural (57,8%) qui ont affiché des niveaux d'activité en deçà de la moyenne nationale. En outre, la participation de la main d'œuvre est plus importante chez les non pauvres avec un taux de 58,6% contre 57,0% chez les pauvres.

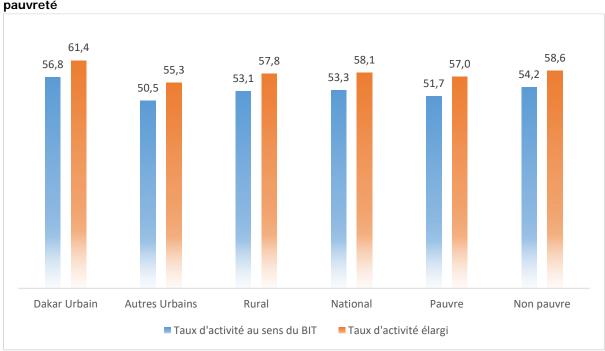


Figure VI-1 : Niveau d'utilisation de la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté

 $\underline{\textbf{Source}}: \mathsf{ANSD}, \, \mathsf{EHCVM} \,\, \mathsf{II}, \, \mathsf{2021/2022}$ 

Au niveau régional, l'utilisation de la main d'œuvre a été relativement plus intense dans les régions de Kaffrine (65,5%), Sédhiou (63,0%) et Dakar (61,4%) avec des taux d'activité supérieurs à la moyenne nationale. Toutefois, les plus faibles niveaux d'activité sont notés dans les régions de Tambacounda (48,9%), Louga (50,3%), Matam (50,5%) et Kaolack (51,1%).

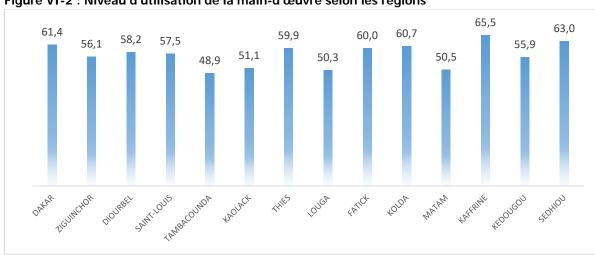


Figure VI-2 : Niveau d'utilisation de la main-d'œuvre selon les régions

### VI.3.2. NIVEAU D'EMPLOI

Plus de la moitié de la population en âge de travailler a été mobilisée pour la production des biens et services. En effet, le taux d'emploi, qui est le rapport entre la main d'œuvre et la population en âge de travailler, impliquée dans la production des biens et services au sens de la comptabilité nationale, est ressorti à 51,6%.

Suivant le milieu de résidence, le taux d'emploi est plus élevé dans la zone urbaine de Dakar, soit 53,7%. En outre, le taux d'emploi est plus important chez les non pauvres avec 52,2%.

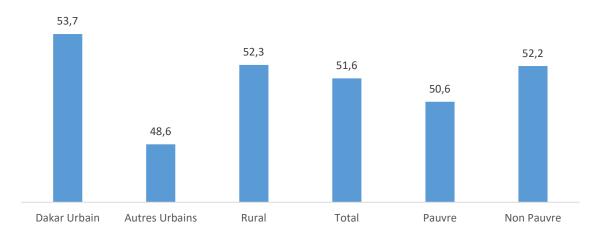


Figure VI-3 : Taux d'emploi de la main-d'œuvre selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Le taux d'emploi est plus élevé dans les régions de Kaffrine et Sédhiou avec des taux d'emploi respectifs de 60,4% et 57,5%. Ces deux régions sont suivies par Kolda (56,3%), Thiès (55,9%), Fatick (55,4%) et Dakar (53,8%). Toutefois, les taux d'emploi de la main d'œuvre les plus faibles sont notés dans les régions de Tambacounda (42,7%), Matam (43,7%), Kaolack (44,3%) et Louga (45,9%).

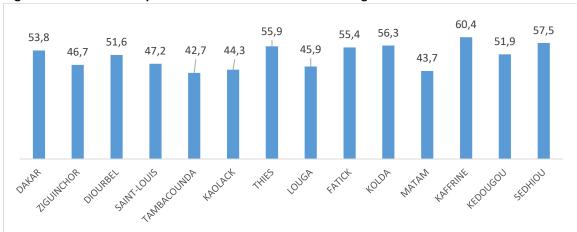


Figure VI-4 : Taux d'emploi de la main-d'œuvre selon les régions

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

## VI.4. CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

L'analyse des caractéristiques de l'emploi permet d'avoir une meilleure connaissance de la nature des emplois existant dans l'économie. Dans cette sous-partie, il s'agit de décrire la structure des emplois selon le secteur institutionnel, le statut d'occupation et les branches d'activité des individus.

## VI.4.1. EMPLOI ET SECTEUR INSTITUTIONNEL

L'analyse de l'emploi et des secteurs institutionnels est importante pour comprendre la structure et la performance économique d'un pays. Elle permet d'identifier les tendances en matière de création d'emplois et la répartition des travailleurs entre les secteurs public, privé et associatif.

### VI.4.1.1. Profilage selon le milieu de résidence

La structure des emplois en 2021/2022 est marquée par l'importance du secteur privé, qui concentre 95,8% des actifs, contre 4,2% pour le secteur public.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que la même situation est observée au niveau national. Cependant, dans le milieu urbain, le secteur public joue un rôle plus important, employant 7,1% des actifs contre 1,3% en milieu rural.

Tableau VI-4: Répartition de la population en emploi par secteur institutionnel selon le milieu de résidence (%)

Secteur institutionnel	Urbain	Rural	Total
Public	7,1	1,3	4,2
Privé	92,9	98,7	95,8
Total	100,0	100,0	100,0

### VI.4.1.2. Profilage selon les quintiles de niveau de vie

Chez les plus pauvres, 1,1% des emplois relève du secteur public contre 98,9% pour le secteur privé. Par ailleurs, la part des emplois du public augmente progressivement selon le bien-être, pour atteindre 9,6% chez les plus riches. En revanche, celle des emplois du secteur privé diminue suivant le niveau de bien-être, passant de 98,9% pour les plus pauvres à 90,5% pour les plus riches.

Tableau VI-5: Répartition (%) de la population en emploi par secteur institutionnel selon le niveau de bien-être

Secteur institutionnel		N	iveau de l	oien-être		
Secteur institutionner	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Public	1,1	1,6	2,8	4,1	9,6	4,2
Privé	98,9	98,4	97,2	95,9	90,5	95,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VI.4.2. STATUT DANS L'EMPLOI

L'analyse du statut dans l'emploi est fondamentale pour comprendre la diversité des conditions de travail et des protections sociales des travailleurs. Elle permet de distinguer les employés, les travailleurs indépendants, les employeurs et les aides familiaux. Cette analyse est essentielle pour formuler des politiques visant à améliorer la qualité de l'emploi et à réduire les inégalités sur le marché du travail.

#### VI.4.2.1. Profilage selon le milieu de résidence

A l'échelle nationale, environ 73,4% des emplois sont vulnérables, soit 52,1% de travailleurs pour compte propre et 21,3% d'aides familiaux et apprentis.

Les travailleurs pour compte propre représentent la catégorie la plus importante avec 52,1% des emplois. Cette proportion atteint même 57,0% en milieu rural, reflétant la prédominance du travail indépendant et de l'auto-emploi dans les campagnes.

Dans les zones urbaines, le travail pour compte propre reste prédominant mais dans une moindre mesure (46,9%). On y trouve également une part non négligeable de salariés du

privé (30,3%) ainsi que du public (7%). Tableau VI-6: Répartition des emplois selon le statut dans l'emploi, par milieu de résidence (%)

Ctatut dana llamania:		Milieu de résidence				
Statut dans l'emploi	Urbain	Rural	Total			
Salarié public	7,0	1,3	4,0			
Salarié privé	30,3	12,9	21,4			
Patron	2,1	0,5	1,3			
Travailleur compte propre	46,9	57,0	52,1			
Aide familial/apprentis	13,8	28,4	21,3			
Total	100,0	100,0	100,0			

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

### VI.4.2.2. Profilage selon les quintiles de niveau de vie

Une corrélation est notée entre le niveau de richesse et le type de statut dans l'emploi. Dans le quintile le plus pauvre, seulement 1% des emplois sont des salariés du public et 13,4% des salariés du privé. La majorité écrasante est constituée de travailleurs à compte propre (52,9%) et d'aides familiaux/apprentis (32,3%).

À mesure qu'on progresse dans les quintiles de richesse, le salariat prend de l'importance. Dans le quintile le plus riche, on trouve 9,6% de salariés publics et 30,6% de salariés privés. Le travail à compte propre diminue mais reste substantiel (46%). La part des aides familiaux diminue à 11,2%, traduisant une baisse des formes d'emploi traditionnelles.

La catégorie des patrons reste très minoritaire mais croît légèrement avec le niveau de richesse, passant de 0,4% dans le quintile inférieur à 2,6% dans le supérieur.

Tableau VI-7 : Répartition (%) des emplois par statut dans l'emploi, selon le niveau de bien-être

Statut dans l'emploi		Niveau de bien-être				
Statut dans i emploi	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Salarié public	1,0	1,5	2,7	3,8	9,6	4,0
Salarié privé	13,4	16,5	19,5	23,9	30,6	21,4
Patron	0,4	0,7	1,0	1,2	2,6	1,3
Travailleur compte	52,9	55,2	54,3	53,1	46,0	52,1
propre						
Aide familial/apprentis	32,3	26,0	22,5	18,0	11,2	21,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VI.4.3. EMPLOI SELON LES BRANCHES D'ACTIVITE

Une analyse globale de la structure des emplois par branche d'activités (tableau VI-6) montre que le tertiaire reste le secteur qui contribue le plus à la création d'emplois. En effet, les branches du tertiaire que sont le commerce (17,7%), les transports (5,6%) et les autres services (21,4%) fournissent près de la moitié (44,7%) des emplois. L'agriculture et l'industrie

viennent en deuxième et troisième place en employant respectivement 29,9% et 25,4% des travailleurs.

### VI.4.3.1. Profilage selon le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence révèle des différences marquées dans la répartition des emplois entre les différents secteurs économiques. Dans le milieu urbain, le secteur tertiaire prédomine en fournissant 59,5% des emplois. En revanche, en milieu rural, le secteur agricole reste le principal pourvoyeur d'emplois (53,0%), suivi du secteur tertiaire avec 28,6% du total des emplois ruraux.

Tableau VI-8: Répartition (%) des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence

Branche d'activité		Milieu de résidence	
branche d'activité	Urbain	Rural	Total
Agriculture	8,5	53,0	29,9
Industrie	32,0	18,4	25,4
Commerce	21,0	14,0	17,7
Transport	7,3	3,8	5,6
Services	31,2	10,8	21,4
Total	100,0	100	100,0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

### VI.4.3.2. Profilage selon les quintiles de niveau de vie

Une analyse de la répartition des emplois selon le niveau de vie révèle que le secteur agricole est le principal pourvoyeur d'emplois aux individus les plus pauvres (62,3%). En revanche, chez les plus riches, le secteur tertiaire domine, fournissant 64,7% des emplois, dont le sous-secteur des services représente 34,7%.

Tableau VI-9: Répartition (%) des emplois par branche d'activité selon le niveau de bien-être

Branche d'activités	_		Qı	uintiles		
branche u activites	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Agriculture	62,3	43,9	27,5	19,4	8,7	29,9
Industrie	15,5	23,7	29,0	30,2	26,6	25,4
Commerce	8,6	14,4	18,5	20,8	22,8	17,7
Transport	3,7	4,8	6,0	5,6	7,2	5,6
Services	9,9	13,2	19,1	24,0	34,7	21,4
Total	100,0	100	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VI.5. ANALYSE DU NIVEAU DE SALAIRE

Les résultats de l'enquête montrent que le salaire moyen mensuel est ressorti à 122 123 FCFA en 2021/2022. Une comparaison du salaire moyen mensuel des hommes à celui des femmes montre que ces dernières sont relativement moins rémunérées, le salaire des hommes étant 1,3 fois plus élevé.

130 667 122 123 104 408 26 259 Hommes Différence **Esemble** Femmes

Figure VI-5: Salaire moyen mensuel selon le sexe (F CFA)

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Le niveau de vie des travailleurs est étroitement lié à leur situation sur le marché du travail et par conséquent à leur niveau de rémunération. Les résultats montrent qu'il existe des différences salariales notoires entre pauvre et riche en particulier et, en général, entre individus appartenant à des quintiles de niveau de vie différents. En effet, quel que soit le sexe, le salaire moyen mensuel des non pauvres est le double de celui des pauvres. Cette différence de salaire moyen entre pauvres et non pauvres est plus marquée chez les femmes.

Le niveau de rémunération mensuel augmente aussi avec le niveau de vie. Le salaire moyen mensuel des plus pauvres est de 45 933 FCFA, soit 3,6 fois plus faible que celui des plus riches. Ces écarts salariaux entre les niveaux de vie sont plus importants chez les hommes.

Tableau VI-10: Salaire mensuel selon quintile de niveau de vie et le statut de pauvreté (en FCFA)

	Hommes	Femmes	National
Pauvreté			
Pauvre	71 828	35 576	62 765
Non pauvre	148 412	117 532	137 752
Niveau de vie			
Plus pauvres	65 025	34 794	57 037
Q2	78 294	36 814	68 001
Q3	89 545	44 988	75 790
Q4	108 692	148 940	120 800
Plus riches	211 185	132 025	180 234

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VI.6. ANALYSE DES HEURES DE TRAVAIL HEBDOMADAIRES

Le temps de travail s'entend comme le temps consacré à des activités productives et l'aménagement de ce temps au cours d'une période de référence donnée. Il englobe le temps consacré à la production de tous les biens et services, qu'il soit payé ou non au sens du Système de comptabilité nationale (SCN). L'analyse des heures de travail permet de comprendre les variations en termes de charge de travail et de productivité dans différents secteurs.

# VI.6.1. HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE SELON LE SEXE ET LE STATUT DE PAUVRETE DES ACTIFS OCCUPES

La population active occupée effectue en moyenne 42,4 heures de travail par semaine. Ce nombre d'heures de travail par semaine est plus élevé chez les hommes (46,3 heures) que chez les femmes (37,1 heures).

En outre, les résultats montrent que les non pauvres qui travaillent 43,7 d'heures par semaine font, en valeur absolue, 3,6 heures de plus que les pauvres. Ce constat est valable quel que soit le sexe mais plus notoire chez les hommes, avec 4,5 heures de plus par semaine.

Tableau VI-11: Heures de travail par semaine des actifs occupés selon le statut de pauvreté et le sexe

	Nationale	Hommes	Femmes	Différence
Pauvre	40,1	43,5	34,7	8,8
Non pauvre	43,7	48,0	38,3	9,8
Ensemble	42,4	46,3	37,1	9,2

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VI.6.2. HEURE DE TRAVAIL ET NIVEAU DE BIEN-ETRE

Au niveau national, le nombre d'heures de travail par semaine des actifs occupés augmente avec le niveau de vie, passant de 33,1 heures chez les plus pauvres à 41,0 heures chez les plus riches. Cette situation sur le nombre d'heures de travail par semaine demeure le même quel que soit le sexe.

Tableau VI-12: Heures travaillées par semaine selon le sexe et le niveau de bien-être

Niveau de bien-être	Nationale	Hommes	Femmes	Différence
Plus pauvre	38,4	41,6	33,1	8,5
Q2	41,7	45,3	36,0	9,3
Q3	42,3	46,2	36,7	9,5
Q4	42,8	47,4	36,8	10,7
Plus riche	46,1	50,5	41,0	9,5

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

### Conclusion

En conclusion, l'analyse de la population en âge de travailler révèle une série de défis socioéconomiques au Sénégal. La majorité de cette population est concentrée en milieu urbain, où plus de la moitié manque d'instruction formelle, notamment parmi les femmes. Les disparités éducatives sont également marquées entre les quintiles de niveau de vie, les plus bas étant les moins instruits.

Le secteur privé, malgré son rôle dominant dans la création d'emplois, offre principalement des emplois précaires, en particulier dans le secteur des services. En revanche, l'agriculture demeure le principal secteur d'emploi en milieu rural. La qualité de l'emploi joue un rôle crucial dans le niveau de vie, les emplois moins précaires du secteur public étant généralement associés à des niveaux de vie plus élevés.

Le chômage reste un problème majeur, particulièrement prononcé dans les zones urbaines comme Dakar.

# **CHAPITRE VII : Pauvreté et cadre de vie**

La pauvreté se présente sous diverses formes et se manifeste par une variété de privations, allant de l'insuffisance alimentaire à un accès restreint aux services sociaux de base. Elle se traduit souvent par un manque de confort et de bien-être. En effet, les divers services tels que l'accès à l'électricité, à l'eau, l'assainissement, la propreté, l'énergie de cuisson, l'accès à internet, etc. contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

Ce chapitre analyse les caractéristiques du logement des ménages ainsi que l'accès aux services associés (eau, électricité, assainissement, internet etc.) en relation avec la pauvreté.

# VII.1. PAUVRETÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

La pauvreté est une situation où les individus manquent des ressources nécessaires pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, tels que la nourriture, l'eau potable, l'éducation et les soins de santé. Elle touche aussi de nombreux aspects de la vie, y compris l'accès à un logement adéquat.

#### VII.1.1. TYPE DE LOGEMENT

L'analyse du type de logement permet de distinguer cinq catégories : les appartements dans un immeuble, les maisons à étage, les maisons basses, les baraques et les cases.

La répartition des ménages selon le type de logement met en évidence une prédominance des maisons basses » avec une part de 68,0%. Les maisons à étage viennent en deuxième position avec un pourcentage de 19,6%. Les cases et les baraques constituent les types d'habitation les moins importants, soit respectivement 9% et 4%.

La répartition selon le lieu de résidence révèle que les maisons basses sont plus nombreuses dans les autres milieux urbains (80,5%) et en milieu rural (76,5%). En revanche, à Dakar urbain, la maison à étage (47,7%) est le type de logement prédominant.

L'analyse du type de logement selon le niveau de vie du ménage montre une corrélation entre ces variables. En effet, les appartements dans un immeuble (6,0%) et les maisons à étage (43,8%) sont plus occupés par les plus riches tandis que les pauvres vivent le plus souvent dans les maisons basses (69,6%) et les cases (28,3%).

Tableau VII-1 : Répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence et niveau de bien-être.

		Zone			Quintile		_		
Type de Logement	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Appartement dans un immeuble	8,0	0,5	0,1	0,0	1,2	1,2	2,2	6,0	2,5
Maison A Etage	47,7	16,8	3,3	1,2	5,6	11,0	22,2	43,8	19,6
Maison Basse	43,8	80,5	76,5	69,6	79,5	80,2	69,9	48,5	68,0
Baraque	0,6	0,5	0,8	0,9	0,6	0,7	0,9	0,5	0,7
Case	0,0	1,8	19,3	28,3	13,1	6,9	4,8	1,2	9,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

# VII.1.2. NATURE DES MATERIAUX DU LOGEMENT

L'analyse de la nature des matériaux de construction des logements est une composante déterminante pour évaluer les conditions de vie des populations. Les matériaux utilisés peuvent refléter le niveau économique des habitants et leur accès à des ressources de qualité. L'examen de ces éléments permet de mieux comprendre les inégalités sociales et économiques qui persistent entre les ménages.

#### VII.1.2.1. Nature des murs

Au Sénégal, près 3 ménages sur 4 (75,6%) résident dans des logements dont les murs sont en ciment, en béton ou en pierres. La même situation demeure quel que soit le milieu de résidence ou le niveau de bien-être des ménages. Par ailleurs, 25,3% des plus pauvres vivent dans des logements avec des murs extérieurs construits à base de banco amélioré ou semi-dur, et 16,6% en pailles ou en motte de terre.

#### VII.1.2.2. Nature du toit

Les résultats révèlent que les ménages vivent dans des logements dont les toitures sont à base de tôles (40,9%) et de dalle en ciment (37,9%).

La nature du toit varie selon le milieu de résidence, à Dakar urbaine 74,5% des ménages vivent dans des logements dont les toitures sont des dalles en ciment. En revanche, en milieu rural, plus de la moitié (55,6%) des ménages vivent dans des logements disposant d'une toiture en tôles, et 19,2% occupent des logements dont la toiture est en paille. Dans les autres milieux urbains, 49,1% des ménages habitent dans des logements disposant d'une toiture faite de tôles. Selon le niveau de bien-être, il est observé que les plus pauvres occupent des logements dont la toiture est en tôles (55,6%) ou en paille (19,8%), tandis que ceux des plus riches sont en dalle en ciment (72,6%).

# VII.1.2.3. Type de revêtement du sol

Globalement, les types de revêtement du sol les plus fréquents sont le ciment ou béton (43,1%) et les carreaux ou marbre (38,2%). Selon le milieu de résidence, à Dakar urbain 68,9% des ménages occupent des logements dont le revêtement du sol est en carreaux ou marbre alors que dans les autres milieux urbains (46,1%) et le rural (51,4%) il est en ciment ou béton.

Suivant le niveau de bien-être, les résultats montrent que le revêtement du sol en carreau ou marbre est plus observé chez les ménages les plus riches, soit plus de 7 ménages sur 10 (71,3%). Par contre, chez les plus pauvres les logements dont le sol est revêtu de ciment ou bêton (49,4%) et en terre battue ou Sable (43,3%) sont plus fréquents.

Tableau VII-2: Principaux matériaux de construction du logement selon le milieu de résidence et le niveau de bien-être

		Zone			Quintile	e de bier	n-être		
	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Principau	ıx matér	iaux de	constru	iction mu	rs exté	rieurs			
Ciment/Béton/Pierres	92,5	83,3	60,6	45,8	66,0	75,6	83,7	92,5	75,6
Briques cuites	6,7	6,6	6,7	7,2	7,8	8,5	6,7	4,2	6,7
Bac alu, vitres, etc.	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Banco amélioré/semi-dur	0,0	6,5	16,4	25,3	13,4	8,5	4,5	1,1	9,1
Matériaux de récupération (planches, tôles, etc.)	0,8	1,0	1,7	2,2	2,0	1,0	1,2	0,5	1,3
Pierres simples (Traditionnelles)	0,0	0,4	1,3	1,8	1,3	0,5	0,3	0,0	0,7
Paille, motte de terre	0,0	1,7	12,3	16,6	8,5	5,1	3,1	1,4	6,0
Autre (à préciser)	0,0	0,1	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,1	0,3
Pas de clôture	0,0	0,4	0,3	0,4	0,6	0,4	0,0	0,1	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
		Natu	re du to	oit					
Dalle en ciment	74,5	38,9	14,1	5,5	19,1	25,6	44,9	72,6	37,9
Tuile	14,9	9,7	7,7	7,0	11,5	13,0	12,0	8,0	10,3
Tôles	9,6	49,1	56,3	55,6	55,1	52,7	36,8	17,6	40,9
Paille	0,1	1,9	19,2	28,8	12,6	7,1	4,7	1,3	9,3
Banco	0,0	0,2	1,2	1,6	0,9	0,8	0,2	0,1	0,6
Chaume	0,0	0,1	1,1	1,0	0,7	0,5	0,6	0,1	0,5
Nattes	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Autre (à préciser)	0,9	0,1	0,2	0,4	0,0	0,2	0,7	0,5	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Тур	e de rev	rêtemer	nt du sol					
Carreaux/Marbre	68,9	42,6	16,1	5,4	15,9	30,1	46,3	71,3	38,2
Ciment/Béton	27,4	46,1	51,4	49,4	58,0	51,9	41,3	24,4	43,1
Terre battue/Sable	3,2	10,5	31,0	43,3	25,3	16,9	11,5	3,7	17,7
Bouse d'animaux	0,0	0,1	0,7	1,3	0,6	0,1	0,0	0,1	0,4
Autre	0,5	0,8	0,8	0,6	0,4	1,0	1,0	0,6	0,7
Total Source: ANSD_FHCVM_IL_2021/2022	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VII.1.3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Le titre de propriété est un document administratif qui atteste la propriété d'un bien, que celuici ait été acheté, transmis par donation, par héritage ou à la suite d'un partage.

# VII.1.3.1. Propriétaire avec titre

Au Sénégal, plus 3 ménages sur 4 sont propriétaires de leur logement, dont 45,7% sont propriétaires avec titre et 31,1% sont propriétaires sans titre. La répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation indique que 44,4% des ménages résidant à Dakar urbain sont propriétaires avec titre tandis que 40,4% sont des locataires. Dans les autres agglomérations urbaines, plus de 6 ménages sur 10 (64,3%) sont propriétaires de leur logement avec titre, tandis que les ménages locataires représentent 14,7% de cette population résidentielle. En milieu rural, les ménages sont le plus souvent propriétaires de leurs logements : 57,6% de propriétaires sans titre et 36,2% de propriétaires avec titre.

L'analyse suivant le niveau de bien-être révèle que chez les plus riches, 47,5% des ménages sont propriétaires avec titre contre 9,2% de propriétaires sans titre et 32,4% de locataires. En revanche, chez les plus pauvres, les ménages propriétaires sans titre prédominent avec 65,3%.

Tableau VII-3: répartition des ménages selon d'occupation par zone et par niveau de bien-être

		Zone			Quintile de bien-être					
Statut d'occupation	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total	
Propriétaire titre	44,4	64,3	36,2	26,7	41,7	50,9	55,4	47,5	45,7	
Propriétaire sans titre	4,8	13,5	57,6	65,3	43,2	31,5	23,6	9,2	31,1	
Locataire	40,4	14,7	2,0	3,5	9,0	11,9	16,0	32,4	16,4	
Autre	10,4	7,5	4,2	4,5	6,2	5,7	5,1	10,9	6,8	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VII.1.3.2. Propriétaire sans titre

Au Sénégal, parmi les ménages propriétaires sans titre, 66,0% pensent que la détention de titre n'est pas exigée par la loi. La raison évoquée de la non-détention d'un titre de propriété par les ménages propriétaires sans titre est davantage citée en milieu rural (69,0%) et dans les autres centres urbains (51,7%). Les principales raisons évoquées par les ménages résidant à Dakar urbain sont la non-exigence par la loi (45,3%).

Les ménages qui n'ont pas de titre de propriété pourraient toutefois disposer d'un document (facture de vente ou des impôts, document relatif à l'héritage ou autres) qui atteste, selon eux, de la propriété du logement. Cependant, les résultats indiquent que parmi les ménages sénégalais ne disposant pas de titre de propriété, la majeure partie (84,9%) n'a aucun document qui atteste de la propriété de leur logement.

L'analyse suivant le milieu de résidence montre que c'est dans la zone rurale où il y a la plus grande proportion de ménages qui déclare n'avoir aucun document justifiant la propriété de leur logement (88,2%). A Dakar urbain et dans les autres centres urbains, cette proportion tombe respectivement à 56,9% et 71,4%.

Aussi, c'est dans les milieux urbains où l'on retrouve la plus grande part de ménages disposant de documents relatifs à l'héritage (16,3% à Dakar urbain et 15,4% dans les autres milieux urbains) ou d'une facture de vente (17,0% à Dakar urbain et 8,4% pour le reste de la zone urbaine).

Tableau VII-4: Disposition d'acte administrative du logement par milieu de résidence (en %)

	Daison do non obtantion du		Zone		
	Raison de non-obtention du - titre	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Total
	Pas exigé par la loi	45,3	51,7	69,0	66,0
	Les frais d'établissement sont trop chers	1,8	7,7	2,9	3,4
	Bureau d'enregistrement trop loin	0,0	0,6	1,1	1,0
	Processus en cours	12,7	19,4	8,1	9,6
	Procédure trop longue	8,5	10,9	9,0	9,2
<b>Propriétaire</b>	Autre à préciser	24,3	6,0	7,7	8,3
sans titre	Héritage	7,5	3,7	2,2	2,6
	Total	100	100	100	100
	Document attestant le droit de propriété				
	Facture de vente	17,0	8,4	0,6	2,2
	Facture des impôts	4,7	3,3	3,4	3,5
	Documents relatifs à l'héritage	16,3	15,4	6,8	8,1
	Autre à préciser	5,1	1,6	1,0	1,3
	Aucun document	56,9	71,4	88,2	84,9
	Total	100	100	100	100

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VII.1.3.3. Location

Les personnes vivant dans la pauvreté ont souvent un accès limité à des logements de qualité, les exposant à des conditions de vie précaires et instables. De plus, les coûts élevés de location peuvent absorber une grande partie de leurs revenus, réduisant les autres dépenses de consommation des ménages.

La répartition des ménages locataires selon le responsable en charge du loyer révèle qu'au niveau national, les dépenses de location sont assurées essentiellement par les parents (72,1%). Il existe toutefois certains ménages pour qui, les frais de location sont assurés par un ami ou autre une personne, soit une proportion de 8,5% de l'ensemble des ménages locataires.

Tableau VII-5: Répartition des ménages en location selon personnes en charge du loyer

Statut du payour		Zone	<u> </u>	Total
Statut du payeur	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	TOLAI
Parent	75,3	59,8	100,0	72,1
Ami ou autre personne	8,2	10,0	0,0	8,5
Employeur privé	6,3	0,0	0,0	4,8
Entreprise publique	0,0	2,3	0,0	0,5
Autre (à préciser)	7,0	3,6	0,0	6,1
Conjoint	3,2	24,3	0,0	8,0
Total	100	100	100	100

# VII.2. PAUVRETÉ ET ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

Cette partie examine l'accès aux services sociaux de base tels que l'électricité, l'eau potable, l'assainissement, l'énergie de cuisson, ainsi qu'aux services de télécommunication. De plus, il évalue les dépenses des ménages en énergie, en eau, en téléphonie, et en services d'internet, tout en analysant les différences selon les régions et les niveaux de bien-être.

### VII.2.1. ACCES A L'ELECTRICITE

L'accès à l'électricité est un facteur crucial dans la lutte contre la pauvreté, car il impacte directement la qualité de vie et les opportunités économiques des populations. Les foyers sans accès à l'électricité sont souvent privés de services essentiels comme l'éducation, la santé et les technologies de communication. Cette privation contribue à maintenir les inégalités et limite les chances de développement socio-économique.

#### VII.2.1.1. Source d'éclairage

L'analyse de la source d'éclairage des ménages révèle que l'électricité est la plus répandue au niveau national. Elle est utilisée par 82,3% des ménages dont 68,4% sont branchés au réseau électrique, 10,2% aux plaques solaires et 3,8% aux générateurs. La source d'éclairage varie considérablement en fonction de la zone géographique et du niveau de bien-être. A Dakar urbain, 98,5% des ménages s'éclairent à l'électricité contre 92,3% dans les autres zones urbaines et 66,7% en zone rurale. Par ailleurs, selon le niveau de bien-être, la proportion des ménages les plus riches s'éclairant avec de l'électricité s'élève à 95,9% contre 49,9% chez les plus pauvres.

Par ailleurs, en zone rurale, beaucoup de ménages dépendent encore de sources d'énergie alternatives telles que les lampes à pile/solaires (30,4%), les lampes à pétrole (0,6%) et d'autres sources non conventionnelles.

Tableau VII-6: Principale source d'éclairage des ménages selon les quintiles de pauvreté (%)

		Zone				Quintile			
Source d'éclairage	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Electricité réseau	94,7	84,4	42,9	22,4	52,6	66,3	77,5	89,8	68,4
Electricité (générateur)	3,7	4,7	3,4	2,9	3,2	4,4	4,5	3,7	3,8
Electricité avec plaque solaire	0,1	3,2	20,4	24,6	16,2	11,5	7,5	2,4	10,1
Lampe à pétrole	0,2	0,0	0,6	0,4	0,4	0,7	0,2	0,2	0,4
Lampe à pile/Lampe solaire	0,4	6,0	30,4	45,4	25,1	15,1	9,7	3,0	15,6
Paraffine/Bois/Planche	0,4	0,9	0,9	2,0	1,0	0,9	0,5	0,2	0,8
Autre (à préciser)	0,5	0,8	1,5	2,4	1,6	1,2	0,2	0,6	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

# VII.2.1.2. Niveau d'accès à l'électricité

L'accès à l'électricité universel demeure toujours problématique au Sénégal. En effet, le taux d'accès à l'électricité (réseau, générateur ou solaire) est estimé à 82,3 % niveau national, ce qui signifie qu'une partie significative des ménages (17,7%) reste sans accès à ce service essentiel.

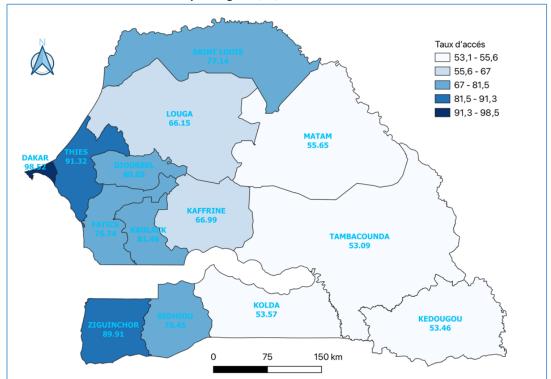
Toutefois, une forte disparité est observée selon le milieu de résidence. L'accès au réseau électrique est beaucoup plus répandu à Dakar urbain, où 98,5% des ménages ont accès à l'électricité contre 92,2% dans les autres zones urbaines et 66,6% en milieu rural.

La répartition selon le niveau de bien-être établit une relation entre le niveau de richesse et l'accès à l'électricité. Les ménages les plus riches affichent un taux d'accès au réseau de 96,9%. En revanche, les plus pauvres ont le taux le plus bas, avec seulement 49,9% des ménages ayant accès à l'électricité.

98,5
92,2
66,6
Plus pauvre Q2 Q3 Q4 Plus riche quintile zone quintile de bien-être (en %)

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

À l'échelle régionale, l'accès à l'électricité est le plus élevé dans les régions de Dakar (98,5%), Thiès (91,3%) et Ziguinchor (89,3%). En revanche, les régions de Tambacounda (53,1 %), Kédougou (53,5 %) et Kolda (53,6 %) affichent les taux les plus bas. Le niveau d'accès à l'électricité demeure également inférieur à la moyenne nationale dans les autres régions, indiquant des besoins importants en développement d'infrastructures électriques dans ces zones.



Carte VII-1: Accès l'électricité par région (%)

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

VII.2.1.3. Type d'abonnement au réseau électrique

Le compteur classique est le type d'abonnement le plus répandu auprès des ménages, représentant 60,8 % des abonnements. Les compteurs à carte prépayée sont utilisés par plus d'un ménage sur trois (37,7%).

Le compteur classique est le type d'abonnement prédominant dans toutes les zones géographiques. Il est utilisé par 60,3% des ménages à Dakar urbain, 69,8% dans les autres milieux urbains et par 51,9% des ménages ruraux. Il est aussi plus privilégié par les ménages se trouvant dans les trois derniers quintiles supérieurs soit par 6 ménages sur dix.

Le type compteur avec carte prépayée est également une option, et il est plus fréquent en milieu rural (45,8%) par rapport aux zones urbaines. Il convient de souligner que dans les deux premiers quintiles (Plus pauvre, Q2), le compteur avec carte prépayée est plus répandu.

Tableau VII-7: type d'abonnement des ménages selon les quintiles de pauvreté

		zone		quintile					
type d'abonnement	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Compteur classique	60,3	69,8	51,9	47,6	55,0	59,9	62,1	63,4	60,8
Compteur avec carte prépayée	39,2	28,2	45,8	48,9	42,7	38,4	36,4	35,5	37,7
Les deux	0,1	0,7	0,4	0,0	0,3	0,6	0,4	0,4	0,4
Additionneuse/Décompteur	0,0	0,1	0,5	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,2
Sans Compteur	0,4	1,1	1,4	3,5	1,4	1,1	0,6	0,6	0,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

# VII.2.2. ACCES A L'EAU

Le manque d'eau potable diminue la qualité de vie. L'accès à l'eau potable est un élément crucial pour améliorer les conditions de vie et lutter contre la pauvreté et certaines maladies (choléra, diarrhée, etc.). Les populations pauvres sont souvent les plus touchées par le manque d'accès à des sources d'eau potable, ce qui expose leur santé à de graves risques. En outre, le temps et les ressources consacrés à la collecte de l'eau limitent leurs opportunités économiques et éducatives. Garantir un accès équitable à l'eau potable est donc essentiel pour réduire les inégalités et promouvoir un développement durable.

#### VII.2.2.1. Niveau d'accès à l'eau

L'accès à l'eau potable considéré dans le cadre de cette étude prend en compte les robinets (interne, public, du voisin et de la concession), les fontaines, les forages et les puits couverts (à domicile ou ailleurs). Les indicateurs d'accès à l'eau montrent qu'au Sénégal 93,7% des ménages ont accès à une source d'eau potable.

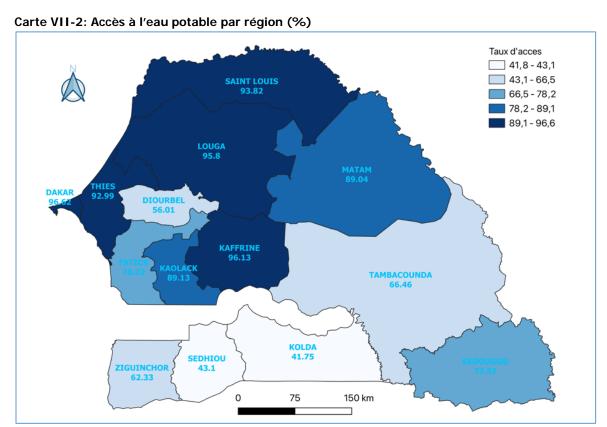
L'accès à l'eau potable diffère selon le milieu de résidence et le niveau de bien-être des ménages. Dans Dakar urbain, 96,9% des ménages ont accès à l'eau potable contre 93,3% dans les autres centres urbains et 91,8% dans le milieu rural.

Tableau VII-8 : Accès à l'eau potable des ménages selon les quintiles de pauvreté

		Zone		Total
	Dakar urbain Autre urbain Rur		Rural	Total
Robinet dans le logement	80,0	47,0	28,0	47,9
Robinet dans la cour/Concession	9,7	25,6	20,6	18,7
Robinet du voisin	4,7	3,6	5,6	4,8
Borne fontaine/Robinet public	2,4	3,9	10,3	6,4
Puits ouvert dans la cour/Concession	0,0	4,6	4,4	3,2
Puits ouvert ailleurs	0,0	4,1	13,6	7,3
Puits couvert dans la cour/Concession	0,0	1,9	0,9	0,9

		Zone		Total
	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Total
Puits couvert ailleurs	0,0	1,8	4,5	2,5
Forage dans la concession	0,0	0,1	0,2	0,1
Forage ailleurs	0,0	0,7	3,8	1,9
Source aménagée	0,0	0,3	0,6	0,3
Source non aménagé	0,0	0,0	0,0	0,0
Fleuve/Rivière/Lac/Barrage	0,0	0,0	0,1	0,1
Eau en bouteille	2,2	1,5	0,4	1,2
Vendeur ambulant	0,0	4,5	5,6	3,7
Autres sources	1,0	0,4	1,5	1,1
Total	100	100	100	100

L'accès à l'eau potable varie considérablement entre les régions. Dakar, Kaffrine, Louga, et Saint-Louis présentent les taux les plus élevés, avec des pourcentages de 96,62%, 96,13%, 95,8%, et 93,82% respectivement. En revanche, Sédhiou (43,1%) et Kolda (41,75%) ont les taux les plus bas, indiquant des défis importants en matière d'accès à l'eau potable dans ces régions. De même, des taux d'accès inférieur à la moyenne nationale sont observés dans les régions de Diourbel (56,0%), Ziguinchor (62,3%), Fatick (78,2%), Tambacounda (66,5%) et Kédougou (77,6%).



Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VII.2.2.2. Type de source

L'eau de robinet est la source d'eau prédominante dans toutes les zones géographiques, avec un taux d'accès à Dakar urbain de 96,9%, de 80,1% dans les autres zones urbaines, et 64,5% dans les zones rurales 64,5%. L'utilisation du robinet comme source d'eau augmente aussi avec le niveau de bien-être des ménages.

L'eau de puits est une source d'eau importante, notamment en milieu rural, où 27,4% des ménages l'utilisent comme source. Les ménages du quintile le plus pauvre ont davantage recours à l'eau de puits (38,4%).

Tableau VII-9 : Sources d'accès à l'eau de boisson des ménages selon les quintiles de pauvreté

Source d'eau	Zo	Zone			Quintile					
potable en saison	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total	
Eau de robinet	96,9	80,1	64,5	59,1	68,9	75,5	81,9	88,2	77,8	
Eau de puits	0,0	13,3	27,4	38,8	25,7	17,4	11,1	4,1	15,8	
Eau de surface	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	
Eau en bouteille/sachet	2,3	6,0	6,0	0,9	4,2	5,6	5,2	6,4	4,9	
Autre	0,9	0,6	2,1	0,9	1,2	1,5	1,8	1,3	1,4	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VII.2.3. ACCES A L'ASSAINISSEMENT ET AUX SERVICES DE PROPRETE

Les populations pauvres ont souvent un accès limité à des installations sanitaires adéquates, ce qui expose à des risques accrus de maladies hygiéniques et d'infections. L'accès à l'assainissement joue ainsi un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté, car étant intimement lié à la santé publique, à la qualité de vie et au développement économique des communautés défavorisées.

#### VII.2.3.1. Accès aux toilettes

Les résultats de l'enquête montrent qu'au Sénégal, les W.C avec chasse d'eau automatique ou manuelle (53,4%), les latrines dallées (29,8%) et les fosses rudimentaires/trou ouvert sont les principaux types de toilettes utilisées par les ménages. En revanche, il est noté l'existence de ménages ne disposant pas de toilettes dans leur logement et font leurs besoins dans des toilettes publiques (1,1%).

La grande majorité des ménages résidant à Dakar urbain ont accès à des toilettes avec chasse d'eau, soit 90,1%. Dans les autres zones urbaines et dans le milieu rural, elles sont utilisées respectivement par 42,8% et 36,6% des ménages. L'utilisation des fosses rudimentaires/trous dans le sol (18,4%), faire ses besoins soit dans la nature (9,1%) soit dans des toilettes publiques (1,2%) sont également une option plus utilisée dans les zones rurales.

Les ménages des quintiles les plus riches ont tendance à avoir un meilleur accès à des toilettes modernes, comme celles avec chasse d'eau, par rapport aux ménages des quintiles inférieurs.

Tableau VII-10 : Pourcentage de ménages ayant accès aux types de sanitaires selon les quintiles de pauvreté

		Zone				Quintile	<b>:</b>		
Type de toilettes	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
W,C, avec chasse d'eau	90,1	48,5	32,6	18,5	34,7	45,2	58,8	76,9	53,4
Latrines dallées (ventilée, couverte, simple)	8,5	42,1	36,7	37,0	36,3	37,9	30,9	19,1	29,8
Fosse rudimentaire/trou ouvert	0,1	6,9	18,4	27,0	18,7	10,1	6,3	1,8	10,2
Toilettes publiques	0,7	1,4	1,2	1,6	0,8	2,0	0,9	0,7	1,1
Autre	0,6	1,3	11,1	15,8	9,5	5,0	3,1	1,5	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La nature ou le type de toilette utilisé par les ménages pour satisfaire leurs besoins varie selon les régions, L'utilisation des W,C avec chasse d'eau est plus fréquente dans les régions de Dakar (89,9%), Diourbel (61,6%), Fatick (55,2%) et Thiès (47,9%). A Kolda (67,7%) et à Sédhiou (44,7%) les fosses rudimentaires/trou ouvert sont majoritairement utilisées par les ménages, les latrine dallées concernent davantage les autres régions.

Tableau VII-11: Indicateurs d'accès à l'assainissement selon la région

Région de résidence	W,C, avec chasse d'eau	Latrines dallées	Fosse rudimentaire / trou ouvert	Toilettes publiques	Autre
DAKAR	89,9	8,7	0,1	0,6	0,7
ZIGUINCHOR	34,8	36,0	27,6	0,3	1,3
DIOURBEL	61,6	29,0	2,2	2,3	4,9
SAINT-LOUIS	27,6	53,6	11,3	3,0	4,5
TAMBACOUNDA	6,8	54,1	24,5	2,7	12
KAOLACK	34,2	43,6	9,2	0,9	12,2
THIES	47,9	45,0	2,1	1,0	4
LOUGA	41,7	38,0	6,4	0,0	13,9
FATICK	55,2	26,6	7,1	0,7	10,3
KOLDA	7,4	22,5	67,6	0,0	2,4
MATAM	32,3	41,5	9,4	1,1	15,7
KAFFRINE	36,4	26,8	15,5	2,1	19,2
KEDOUGOU	8,5	61,4	18,8	0,9	10,5
SEDHIOU	12,8	41,4	44,7	1,1	0

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VII.2.3.2. Evacuation des matières fécales

Les principaux modes d'évacuation des selles des ménages sont les fosses (septique, étanche, simple) (78,8%) et l'égout (13,7%).

Selon le milieu de résidence, l'utilisation des fosses (septique, étanche, simple) est plus fréquente à Dakar urbain (64,1%), dans les autres zones urbaines (89,1%) qu'en milieu rural (82,8%). Pour les évacuations par l'égout, 35,4% des ménages à Dakar urbain y ont accès contre moins de 6,0% pour les autres zones urbaines et rurales.

Par rapport au niveau de bien-être, les ménages des quintiles supérieurs ont un meilleur accès aux modes d'assainissement plus modernes, tels que les égouts et les fosses septiques.

Tableau VII-12 : Mode d'évacuation des excréments selon le milieu de résidence et le quintile de pauvreté

Mode				Total					
wode	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Egout	35,4	5,8	3,1	4,2	3,9	7,5	10,0	26,5	13,7
Fosse septique	52,7	59,0	35,8	20,0	39,3	45,4	57,1	54,3	47,0
Fosse étanche	2,1	3,3	3,1	2,4	3,3	2,7	2,7	2,9	2,8
Fosse simple	9,3	26,8	44,0	52,8	41,2	34,8	25,2	14,7	28,9
Compost	0,0	1,5	3,3	3,8	3,4	2,8	1,0	0,5	1,8
Rue/Cour/Caniveau/Nature	0,4	2,5	6,4	10,5	5,8	4,5	2,3	0,5	3,6
Autre	0,1	1,1	4,4	6,4	3,3	2,3	1,7	0,6	2,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

#### VII.2.3.3. Evacuation des eaux usées

La rue/nature est le lieu d'évacuation des eaux usées par les ménages (50,7%). Les ménages évacuant les eaux usées en aménageant des puisards et des trous se sont établis respectivement à 18,2% et 10,6%. L'accès à un système d'évacuation moderne (égout) concerne seulement 18,2% des ménages.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 40,2% des ménages de Dakar urbain ont accès à un système d'évacuation par égout et 36,7% par puisards (fosse moderne). Dans les autres milieux urbains, l'évacuation par égout et les puisards concerne respectivement 16,3% et 21,0% des ménages. En milieu rural, moins de 10,0% des ménages ont accès à un système d'évacuation par égout ou par puisards. Dans ce milieu 75,0% des ménages évacuent les eaux usées dans la rue ou dans la nature.

Chez les plus riches, la propension à évacuer les eaux usées par égout et puisard (fosse moderne) est plus importante et a atteint respectivement (33,1%) et (30,5%). Par contre, les ménages évacuant les eaux usées dans la rue sont majoritaires (74,8%).

Tableau VII-13: Mode d'évacuation des eaux usées selon le quintile de pauvreté

		Zone	Zone Quintile						
	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Puisard (fosse moderne)	36,7	21,0	4,9	2,7	7,8	13,4	20,3	30,5	18,2
Egout	40,2	16,3	4,3	5,0	7,6	10,7	14,9	33,1	17,8
Trou dans la parcelle	4,9	12,0	13,4	14,2	14,1	14,5	9,2	6,4	10,6
Dans la rue/nature	14,8	48,3	75,0	74,8	67,7	59,3	52,8	27,5	50,7
Autre	3,4	2,5	2,3	3,3	2,8	2,1	2,9	2,6	2,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VII.2.4. EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Pour les ménages résidant dans Dakar urbain, la collecte des déchets par les services de l'Etat est accessible à 87,2%. Toutefois, des disparités en matière d'évacuation des ordures des ménages par les services de ramassage sont relevées, 14,2% en milieu rural, 87,2% à Dakar urbain et 56,6% dans les autres zones urbaines.

Chez les plus riches, 47,2% des ménages ont accès au service de ramassage des ordures contre 17,2% pour les plus pauvres. Par contre, ces derniers ont plus utilisé les dépotoirs sauvages (49,1%) et aux dépotoirs publics (18,1%). Il faut noter que, les ordures brûlées par les ménages sont assez fréquentes chez les pauvres (21,2%).

Pour les ménages résidant dans Dakar urbain, la collecte des déchets est accessible à 87,2%, Une certaine disparité en matière d'évacuation des ordures est relevée car, en milieu rural, seuls 14,2% des ménages ont accès au service de ramassage,

Tableau VII-14: Mode d'évacuation des ordures selon le quintile de pauvreté

Mode d'évacuation des		Zone				Quinti	le		
ordures	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Dépotoir public	10,8	16,5	16,0	18,1	15,8	16,7	15,1	11,2	14,6
Ramassage	87,2	56,6	14,2	7,4	25,3	36,5	51,3	73,2	46,1
Brûlées par le ménage	0,0	9,9	15,4	21,2	13,7	11,7	6,6	3,5	9,5
Enterrées par le ménage	0,0	0,5	1,1	1,0	1,4	0,7	0,3	0,3	0,6
Dépotoir sauvage	0,6	15,2	50,3	49,1	40,2	32,4	25,1	10,3	27,0
Autre (à préciser)	1,4	1,3	3,1	3,3	3,6	2,1	1,6	1,4	2,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

### VII.2.5. ACCES A L'ENERGIE DE CUISSON

Les principaux combustibles utilisés par les ménages pour la cuisson sont le bois (41,4% dont 30,6% pour le bois ramassé et 10,8% pour le bois acheté), le gaz (37,4%) et le charbon de bois (19,6%).

L'utilisation du bois comme combustible concerne principalement les ménages ruraux avec un pourcentage 72,9%. Dans les zones urbaines, le gaz est le premier combustible utilisé par les ménages (77,3% pour Dakar urbain et 39,0% pour les autres urbains (39,0%), suivi du charbon de bois (18,6% à Dakar urbain et 31,0 % chez les autres urbains.

Les ménages les plus riches (67,3%) font recours au gaz tandis que les ménages les plus pauvres (74,3%) ramassent le bois pour leur cuisson.

Tableau VII-15: Indicateurs d'accès à l'énergie de cuisson

		Zone				Quintile	:		
	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Ensemble
Bois ramassé	1,0	11,8	59,8	74,3	51,7	34,9	21,4	6,7	30,6
Bois acheté	1,2	17,5	13,1	12,3	15,1	15,1	12,8	4,6	10,8
Charbon de bois	18,6	31,0	13,9	7,6	18,9	24,4	24,4	19,2	19,6
Gaz	77,3	39,0	11,1	2,6	13,1	25,1	40,5	67,3	37,4
Electricité	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Pétrole/Huile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déchets animaux	0,0	0,0	1,2	2,6	0,6	0,3	0,5	0,0	0,6
Autre	1,7	0,6	0,7	0,6	0,6	0,3	0,2	2,1	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VII.2.6. ACCES AUX TELECOMMUNICATIONS

La révolution numérique a engendré des transformations profondes dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), rendant ces technologies plus accessibles à une large population. Cela a entraîné une augmentation significative de leur utilisation dans la vie quotidienne.

# VII.2.6.1. Accès des ménages à la téléphonie

L'accès des ménages à la téléphonie, mesuré par la proportion de ménages dont au moins un membre dispose d'un téléphone mobile. Il en résulte que la téléphonie mobile est extrêmement répandue à travers tout le pays, avec un taux de pénétration très élevé (près de 99%) dans les zones urbaines comme rurales et à tous les niveaux de bien-être.

# VII.2.6.2. Accès des individus à la téléphonie

L'accès des individus à la téléphonie mobile est déterminé par la proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui dispose d'un téléphone mobile. Les résultats montrent aussi que la téléphonie mobile est également répandue chez les individus âgés de 12 ans et plus. La proportion de la population âgée de 12 et plus disposant d'un téléphone mobile est estimée à 66,4%.

Cependant, les taux d'accès varient en fonction du milieu de résidence et des niveaux de vie. La pénétration de la téléphonie mobile est plus importante chez les personnes vivant en milieu urbain, notamment à Dakar (79,8%). En milieu rural, le taux d'accès est de 58,4%.

Par ailleurs, l'accès à la téléphonie mobile croît avec le niveau de bien-être. Les taux d'accès les plus élevés ont été observés chez les plus riches (80,8%) contre 50,8% chez les plus pauvres.

L'utilisation de la téléphonie suit la même tendance que l'accès. Le taux d'utilisation est évalué à 64,6% au niveau national et les taux les plus élevés sont observés à Dakar urbain (79,3%) et chez les ménages les plus riches (81,1%).

Tableau VII-16: Indicateurs d'accès et utilisation de la téléphonie par milieu de résidence, statut de pauvreté et quintile

	Zone			Quintile					
	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
% de ménages abonnés au réseau de téléphone fixe	5,8	1,9	0,2	0,0	0,1	0,2	0,5	6,3	2,2
Taux de pénétration du téléphone mobile (% de ménages avec au moins un membre disposant de téléphone portable)	99,6	99,6	99,0	98,8	99,5	99,2	99,4	99,5	99,3
Taux d'accès au téléphone mobile (% d'individus de 12 ans et plus disposant d'un téléphone)	79,8	68,5	58,4	50,8	59,3	64,3	71,8	80,8	66,4
Taux d'utilisation de téléphone portable	79,3	67,2	56,5	48,6	57,1	62,5	70,7	81,1	64,8

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VII.2.6.3. Accès internet

L'accès à internet est mesuré dans le cadre de cette enquête à travers les modes et/ou lieux de connexion (téléphone, clé internet, au bureau, etc.) des populations âgées de 10 ans ou plus.

En 2021/2022, le taux d'accès à l'internet est de 46,8%. Des disparités d'accès à l'internet sont notées selon le milieu de résidence, le niveau de vie et la région. En effet, en zone rurale, 31,3% des personnes ont accès à l'internet tandis que dans la zone urbaine de Dakar, au moins sept personnes sur dix (71,0%) y ont accès et un peu plus de la moitié (52,8%) dans les autres milieux urbains.

Les populations pauvres ont moins d'accès à Internet que les non pauvres. Cette disparité est illustrée par la tendance croissante du taux d'accès à Internet en fonction du niveau de bienêtre. Ainsi, le taux d'accès passe de 20,9% chez les plus pauvres à 70,5% chez les plus riches.

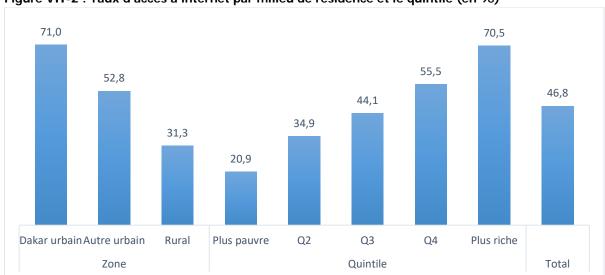
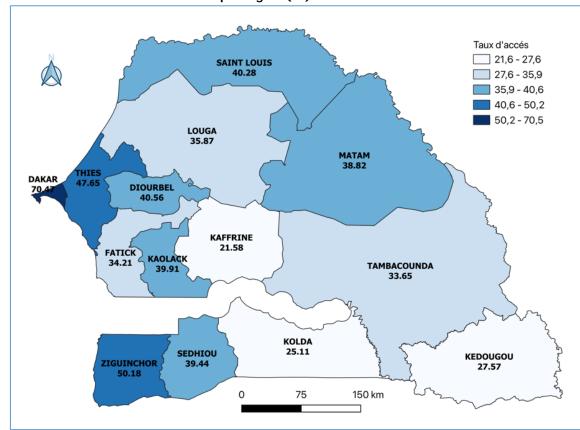


Figure VII-2: Taux d'accès à internet par milieu de résidence et le quintile (en %)

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

La répartition de l'accès à Internet au Sénégal montre des disparités entre les régions. Dakar affiche le taux le plus élevé avec 70,5 %, suivie de Ziguinchor (50,2 %) et Thiès (47,7 %). Les régions de Diourbel, Saint-Louis et Kaolack ont des taux situés entre 40,6 % et 39,9 %. Les taux les plus faibles sont notés dans les régions de Kaffrine (21,6 %), Kédougou (27,6 %) et Kolda (25,1 %), où seulement moins de 30,0% des 10 ans et plus ont accès à l'internet.



Carte VII-3: Taux d'accès à l'internet par région (%)

# Conclusion

L'accès aux services de base tels que l'électricité, l'eau, l'assainissement et l'énergie de cuisson reste un défi majeur pour de nombreux ménages, particulièrement dans les zones rurales et parmi les populations les plus pauvres. Ces services sont non seulement essentiels pour répondre aux besoins fondamentaux des populations défavorisées, mais ils constituent également des leviers indispensables pour stimuler le développement économique et social. L'absence ou l'accès limité à ces services contribue à perpétuer les inégalités et à maintenir les communautés dans des conditions de vie précaires.

Améliorer l'accès à l'électricité permet non seulement d'éclairer les foyers mais aussi de soutenir les activités économiques, tandis que l'accès à l'eau potable réduit les risques de maladies hydriques et améliore la santé publique. De même, des installations sanitaires adéquates réduisent les infections et améliorent la qualité de vie, tandis que l'accès à une énergie de cuisson propre réduit les risques pour la santé associés à la fumée et contribue à la préservation de l'environnement.

S'agissant les télécommunications, bien que l'accès aux services de télécommunications, en particulier à la téléphonie mobile et à l'internet, soit plus répandu, des disparités persistent.

# CHAPITRE VIII : Pauvreté, insécurité alimentaire, chocs et résilience

L'impossibilité d'accès à des aliments nécessaires pour la satisfaction des besoins nutritionnels adéquats demeure toujours une préoccupation pour la communauté internationale. En effet, en 2015, les pays se sont engagés à mettre un terme à la faim et à la malnutrition sous toutes leurs formes d'ici 2030 à travers l'objectif 2 des Objectifs de Développement Durables (ODD).

L'année 2020 a été marquée au Sénégal par la pandémie COVID-19<sup>10</sup>. Le pays n'a pas été épargné par les conséquences de la Covid-19. Les mesures prises pour stopper la propagation du virus ont entraîné des répercussions économiques considérables, notamment sur les systèmes alimentaires. Au-delà de son impact sur les systèmes de santé, la COVID-19 a affecté l'ensemble du système alimentaire, avec un risque accru d'insécurité alimentaire.

Le présent chapitre a pour objectif d'analyser la situation de la sécurité alimentaire au Sénégal, et les principaux chocs subis par les ménages ainsi que leurs stratégies d'adaptation pour y faire face. Une analyse des effets de la pandémie sur les conditions de vie des ménages est aussi faite.

En outre, le temps et les ressources consacrés à la collecte de l'eau limitent leurs opportunités économiques et éducatives. Garantir un accès équitable à l'eau potable est donc essentiel pour réduire les inégalités et promouvoir un développement durable.

# **VIII.1. INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

On parle de sécurité alimentaire lorsque « tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Conférence Mondiale de l'Alimentation de 1996). Cette définition montre que la sécurité alimentaire est un phénomène complexe multidimensionnel. De nombreuses méthodes fondées sur des indicateurs économiques allant de la production et la disponibilité de la nourriture à la qualité de l'alimentation au niveau national et régional sont traditionnellement été utilisées pour mesurer la situation alimentaire des ménages.

# VIII.1.1. L'ECHELLE DE MESURE DE LA FAIM BASEE SUR LES EXPERIENCES

Le principe fondamental de la mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences est que la gravité de l'insécurité alimentaire d'un individu ou d'un ménage peut ne pas être observée directement (variable latente). Seules les manifestations de cette dernière sont

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Au Sénégal, la pandémie de la Covid-19 est apparue au mois de mars 2020

observables à travers les résultats obtenus sur un questionnaire, composé de questions (items) appelant une réponse binaire (oui/non) et n'évoquant pas directement l'insécurité alimentaire.

Le module d'enquête du FIES<sup>11</sup> comporte 8 questions (ou items) nécessitant des réponses dichotomiques simples (oui ou non). Les répondants doivent ainsi indiquer, au courant de la période de référence (12 derniers mois), s'ils ont rencontré des difficultés à se procurer de suffisamment de nourriture ainsi que les éventuelles stratégies d'adaptation adoptées.

# VIII.1.2. L'EXPERIENCE DE LA FAIM

La consommation d'une nourriture peu variée, l'inquiétude de la suffisance de la nourriture, et la consommation d'une alimentation peu nutritive et saine sont les expériences de la faim les plus vécues par les ménages au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. En effet, 46,8% des ménages ont déclaré « avoir mangé une nourriture peu variée », 44,1% ont été « inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture », et 39,9% ont affirmé n'avoir pas pu manger une nourriture saine et nutritive à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources.

De même, l'expérience « mangé moins que ce que vous pensiez ou que vous auriez dû manger » a été vécue par 34,5% des ménages. Ainsi, 1 ménage sur 3 a été affecté par au moins l'une de ces quatre expériences.

Concernant les expériences les plus sévères à savoir « passer toute une journée sans manger » et « avoir faim sans manger » par manque d'argent ou d'autres ressources, elles ont été vécues respectivement par 4,1% et 13,6% des ménages.

Par ailleurs, 23,1% des ménages ont déclaré « avoir vécu l'expérience sauter un repas » et 18,2% ont exprimé « avoir subis l'expérience n'avoir plus de nourriture » au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent ou d'autres ressources pour s'en procurer.

La même tendance est notée quel que soit le milieu de résidence, même si les ménages ruraux sont plus affectés par les différentes expériences de la faim.

L'expérience « passé toute une journée sans manger » par manque d'argent ou d'autres ressources a été vécue par 3,3% des ménages de Dakar urbain, contre 3,8% des ménages des autres zones urbaines, et par 4,7% des ménages ruraux. Celle « Avoir faim mais sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources» par manque d'argent ou d'autres ressources, a affecté 11,0% des ménages de Dakar urbain, 12,0% de ceux des autres zones urbaines et 16,2% des ménages ruraux.

90

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> FIES : Food Insecurity Experience Scale (Echelle de mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences)

Tableau VIII-1: L'expérience de la faim

Expériences de la faim (Items)  Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage :	Dakar Urbain	Autres Urbains	Rural	National
Avez été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de ressources ?	31,6	40,1	54,2	44,1
N'avez pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ?	22,3	37,0	52,9	39,9
Avez mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ?	29,3	42,8	60,1	46,8
Avez dû sauter un repas parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	19,1	20,9	26,8	23,1
Avez mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?	22,9	34,0	42,2	34,5
N'avait plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?	13,7	16,2	22,3	18,2
Avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	11,0	12,0	16,2	13,6
Avez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources ?	3,3	3,8	4,7	4,1

# VIII.1.3. PREVALENCE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE BASEE SUR LES EXPERIENCES

L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences permet de faire ressortir deux indicateurs : la prévalence de l'« insécurité alimentaire modérée ou grave » et celle de l' « insécurité alimentaire grave <sup>12</sup> ».

# VIII.1.3.1. Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le milieu de résidence

La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est estimée 29,9% et celle de l'insécurité alimentaire grave à 3,9% sur la période 2021/2022.

L'insécurité modérée ou grave a affecté 37,4% des ménages en milieu rural contre 20,8% à Dakar urbain, et 26,9% dans autres zones urbaines. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave, quant à elle, est évaluée à 4,9% en milieu rural, 2,6% à Dakar urbain et 3,5% dans les autres zones urbaines.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Les deux indicateurs ne sont pas sommables. En effet, les deux indicateurs sont des probabilités calculées sur la base de seuils différents.

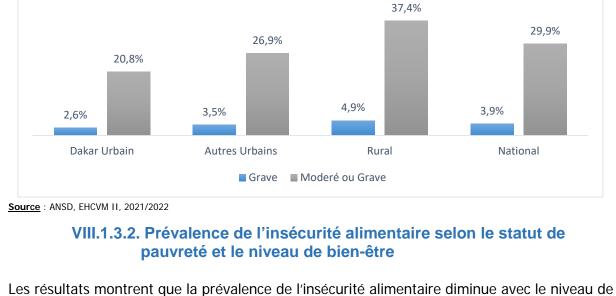


Figure VIII-1: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le milieu de résidence

vie des ménages. En effet, plus le bien-être augmente plus le risque d'insécurité alimentaire diminue. Chez les plus pauvres, la prévalence de l'insécurité alimentaire **modérée ou grave** 

est estimée à 50,3%. Par contre, elle est 4 fois plus élevée chez les plus riches (11,1%).

Concernant l'insécurité alimentaire grave, le niveau de prévalence est de 7,6% chez les plus

Figure VIII-2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le niveau de vie 50,3% 36.6% 29,9% 27,3% 24,3% 11,1% 7,6% 4,7% 3,9% 2,9% 3,0% 1,2% Plus pauvre Q2 Q3 Q4 Plus riche National Grave ■ Moderé ou Grave

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

pauvres et 1,2% chez les plus riches.

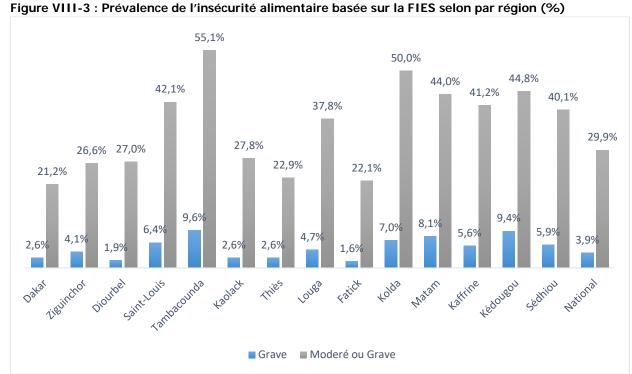
Au niveau régional, l'insécurité demeure toujours une réalité dans l'ensemble des régions. La forme modérée ou grave affecte au moins 20% de la population dans chaque région.

Le Sud et le Sud-Est sont les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Tambacounda (55,1%) et Kolda (50,0%) sont les régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire globale

(modérée ou grave). Dans ces régions, l'insécurité alimentaire globale a affecté plus de la moitié de la population et 9,6% et 7,0% respectivement sont affectées par la forme grave. L'insécurité alimentaire reste aussi élevée dans les régions de Kédougou (44,8%) et Matam (44,0%). Les régions de Kédougou et Tambacounda sont les plus affectées par la forme grave qui concerne plus de 9,0% des personnes.

Kaffrine (41,2%), Saint-Louis (42,1%) et Sédhiou (40,1%) sont les régions qui suivent. Dans ces régions, l'insécurité alimentaire grave a affecté près de 6% des personnes. Louga est la dernière région où la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (37,8%) est supérieure à la prévalence au niveau national qui est de 29,9%.

Les régions de Dakar (21,2%), Fatick (22,1%) et Thiès (22,9%) sont les moins affectées par l'insécurité alimentaire. La région de Ziguinchor fait partie des quatre régions les moins touchées par l'insécurité alimentaire avec un niveau de prévalence de 26,6%. A Diourbel (27,0%) et à Kaolack (27,8%), l'insécurité alimentaire modérée ou grave affecte un peu plus du quart de la population dans ces zones. Dans ces six (06) régions, la forme grave, est plus élevé à Ziguinchor où elle touche 4,1% des personnes. Avec une prévalence de 1,6%, Fatick est la région le moins concernée par l'insécurité alimentaire grave. Dans les régions de Dakar, Thiès et Kaolack, la forme grave a affecté 2,6% des personnes contre 1,9% à Diourbel.



Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VIII.2. CHOCS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les ménages rencontrent divers types de chocs qui peuvent entraîner des répercussions négatives sur leur bien-être. Pour y faire face, ils ont adopté diverses stratégies d'adaptation.

### VIII.2.1. PRINCIPAUX CHOCS AFFECTANT LES MENAGES

Les chocs sont souvent des événements imprévus qui perturbent l'économie et le bien-être des ménages. Ils augmentent la vulnérabilité des ménages, en particulier des ménages pauvres, en raison de leur capacité limitée à y faire face. 13

Au Sénégal, en 2021/2022, plus de trois ménages sur cinq ont rapporté avoir subi au moins un choc au cours des trois dernières années précédant l'enquête. De plus, la fréquence des chocs varie en fonction du milieu, du niveau de pauvreté des ménages, de la région et du type de chocs.

# VIII.2.1.1. Prévalence des chocs selon le milieu de résidence

En 2021/2022, plus de la moitié (62,0%) des ménages ont subi au moins un choc au cours des trois dernières années. Les chocs sont particulièrement courants en milieu rural, où 69,7 % des ménages sont victimes. Dans les autres zones urbaines, 64,1% des ménages sont affectés et 47,9% à Dakar urbain.

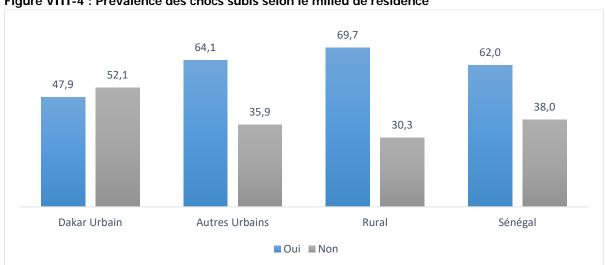


Figure VIII-4 : Prévalence des chocs subis selon le milieu de résidence

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

VIII.2.1.2. Prévalence des chocs selon de niveau de vie

La prévalence des chocs varie en fonction du niveau de bien-être des ménages. Elle passe de 66,1% chez les ménages les plus pauvres à 51,2% chez les plus riches.

<sup>13</sup> Les chocs demandés dans le cadre de cette étude sont : Maladie grave ou accident d'un membre du ménage ; Décès d'un membre du ménage ; Divorce, séparation ; Sécheresse/Pluies irrégulières ; Inondations ; Incendies ; Taux élevé de maladies des cultures ; Taux élevé de maladies des animaux ; Baisse importante des prix des produits agricoles ; Prix élevés des intrants agricoles ; Prix élevés des produits alimentaires ; Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages ; Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie) ; Faillite d'une entreprise non agricole du ménage ; Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie); Perte d'emploi salarié d'un membre; Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail; Conflit Agriculteur/Eleveur; Conflit armé/Violence/Insécurité; Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte; Glissement de terrain.

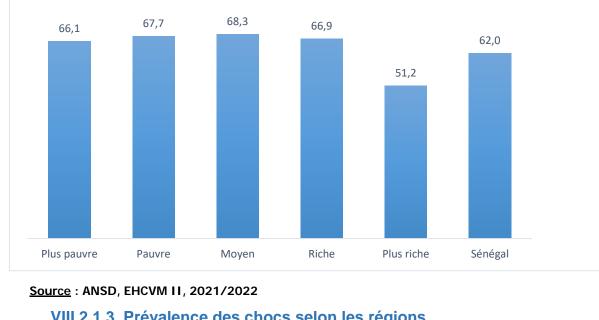


Figure VIII-5 : Prévalence des chocs subis selon le statut de pauvreté et le niveau de vie

VIII.2.1.3. Prévalence des chocs selon les régions

Les régions de Diourbel, Kaffrine et Saint-Louis affichent les prévalences les plus élevées de chocs subis par les ménages, avec des taux respectifs de 82,4 %, 80,5 % et 80,2 %.

En revanche, les régions de Dakar (47,8 %) et Ziguinchor (45,4 %) ont les prévalences les plus basses de chocs subis par les ménages.

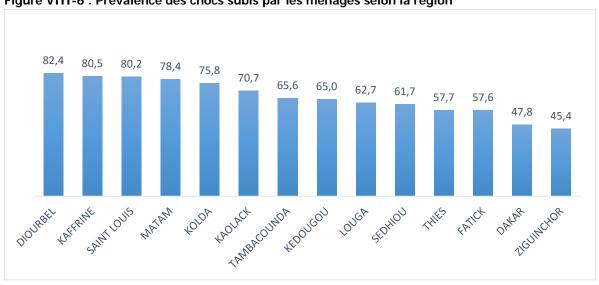


Figure VIII-6: Prévalence des chocs subis par les ménages selon la région

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Au cours des trois dernières années précédant l'enquête, les ménages ont été confrontés à plusieurs chocs. En effet, 35,9% de ces ménages ont été affectés par la hausse des prix des produits alimentaires, 12,1% par le décès d'un membre du ménage ou par la maladie grave ou l'accident d'un membre du ménage. De plus, 8% ont été impactés par la hausse des prix des intrants agricoles et 7,2% par des inondations.

Selon le milieu de résidence, la hausse des prix des produits alimentaires est le choc qui a le plus affecté les ménages avec 23 % à Dakar urbain, 37,8 % dans les autres zones urbaines, et 42,6 % en milieu rural.

Par ailleurs, le décès (13,3%) et la maladie grave/accident (12,6%) d'un membre du ménage affectent davantage les ménages ruraux. Dans les autres zones urbaines ces chocs concernent respectivement 12,4% et 12,1% des ménages. A Dakar urbain, ils ont touché respectivement 11,1% et 10,3% des ménages.

Tableau VIII-2: Principaux chocs subis selon le milieu de résidence

Principaux chocs subis par les ménages ayant connu un choc	Dakar	Autres urbains	Rural	National
Prix élevés des produits alimentaires	23,6	37,8	42,6	35,9
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	10,3	12,1	13,3	12,1
Décès d'un membre du ménage	11,1	12,4	12,6	12,1
Prix élevés des intrants agricoles	0,5	2,9	15,5	8,0
Inondations	7,5	11,1	7,0	8,2

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Les ménages les plus pauvres sont plus sensibles aux prix élevés des produits alimentaires (36,4%) et des intrants agricoles (17,6%) ainsi qu'au décès d'un membre du ménage (12,2%). Quant aux ménages les plus riches, ce sont les prix élevés des produits alimentaires (28,1%), le décès d'un membre du ménage (11,2%) et la maladie grave ou accident d'un membre (10,3%) qui sont les plus répandus.

Tableau VIII-3: Principaux chocs subis selon niveau de bien-être

	N	Niveau de bien-être économique						
Principaux chocs subis par les ménages ayant connu un choc	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Sénégal		
Prix élevés des produits alimentaires	36,4	39,3	41,5	40,8	28,1	35,9		
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	10,4	13,2	14,6	13,4	10,3	12,1		
Décès d'un membre du ménage	12,2	11,0	14,0	12,7	11,2	12,1		
Prix élevés des intrants agricoles	17,6	12,6	9,4	6,3	2,3	8,0		
Inondations	7,1	10,4	10,3	10,1	5,3	8,2		

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VIII.2.2. STRATEGIES D'ADAPTATION

Les stratégies d'adaptation représentent les actions mises en œuvre par les ménages pour faire face aux chocs auxquels ils ont été confrontés. Elles varient selon le milieu de résidence, le statut de pauvreté et le niveau de vie des ménages.

Pour faire face aux chocs, les ménages ont eu recours à plusieurs stratégies d'adaptation, notamment l'aide des parents ou amis (24,0%), l'aide du gouvernement/l'Etat (16,0%) et l'achat d'aliments moins chers (15,5%).

Selon le milieu de résidence, l'achat d'aliments moins chers constitue le premier recours pour faire face aux chocs à Dakar urbain (22,4%). Par contre, dans les autres zones urbaines (24,5%) et en milieu rural (25,8%), l'aide des parents ou d'amis est la stratégie la plus utilisée.

Tableau VIII-4 : Stratégie d'adaptation selon le milieu de résidence

Stratégies	Dakar Urbain	Autres Urbains	Rural	National
Aucune stratégie	27,6	35,7	29,3	30,7
Aide de parents ou d'amis	18,4	24,5	25,8	24,0
Aide du gouvernement/l'Etat	16,1	13,7	17,1	16,0
Achat d'aliments moins chers	22,5	15,2	13,1	15,5
Changement des habitudes de consommation	8,3	5,9	4,4	5,6
Vente de bétail	0,0	0,7	3,2	1,9
Autre stratégie	1,1	0,8	1,8	1,4

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Face aux chocs, les ménages non pauvres utilisent davantage leur épargne (25,4%). Il en est de même pour les ménages pauvres (20,56%) qui également sollicitent l'aide de parents ou d'amis (17,5%) et recourent à l'achat d'aliments moins chers (16,6%).

Selon le niveau de vie, le recours à l'épargne est la stratégie la plus utilisée avec 26,1% pour les ménages les plus riches et 19,0% pour les plus pauvres.

Tableau VIII-5 : Stratégie d'adaptation selon le statut de pauvreté et niveau de vie

Stratégie	Statut de pa	auvreté	Qui	Quintile de niveau de vie					
	Non pauvre	Pauvre	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche		
Aucune stratégie	31,4	29,1	34,4	25,3	32,2	30,4	31,2	30,7	
Utilisation de son épargne	25,4	20,6	19,0	21,8	22,3	27,7	26,1	24,0	
Aide de parents ou d'amis	15,4	17,5	14,6	19,6	14,1	18,0	14,1	16,0	
Achat d'aliments moins chers	15,0	16,6	14,1	18,7	19,9	13,7	12,7	15,5	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VIII.3. EFFET DE LA COVID-19

Les mesures prises par les autorités pour stopper la propagation de la pandémie de la covid-19 ont entraîné des répercussions sur les conditions de vie des ménages. L'objectif de cette partie est d'appréhender les effets de la pandémie sur le niveau de vie et les moyens d'existence

### VIII.3.1. INCIDENCE DES CHOCS LIES A LA COVID-19

Les résultats montrent que la pandémie a plus impacté les heures de travail. En effet, plus de la moitié des ménages (50,9%) ont déclaré avoir au moins un membre du ménage qui a dû réduire ses heures de travail.

En outre, 33,8% des ménages déclarent avoir renoncé à une visite de proximité de parents ou amis et 8,0% ont renoncé à une visite à des parents vivant hors du pays.

Par ailleurs, sur le plan économique, 14,2% des ménages ont déclaré avoir subi le recul des transferts nationaux et 10,9% pour les transferts internationaux.

Tableau VIII-6: Effet de la COVID-19 sur la population

Incidence sur certains effets de la covid-19	Proportion
Était malade de Coronavirus	1,9
Réduit le temps de travail à cause du coronavirus	50,9
Subi le recul de transferts de parents vivant à l'étranger du fait du coronavirus	10,9
Subi le recul de transferts de parents vivant dans le pays du fait du coronavirus	14,2
Subi la mévente de produits de l'agriculture du fait du coronavirus	5,8
Renoncer à une visite à des parents ou amis dans le pays du fait du coronavirus	33,8
Renoncer à une visite à des parents ou amis hors du pays du fait du coronavirus	8,0
Renoncer à un voyage d'affaires dans le pays du fait du coronavirus	6,4
Renoncer à un voyage d'affaires hors du pays du fait du coronavirus	1,7

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# VIII.3.2. EFFET DE LA COVID-19 SELON LE QUINTILE DE BIEN-ETRE

Les résultats montrent que les ménages les plus riches (3,4%) ont été plus affectés par la maladie, tandis que les plus pauvres l'ont été moins, soit 0,4%.

La réduction du temps de travail augmente avec le niveau de bien-être. En effet, elle concerne 40,0% des ménages les plus pauvres et plus de la moitié des plus riches (53,0%). La même situation est notée pour les transferts provenant de parents vivants à l'étranger qui affecte les plus les riches (13,3% contre 5,5% des plus pauvres).

Il est également noté que les pertes dans l'agriculture sont plus importantes chez les ménages les plus pauvres dont 12,3% ont subi une mévente de produits agricoles.

Tableau VIII-7: Impacts de la pandémie de COVID-19 suivant le niveau de la vie des ménages

Choc	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Était malade de Coronavirus	0,4	1,2	0,8	1,7	3,4	1 ,9
Réduit le temps de travail à cause du coronavirus	40,0	51,5	51,5	53,6	53,0	51,0
Subi le recul de transferts de parents vivant à l'étranger du fait du coronavirus	5,5	9,3	10,9	11,8	13,3	10,9
Subi le recul de transferts de parents vivant dans le pays du fait du coronavirus	11,1	18,1	18,5	16,5	9,7	14,2
Subi la mévente de produits de l'agriculture du fait du coronavirus	12,3	8,8	6,7	4,6	1,9	5,8
Renoncer à une visite à des parents ou amis dans le pays du fait du coronavirus	29,8	37,1	34,2	33,1	33,9	33,8
Renoncer à une visite à des parents ou amis hors du pays du fait du coronavirus	5,6	10,3	7,8	6,7	8,8	8,0

Renoncer à un voyage d'affaires dans le pays du fait du coronavirus	6,5	8,4	6,5	6,4	5,5	6,4
Renoncer à un voyage d'affaires hors du pays du fait du coronavirus	0,9	1,7	1,4	1,3	2,3	1,7

### VIII.3.3. EFFETS DU COVID-19 SELON LE SEXE

Suivant le sexe, 73,8% des hommes ont renoncé à des voyages d'affaires à l'étranger en raison de la pandémie, contre 24,2% des femmes. S'agissant de la mévente de produits agricoles, les hommes sont plus touchés que les femmes (70,1% contre 29,9%). En parallèle, 59,3% des femmes ont subi un recul des transferts des parents vivant dans le pays du fait du coronavirus. De même, 58,9% d'entre elles ont renoncé à des visites de parents ou amis dans le pays pour la même raison. Tandis que, chez les hommes, ces chiffres sont respectivement de 40,7% et 41,1%.

Tableau VIII-8 : Effet de la pandémie suivant le sexe

	Homme	Femme
Eté malade de Coronavirus	47,3	52,7
Réduit le temps de travail à cause du coronavirus	65,0	34,8
Subi le recul de transferts de parents vivant à l'étranger du fait du coronavirus	42,0	57,8
Subi le recul de transferts de parents vivant dans le pays du fait du coronavirus	40,6	59,3
Subi la mévente de produits de l'agriculture du fait du coronavirus	70,1	28,8
Renoncer à une visite à des parents ou amis dans le pays du fait du coronavirus	40,9	58,9
Renoncer à une visite à des parents ou amis hors du pays du fait du coronavirus	44,3	55,1
Renoncer à un voyage d'affaires dans le pays du fait du coronavirus	64,3	34,2
Renoncer à un voyage d'affaires hors du pays du fait du coronavirus	73,8	24,4

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### VIII.3.4. IMPACT DE LA COVID-19 SELON LA REGION

Globalement, la nature des effets de la pandémie varie selon la région. En effet, pour la réduction du temps de travail, la région de Dakar est en tête avec 57,0%, tandis que la région de Fatick affiche le pourcentage le plus bas (0,2%). Concernant le recul des transferts internes, La région de Diourbel est plus touchée (36,1%), tandis que Tambacounda affiche le pourcentage le plus bas (4,7%).

S'agissant des transferts d'argent provenant de parents vivant à l'étranger, les régions de Diourbel et Matam enregistrent les taux les plus élevés avec respectivement 19,5% et 19,3% des ménages. Par contre, la région de Kaffrine affiche le taux le plus faible avec 3,5%.

En ce qui concerne les renonciations aux visites chez les parents vivant dans le pays, les régions de Fatick (42,0%), Saint-Louis (41,1%) et Louga (40,9%) affichent les taux les plus élevés. Par ailleurs, pour les renonciations aux voyages d'affaires à l'intérieur du pays, Saint-Louis (13,3%) et Kolda (13,7%) ont été les régions les plus affectées.

Tableau VIII-9 : Impacts de la pandémie de COVID-19 par région

Impact de la Covid-19	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT- LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU
Eté malade de Coronavirus	4,1	0,6	0,9	0,7	1.1	1.1	1.9	1,0	0,2	0,2	0,6	0,1	0,9	0,0
Réduit le temps de travail à cause	.,.	0,0	077	ση.	.,,.	.,.	.,,,	.,,0	0/2	0/2	0/0	ση.	97.	0,0
du coronavirus	57,0	43,4	57,4	47,5	41,3	49,2	52,6	50,4	43,9	43,5	31,2	55,1	43,4	29,3
Subi le recul de transferts de														
parents vivant à l'étranger du fait du														
coronavirus	10,6	7,3	19,5	13,6	8,3	8,8	9,1	9,6	4,4	12,5	19,3	3,5	6,7	10,3
Subi le recul de transferts de														
parents vivant dans le pays du fait														
du coronavirus	5,7	12,6	36,1	22,8	4,7	21,8	13,9	17,8	16,8	6,2	10,8	7,3	6,3	10,5
Subi la mévente de produits de														
l'agriculture du fait du coronavirus	0,2	5,1	7,2	16,7	9,2	3,0	6,6	11,8	10,0	6,6	7,9	2,4	8,1	12,4
Renoncer à une visite à des parents														
ou amis dans le pays du fait du														
coronavirus	36,2	23,9	25,3	41,1	16,7	37,3	37,0	40,9	42,0	38,4	22,9	17,8	24,8	29,9
Renoncer à une visite à des parents														
ou amis hors du pays du fait du														
coronavirus	9,0	9,4	4,1	9,0	5,6	5,8	3,4	14,8	14,1	10,6	9,5	3,4	6,2	11,3
Renoncer à un voyage d'affaires														
dans le pays du fait du coronavirus	5,7	4,1	8,3	13,4	9,0	3,6	2,6	5,7	6,2	13,7	4,7	5,5	5,1	8,5
Renoncer à un voyage d'affaires	1 /	1.7		2.7										
hors du pays du fait du coronavirus	1,6	1,7	3,0	2,7	2,8	0,1	1,1	0,3	0,9	4,3	2,1	0,5	1,2	1,1
C ANCD FUCVALUE 20											•			

# Conclusion

Le chapitre présente les défis que le Sénégal a affrontés en matière d'insécurité alimentaire, et de résilience face aux chocs économiques et sanitaires, notamment ceux provoqués par la pandémie de COVID-19.

L'insécurité alimentaire demeure une problématique affectant une large proportion de la population. Les données montrent que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est estimée à 29,9% sur la période 2021/2022, avec des disparités marquées selon le milieu de résidence. Les ménages ruraux sont particulièrement vulnérables, affichant des taux plus élevés d'expériences de la faim. La consommation d'une nourriture peu variée, l'inquiétude quant à la suffisance alimentaire, et l'incapacité à manger des aliments sains et nutritifs sont des réalités courantes pour de nombreux ménages (touchant plus 40% des ménages).

Les ménages sénégalais sont également confrontés à divers types de chocs économiques et environnementaux, avec une prévalence plus élevée en milieu rural. Les principaux chocs rencontrés sont la hausse des prix des produits alimentaires, les maladies graves ou accidents, et les inondations. Pour y faire face, les ménages adoptent différentes stratégies d'adaptation telles que l'aide de parents ou amis, l'aide du gouvernement, et l'achat d'aliments moins chers. Les ménages les plus pauvres et les plus riches utilisent des stratégies différentes, reflétant leurs ressources et capacités respectives.

Concernant la pandémie de COVID-19, elle a affecté profondément les conditions de vie des ménages. Les mesures de confinement et les perturbations économiques ont entraîné une réduction significative des heures de travail, une diminution des transferts financiers, et une restriction des interactions sociales et des voyages. Les données révèlent que les ménages plus pauvres ont eu plus de difficultés à faire face à la réduction du temps de travail et aux pertes de revenus, tandis que les ménages plus riches ont été davantage en mesure de s'adapter grâce à leurs ressources disponibles.

# **CHAPITRE IX**: Pauvreté subjective

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et difficilement quantifiable<sup>14</sup>. D'ailleurs, elle peut se manifester de manière multiple (faiblesse ou absence de revenu, logement précaire, mauvaise santé, éducation insuffisante, sous-alimentation, environnement dégradé...) et ne doit en aucun cas être réduite à son expression monétaire. A ce titre, de plus en plus les enquêtes liées à la pauvreté intègrent des questions relatives à la perception des ménages sur leur situation de bien-être.

En réalité, pour pallier aux limites des indicateurs dits objectifs<sup>15</sup> de mesure de la pauvreté, l'approche de la pauvreté subjective a été développée. Elle repose sur le sentiment de pauvreté au sein d'une population et permet de mesurer la pauvreté à travers l'analyse des perceptions des individus sur leur niveau de satisfaction de leur condition de vie. La pauvreté subjective sert de baromètre pour évaluer le niveau de pauvreté ressenti au sein d'une population.

# IX.1.1. APPRECIATION DES MENAGES DE LEUR NIVEAU DE VIE SUR LA BASE DE LEUR REVENU

L'EHCVM 2021/2022 a mesuré la perception des ménages en rapport avec leur niveau de vie et leur revenu. Les résultats indiquent que près des trois quarts des ménages vivent passablement (41,9%) voire difficilement (31,1%). Cependant, 26,6% estiment être satisfait de leur revenu.

L'analyse suivant le milieu de résidence révèle qu'au moins 2 ménages sur 5 considèrent qu'ils vivent passablement sur la base de leur revenu. En milieu rural, plus du tiers des ménages (38,6%) estiment vivre difficilement, contre 27,4% des ménages des autres milieux urbains et 22,3% de ceux vivant à Dakar urbain.

Par ailleurs, plus le ménage est pauvre, plus il a une appréciation critique de son niveau de vie par rapport à son revenu. Ainsi, 89,8% des ménages les plus pauvres s'estiment vivre, soit difficilement (51,1%), soit passablement (38,6%), contre 54,9% pour ceux les plus riches.

Tableau IX-1 : Appréciation du niveau de vie du ménage selon le niveau de bien-être

		Zone			Nivea	u de bier	n-être		
Appréciation	Dakar Urbain	Autres Urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Nationale
Bien	6,8	5,1	1,8	0,7	1,1	2,5	3,7	7,9	4,1
Assez bien	33,9	23,7	14,6	7,0	12,1	17,6	22,0	36,4	22,5
Passablement	36,8	43,5	44,2	36,1	42,1	44,7	48,6	38,5	41,9
Difficilement	22,3	27,4	38,8	56,1	44,7	35,2	25,1	16,5	31,1
Ne sait pas	0,3	0,3	0,5	0,2	0,1	0,1	0,6	0,6	0,4

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> https://www.bsi-economics.org/416-definitions-approches-pauvrete

<sup>15</sup> https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2019-3-page-87.htm&wt.src=pdf

# **IX.1.2.** APPRECIATION DES MENAGES DE LEUR NIVEAU DE VIE COMPARE A CELUI DES AUTRES DE LA MEME LOCALITE

L'EHCVM 2021/2022 a cerné l'appréciation des conditions de vie des ménages par rapport à leurs voisins à travers la question « Comment vivez-vous par rapport à vos voisins dans la localité ? ».

Il ressort des résultats que 21,4% des ménages soutient vivre un peu ou nettement mieux que ses voisins. Ce sentiment est moins partagé en milieu rural (19,2%) qu'en zone urbaine de Dakar (23,9%).

Par ailleurs, quels que soient le milieu de résidence et le statut de bien-être, plus de 44% des ménages pensent avoir des conditions de vie similaires à celles de leurs voisins, à l'exception de Dakar urbain (38,1%).

En revanche, une proportion non négligeable de ménages a le sentiment de vivre dans des conditions moins bonnes que leurs voisins de la même localité. En effet, 22,1% des ménages au niveau national sont dans cette situation. Cette proportion varie selon le milieu résidence avec 17,3% au niveau de la zone urbaine de Dakar, 24,2% dans autres milieux urbains et 24,0% en milieu rural. Elle diminue avec le niveau de vie, allant de 32,5% chez les plus pauvres à 13,8% chez les plus riches.

Tableau IX-2 : Appréciation du niveau de vie des ménages comparativement aux voisins selon le milieu de résidence et le niveau de bien-être

	Zone Niveau de bi						bien-être			
Appréciation	Dakar Urbain	Autres Urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Nationale	
Nettement mieux	7,8	5,2	5,6	6,0	6,2	5,0	5,9	6,9	6,1	
Un peu mieux	16,1	17,4	13,7	9,2	10,5	13,3	19,4	18,6	15,3	
Pareillement	38,1	48,5	51,8	48,9	49,2	49,3	46,6	44,2	47,0	
Moins bien	17,3	24,2	24,0	32,4	28,1	26,4	20,8	13,7	22,1	
Ne sait pas	20,8	4,7	5,0	3,4	6,1	6,0	7,4	16,7	9,5	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# IX.1.3. APPRECIATION DES MENAGES SUR LEUR SITUATION PAR RAPPORT A LA PAUVRETE

Il ressort des résultats de l'enquête que 56,2% des ménages se considèrent comme pauvres, dont 12,1% s'estiment très pauvres. Cette perception est plus répandue chez les ménages de la zone rurale et ceux monétairement pauvres. En effet, 75,8% des ménages pauvres monétairement s'estiment pauvres subjectivement et 66,0% des ménages ruraux se considèrent comme pauvre.

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence ou le statut de bien-être, un pourcentage assez faible de ménages s'estime riche (moins de 1,1%).

Figure IX-1 : Point de vue des ménages sur leur situation par rapport à la pauvreté selon le milieu de résidence et le niveau de bien-être

	_	Zone	Niveau de bien-être						-
Situation	Dakar Urbain	Autres Urbain	Rural	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Nationale
Riche	1,3	0,8	0,4	0,2	0,4	0,6	0,9	1,1	0,8
Moyen	54,5	44,8	32,5	17,4	27,8	34,0	46,3	59,9	42,0
Pauvre	34,7	44,3	50,0	55,3	55,3	51,4	43,6	31,1	44,1
Très pauvre	8,6	9,1	15,9	26,4	15,5	13,1	8,7	6,4	12,1
Ne sait pas	0,9	1,0	1,2	0,7	1,0	0,8	0,6	1,6	1,1

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

# Conclusion

L'analyse de la pauvreté subjective dans l'EHCVM 2021/2022 met en évidence l'importance de prendre en compte les perceptions des ménages pour une évaluation plus complète du bienêtre. Bien que les indicateurs objectifs de pauvreté soient cruciaux, ils ne capturent pas toujours les nuances des expériences vécues par les ménages.

Les résultats montrent que la majorité des ménages, en particulier ceux en milieu rural et les plus pauvres, perçoivent leur niveau de vie comme difficile ou passable. Cette perception subjective de la pauvreté est un baromètre essentiel, révélant des sentiments de vulnérabilité et d'insatisfaction qui ne sont pas toujours apparents dans les données économiques.

La comparaison des conditions de vie avec celles des voisins offre une perspective supplémentaire sur la satisfaction relative des ménages. Bien que certains ménages se considèrent mieux lotis que leurs voisins, une proportion significative estime vivre dans des conditions moins favorables, surtout en milieu rural et parmi les plus pauvres.

Enfin, la perception de la pauvreté subjective par rapport à la richesse révèle que très peu de ménages s'estiment riches, ce qui souligne une prévalence élevée du sentiment de pauvreté. Cette perception est plus marquée parmi les ménages les plus pauvres et ceux résidant en zones rurales.

# CHAPITRE X : Pauvreté et Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS)

Les questions de gouvernance, de paix, et de sécurité (GPS) ont progressivement pris une place centrale dans le débat public et, de manière générale, dans l'agenda de la communauté internationale à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD-16). La gouvernance, la paix et la sécurité font également partie des aspirations mises en avant par l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

Au niveau national, les préoccupations relatives à la bonne gouvernance constitue une préoccupation majeure pour les citoyens et les acteurs de la vie économique.

Ce chapitre offre un aperçu de la perception de la population (18 ans et plus) concernant des questions liées à la gouvernance démocratique et à la sécurité.

# X.1. DÉMOCRATIE ET SON FONCTIONNEMENT

La démocratie est un système politique dans lequel le pouvoir est détenu par le peuple, souvent par le biais de représentants élus. Les citoyens participent aux décisions politiques en votant lors d'élections libres et équitables. Le fonctionnement de la démocratie repose sur des principes tels que la séparation des pouvoirs, la protection des droits et libertés individuels, et la transparence gouvernementale.

L'objectif de cette partie est d'analyser la perception des personnes âgées de 18 ans ou plus sur l'état et le fonctionnement de la démocratie au Sénégal.

# X.1.1. DEMOCRATIE ET SES PRINCIPES FONDAMENTAUX

En 2021-2022, la population a eu un jugement mitigé sur le respect des droits de l'homme. En effet, près de la moitié (49,1%) de la population estime que les droits de l'homme ne sont pas respectés.

En outre, l'analyse selon le milieu de résidence révèle que l'appréciation du non-respect des droits humains est plus prononcée dans les autres milieux urbains et en zone rurale. En effet, près de 50,0% de la population résidant dans les autres milieux urbains et 49,8% de celle habitant en milieu rural estiment que les droits de l'homme ne sont pas respectés, contre 46,7% en à Dakar urbain. Ces résultats varient aussi selon le niveau d'éducation sont plus importants chez les personnes qui ont les niveaux secondaire (51,4%) et primaire (49,9%). Pour les individus qui ont le niveau d'instruction supérieur et ceux ayant aucun niveau d'éducation, c'est près de 48,0% qui estiment que les droits de l'homme ne sont pas respectés.

L'appréciation du respect des droits de l'homme semble varier en fonction du niveau de bienêtre des ménages. En effet, les données montrent que plus de la moitié des personnes appartenant au deuxième quintile (Q2, 51,5%) et au troisième quintile (Q3, 50,6%) estiment que les droits de l'homme ne sont pas respectés. En revanche, cette perception est légèrement moins répandue parmi les plus pauvres et les plus riches, avec 47,9% de personnes de ces groupes partageant cette opinion.

Tableau X-1: Perception de la population sur le respect des droits de l'homme (%).

	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout						
Strate										
Dakar urbain	18,2	35,1	31,3	15,4						
Autre urbain	21,8	27,6	33,8	16,8						
Rural	20,5	29,7	35,7	14,1						
		Sexe								
Masculin	20,5	31,0	33,7	14,7						
Féminin	20,1	30,2	34,2	15,4						
Niveau d'instruction										
Aucun	20,5	31,2	34,4	13,9						
Primaire	19,5	30,6	32,1	17,8						
Secondaire	19,9	28,7	35,0	16,4						
Supérieur	20,7	30,9	32,4	16,0						
	N	liveau de bien-êt	re							
Plus pauvre	19,6	32,5	37,1	10,8						
Q2	21,2	27,2	36,9	14,6						
Q3	20,9	28,5	36,4	14,2						
Q4	21,8	30,0	31,0	17,2						
Plus riche	18,3	33,8	30,6	17,3						
Nationale	20,3	30,6	34,0	15,1						

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

L'ensemble des caractéristiques examinées dans le questionnaire sont considérées comme essentielles par 9 personnes sur 10. Selon elles, la démocratie doit garantir la « liberté d'expression », l'« organisation d'élections libres et transparentes », la « liberté de la presse » et la « liberté politique (choix de son parti) ». De plus, elle doit garantir l'« égalité devant la loi », la « liberté de religion », la « liberté d'association », la « liberté de voyager », et l' « absence de discrimination ».

Concernant le respect des neuf principaux fondements de la démocratie, les libertés de religion (93,9 %), d'association (89,7 %), de politique (82,4 %) et de voyager (80,3 %) restent les principes les plus respectés selon les résultats de l'enquête. L'égalité devant la loi est le principe le moins respecté, avec seulement 34,8 % d'opinions favorables.

Tableau X-2: Respect des principes fondamentaux des droits de l'homme selon le milieu de résidence (%)

Piliers		Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Masculin	Féminin	Nationale
Liberté d'expression	Essentielle	87,9	90,4	89,1	88,3	89,7	89,1
	Respectée	58,8	56,8	59,7	59,2	58,3	58,7
Liberté de la presse	Essentielle	90,4	90,4	87,6	89,3	88,9	89,1
(média)	Respectée	62,7	61,4	62,7	61,8	62,7	62,4
Egalitá dovant la lai	Essentielle	90,5	91,1	90,4	90,4	90,8	90,6
Egalité devant la loi	Respectée	34,7	34,0	35,2	34,2	35,2	34,8
Liberté politique	Essentielle	95,3	94,4	92,3	93,5	93,7	93,6
(choix de son parti)	Respectée	81,2	82,7	83,0	81,5	83,1	82,4
Elections libres et	Essentielle	92,9	93,7	93,9	93,2	93,9	93,6
transparentes	Respectée	50,9	55,4	56,8	54,1	55,4	54,8
Liberté de veyager	Essentielle	96,5	96,0	95,5	95,3	96,4	95,9
Liberté de voyager	Respectée	73,8	83,4	82,2	80,7	80,0	80,3
Liberté de religion	Essentielle	97,6	98,1	96,7	97,3	97,3	97,3
Liberté de religion	Respectée	95,2	93,2	93,6	94,8	93,1	93,9
Liberté d'association	Essentielle	92,8	93,9	93,4	93,1	93,6	93,4
Libei te u association	Respectée	88,6	89,8	90,3	90,0	89,5	89,7
Absence de	Essentielle	93,1	91,3	90,5	91,1	91,6	91,4
discrimination	Respectée	60,0	52,7	52,4	54,3	54,6	54,5

# X.1.2. SATISFACTION ET SYSTEMES POLITIQUES

Le graphique X-3 met en exergue le degré de satisfaction de la population sur le fonctionnement de la démocratie. Les résultats montrent que 57,0% des personnes ne sont pas satisfaites du fonctionnement de la démocratie en 2021-2022.

Selon le niveau d'instruction, 55,6% des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction ne sont pas satisfaites du fonctionnement de la démocratie contre 56,3% pour celles ayant fait des études supérieures.

La perception du fonctionnement de la démocratie varie également selon les quintiles de bienêtre. En effet, 54,6% des personnes les plus pauvres se disent insatisfaites contre 59,9% chez les plus aisées.

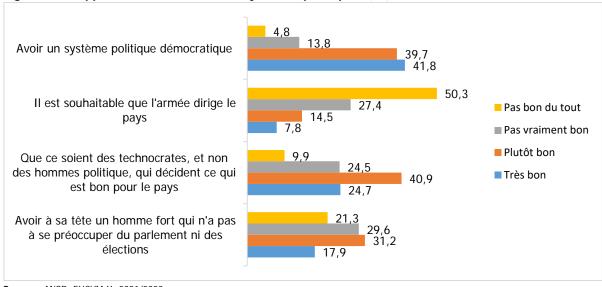
Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence plus de la moitié de la population n'est pas satisfaite du fonctionnement de la démocratie.

Tableau X-3: Degré de satisfaction du fonctionnement de la démocratie suivant les caractéristiques socio-économiques (%)

	Très Satisfait	Plutôt Satisfait	Pas vraiment Satisfait	Pas Satisfait du tout
		Strate		
Dakar urbain	9,2	33,7	42,0	15,1
Autre urbain	11,2	30,5	40,1	18,2
Rural	11,3	32,4	40,4	15,9
		Sexe		
Masculin	10,9	31,5	41,3	16,3
Féminin	10,6	32,8	40,3	16,3
		Niveau d'instruction	l	
Aucun	11,5	32,9	40,5	15,1
Primaire	10,4	30,5	39,6	19,5
Secondaire	9,1	30,9	44,2	15,8
Supérieur	9,2	34,5	35,7	20,6
		Niveau de bien-être	!	
Plus pauvre	11,8	33,6	41,6	13,0
Q2	11,7	32,3	41,1	14,8
Q3	11,1	30,9	40,4	17,5
Q4	10,5	34,0	38,7	16,8
Plus riche	9,1	31,0	41,8	18,1
Nationale	10,7	32,3	40,7	16,3

Les résultats montrent qu'au Sénégal la population a un fort attachement à la démocratie. En effet, 81,5% des personnes approuvent ce type de régime politique. Outre la démocratie, trois autres types de régimes ont été proposés dans le questionnaire communautaire à l'appréciation de la population.

Figure X-1 : Appréciation des différents systèmes politiques (%)



Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### X.1.3. DISCRIMINATION ET SEXE

Dans cette partie, la discrimination renvoie au fait qui consiste à traiter une personne défavorablement au regard de ses caractéristiques. Elle s'intéresse aux discriminations

perçues ou subies par les populations. Les causes des discriminations sont multiples, et l'EHCVM 2021/2022 a examiné six critères principaux. Les discriminations liées à la situation économique (62,4%) et le handicap (41,5%) sont les plus évoquées. Parmi ceux qui ont évoqué l'existence d'une discrimination liée à la situation économique, 26,9% affirment l'avoir vécue.

La perception de la discrimination liée à la situation économique augmente suivant le niveau de vie, elle passe de 53,1% pour les personnes les plus pauvres à 68,1% pour les plus riches. Par contre, parmi les personnes ayant vécu cette discrimination, la proportion est de 31,8% chez les plus pauvres et de 22,2% chez les plus riches.

Tableau X-4 : Perception et vécu des principales sources de discrimination par niveau de bien-être

	Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Sexe	Handicap		
	Perception sur l'existence de la discrimination							
Plus pauvre	27,2	21,4	12,3	53,1	24,8	36,3		
Q2	28,1	24,5	13,9	58,7	25,9	37,7		
Q3	34,5	27,8	16,4	66,0	26,8	43,1		
Q4	34,3	24,1	14,8	62,6	25,0	42,6		
Plus riche	33,8	24,8	13,5	68,1	29,0	45,2		
		Vécu (	de la discrim	ination				
Plus pauvre	18,3	35,5	17,0	31,8	14,8	5,3		
Q2	11,3	25,3	7,9	28,8	12,9	9,6		
Q3	13,9	21,1	10,9	27,9	11,1	5,0		
Q4	11,9	21,1	14,2	27,5	13,2	5,7		
Plus riche	13,6	15,7	17,7	22,2	14,5	7,2		

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

S'agissant de la question sur l'égalité entre hommes et femmes en politique, 76,4 % des gens pensent que les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'être élus aux postes politiques. Les pourcentages les plus élevés de soutien sont enregistrés chez les personnes vivant dans les zones urbaines de Dakar (82,3 %) et celles ayant un niveau d'éducation secondaire (82,3%). Par ailleurs, les groupes les moins favorables à cette égalité des chances sont les populations rurales (71,1 %) et les plus pauvres (68,7 %).

Sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les résultats montrent que les résidents de Dakar urbain (88,9%) et ceux ayant un niveau d'éducation supérieur (90,7%) sont les plus favorables. En revanche, les personnes vivant en milieu rural (69,8%) et les plus pauvres (68,2%) sont moins favorables à soutenir cette idée.

Tableau X-5: Egalité entre hommes et femmes par milieu de résidence, sexe, niveau d'instruction et niveau de vie.

	Les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes politiques	Les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes				
Strate						
Dakar urbain	82,3	88,9				
Autre urbain	80,0	82,1				
Rural	71,1	69,8				
	Sexe					
Masculin	73,7	75,0				
Féminin	78,4	80,3				
	Niveau d'instruction					
Aucun	73,5	73				
Primaire	80,1	84,2				
Secondaire	82,3	84,5				
Supérieur	76,1	90,7				
	Niveau de bien-être					
Plus pauvre	68,7	68,2				
Q2	72,7	72,0				
Q3	78,2	78,0				
Q4	78,1	81,9				
Plus riche	81,1	85,5				
Nationale	76,4	78,0				

#### X.2. ETAT DE LA CORRUPTION

La corruption est un fléau mondial qui affecte tous les niveaux de la société et de nombreux pays. Elle se manifeste par des pratiques illégales telles que le détournement de fonds publics, la fraude et les pots-de-vin. Cette partie traite la perception des personnes âgées de 18 ans ou plus sur la situation de la corruption au Sénégal.

#### X.2.1. NIVEAU DE LA CORRUPTION

Au Sénégal, en 2021-2022, 87,3% des personnes considèrent la corruption comme un problème. Ce sentiment est partagé par près de 9 personnes sur 10, quel que soit le milieu de résidence ou le sexe.

La perception de la corruption comme un problème majeur augmente avec le niveau d'instruction, passant de 85,1 % chez les personnes sans instruction à 93,3 % chez celles ayant un niveau supérieur. De même, en tenant compte du niveau de vie, ce sentiment est plus répandu chez les plus riches (90,5 %) que chez les plus pauvres (84,0 %).

Tableau X-6: Perception de la corruption comme un problème majeur par milieu de résidence, sexe, niveau d'instruction et niveau de vie.

	Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout
		Strate		
Dakar Urbain	58,2	33,0	6,4	2,4
Autre urbain	63,9	22,9	10,0	3,1

	Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
Rural	59,2	26,1	11,4	3,3		
		Sexe				
Masculin	60,8	27,1	8,7	3,5		
Féminin	59,8	27,1	10,5	2,7		
	Niveau d'instruction					
Aucun	59,0	26,1	11,4	3,5		
Primaire	62,9	26,6	7,8	2,7		
Secondaire	60,3	29,8	8,3	1,6		
Supérieur	64,1	29,2	3,3	3,4		
	Nive	eau de bien-être				
Plus Pauvre	55,4	28,6	13,6	2,3		
Q2	58,8	26,0	10,9	4,4		
Q3	60,0	26,8	9,7	3,4		
Q4	62,6	25,6	8,9	2,8		
Plus riche	62,2	28,3	7,1	2,4		
Nationale	60,2	27,1	9,7	3,0		

#### X.2.2. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'enquête a aussi permis d'interroger les individus sur le dispositif étatique de lutte contre la corruption. Les résultats révèlent que 42,5% de la population connaissent l'existence d'une structure de lutte contre la corruption. Ce niveau d'information est plus prononcé à Dakar urbain (49,2%) et dans les autres zones urbaines (46,9%).

La connaissance de l'existence d'une structure de lutte contre la corruption augmente en fonction du niveau de bien-être et du niveau d'instruction. En effet, la part des personnes connaissant l'existence d'une telle structure est plus élevée chez les plus riches (54,2%), que chez les plus pauvres (32,5%). De même, la proportion de personnes ayant une connaissance de l'existence d'une structure de lutte contre la corruption est de 71,2% chez les personnes ayant le niveau d'instruction supérieur contre 35,9% chez celles qui n'ont aucun niveau.

Concernant la lutte du gouvernement en 2021-2022 contre la corruption, plus de trois quarts des individus (77,4%) ont estimé qu'elle n'était pas efficace. La même situation est notée quels que soient le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le niveau de bien-être.

De même, les résultats montrent que seule un peu plus d'un personne sur 10 (11,3%) déclare disposer d'assez d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption. La même situation est observée quels que soient le niveau d'instruction, le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie. Cependant, 24,6% des personnes ayant un niveau d'études supérieur déclarent avoir assez d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption.

Tableau X-7 : Connaissances de l'existence de structures, de l'efficacité et des dispositifs d'information de lutte contre la corruption

	Connaissance de	Efficacité d c	de la lutte ontre la co	Disposition d'information sur		
l'existence d'une organisation anti- corruption		Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	les efforts du gouvernement sur la lutte contre la corruption
		Mi	lieu			
Dakar urbain	49,2	3,4	17,0	42,4	37,2	12,6
Autre urbain	46,9	7,3	16,2	38,4	38,1	12,0
Rural	36,4	7,8	16,7	40,1	35,3	10,1
		Se	exe			
Masculin	43,3	7,2	16,5	38,2	38,0	12,3
Féminin	42,0	6,0	16,7	41,8	35,5	10,5
		Niveau d'	instruction	า		
Aucun	35,9	7,6	17,8	38,5	36,0	9,8
Primaire	47,1	3,9	16,1	40,5	39,4	9,6
Secondaire	49,8	5,5	14,0	44,8	35,8	12,6
Supérieur	71,2	6,0	14,9	42,3	36,8	24,6
		Niveau d	e bien être	9		
Plus pauvre	32,5	7,7	19,2	44,7	28,4	8,5
Q1	33,6	7,9	16,2	39,4	36,4	9,0
Q2	43,0	6,3	16,7	39,9	37,2	10,4
Q3	43,7	6,2	16,7	35,1	41,9	11,8
Plus riche	54,2	5,1	15,3	42,6	36,9	14,9
Nationale	42,5	6,5	16,6	40,3	36,6	11,3

#### X.3. BONNE GOUVERNANCE

La gouvernance désigne l'ensemble des processus et structures utilisés pour diriger et gérer une organisation ou un pays. Une bonne gouvernance repose sur des principes tels que la transparence, la responsabilité, la participation citoyenne et l'état de droit. Elle est essentielle pour garantir le développement durable, la justice sociale et la confiance des citoyens envers leurs institutions.

### X.3.1. PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LE POUVOIR DES AUTORITES LOCALES

Les résultats de l'EHCVM 2021/2022 révèlent 4 citoyens sur dix (42,7%) estiment que le niveau de pouvoir des autorités locales est acceptable pour accomplir leurs missions, et 24,7% pensent même qu'elles ont beaucoup de pouvoir. En revanche, presque un tiers (32,7%) de la population pense qu'elles n'ont pas pouvoir.

Les pouvoir des autorités locales pour accomplir leurs missions est plus apprécié par les personnes résidentes en milieu urbain, soit 71,2% à Dakar urbain et 69,0% dans les autres milieux urbains contre 64,3% en zone rurale. Cette opinion est plus partagée par les individus qui ont les niveaux d'éducation primaire et secondaire et les plus riches.

Tableau X-8 : Perception de la population sur le pouvoir des autorités locales

		•				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
Milieu de résidence						
Dakar urbain	19,5	51,7	24,0	4,8		
Autre urbain	28,9	40,1	27,4	3,6		
Rural	25,2	39,1	31,1	4,5		
		Sexe				
Masculin	24,8	41,9	29,2	4,1		
Féminin	24,6	43,3	27,6	4,6		
		Niveau de bien-être	е			
Plus pauvre	21,1	39,0	35,1	4,9		
Q2	24,0	39,6	31,4	5,0		
Q3	26,5	40,1	28,9	4,5		
Q4	27,5	43,6	25,8	3,1		
Plus riche	23,7	48,5	23,2	4,6		
		Niveau d'éducation	1			
Aucun	25,1	40,7	29,5	4,7		
Primaire	26,3	43,3	27,3	3,1		
Secondaire	23,7	45,9	26,3	4,1		
Supérieur	19,6	49,5	25,6	5,3		
Nationale	24,7	42,7	28,3	4,4		

#### X.3.2. GOUVERNANCE INCLUSIVE

En terme de gouvernance inclusive, 15,6% de la population pense que le conseil local/communal leur fournit que des informations sur les programmes et les budgets. Concernant la consultation des citoyens, c'est 11,2 % qui pensent que les autorités les consultent pour la prise de décision, et 25,1 % estiment qu'elles consultent également les chefs traditionnels de la commune. Par ailleurs, seulement 18,7 % affirment que ces autorités réalisent des projets au niveau local.

Cette perception sur la gestion du conseil local/communal est plus répandue chez les résidents des zones rurales, les femmes et les personnes les plus pauvres. En fonction du niveau d'instruction, ce sont les individus ayant aucun niveau ou primaire qui partagent davantage ces opinions.

Tableau X-9 : Perception de la population sur la gouvernance inclusive (%)

	Informer les citoyens sur les programmes d'action & les budgets	Consulter les citoyens dans la prise de décision	Consulter les chefs traditionnels/de la communauté	Réaliser des projets au niveau local
		Milieu de résidence	 e	
Dakar urbain	7,8	6,1	20,0	22,0
Autre urbain	18,2	11,1	24,3	22,0
Rural	18,4	14,1	30,7	16,8
		Sexe		
Masculin	17,0	12,1	25,8	20,0
Féminin	14,5	10,6	26,5	19,2
		Niveau d'éducation	า	
Aucun	15,4	11,5	26,5	17,3
Primaire	15,4	12,1	22,7	20,8
Secondaire	17,8	10,8	27,0	22,5

	Informer les citoyens sur les programmes d'action & les budgets	Consulter les citoyens dans la prise de décision	Consulter les chefs traditionnels/de la communauté	Réaliser des projets au niveau local		
Supérieur	11,3	7,7	30,1	27,8		
	Niveau de bien-être					
Plus pauvre	18,1	13,8	30,3	17,2		
Q1	17,3	11,5	23,9	17,9		
Q2	17,1	10,8	26,3	17,8		
Q3	13,9	11,8	25,3	20,9		
Plus riche	12,9	9,1	25,9	22,5		
Nationale	15,6	11,2	26,2	19,5		

#### X.3.3. PERCEPTION SUR LES POLITIQUES ET BUDGETS

S'agissant de la transparence sur les politiques et le budget, 49,6% des personnes pensent que les autorités centrales ne fournissent pas d'informations sur ces aspects et 46,6% jugent insuffisantes les informations fournies.

De plus, les résultats montrent que quels que soient le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'éducation et le niveau de bien-être, moins de 5,0% de la population juge suffisantes les informations fournies sur les politiques et budgets menés par les autorités centrales.

Tableau X-10: Perception de la population sur les politiques et budgets (%)

	Suffisantes	Insuffisantes	Pas d'information			
	Milieu de r	ésidence				
National	3,8	46,6	49,6			
Dakar urbain	3,2	42,5	54,3			
Autre urbain	4,0	46,6	49,3			
Rural	4,1	48,8	47,1			
Sexe						
Masculin	4,4	47,7	47,9			
Féminin	3,4	45,7	50,9			
Niveau de bien-être						
Plus pauvre	3,1	49,4	47,5			
Q2	4,3	46,6	49,1			
Q3	3,6	46,3	50,1			
Q4	3,9	46,7	49,3			
Plus riche	4,0	44,9	51,1			
	Niveau d'éduc	ation achevé				
Aucun	3,6	46,4	50,0			
Primaire	4,3	44,9	50,8			
Secondaire	4,6	46,1	49,3			
Supérieur	2,9	53,7	43,4			

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### X.3.4. PARTICIPATION CITOYENNE A LA VIE POLITIQUE

Dans une démocratie, voter sans pression, adhérer à une organisation politique et avoir une liberté d'opinion font partie des formes de participation à la vie politique.

L'analyse des données révèle qu'en 2021-2022, 60,2% <sup>16</sup> des personnes se sentent libres de dire ce qu'elles pensent. En ce qui concerne l'adhésion à une organisation politique de leur choix, une majorité de 87,1 % se sentent libres de le faire, dont 52,5% se sentent même très libres. La même situation est notée pour les élections avec 86,7 % des personnes qui se sentent libres de voter sans pression.

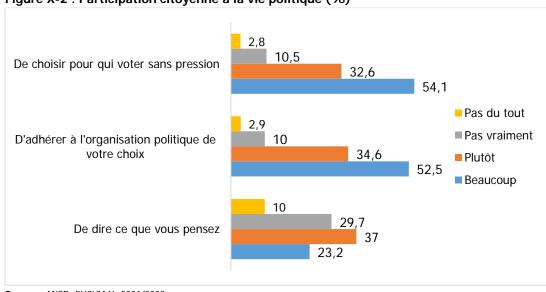


Figure X-2: Participation citoyenne à la vie politique (%)

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

Les résultats révèlent qu'en 2021-2022, 76,7 % des personnes pensent que les préoccupations ou demandes de la population ne sont pas prises en compte par les politiques. En ce qui concerne les partis politiques d'opposition, 77,6 % estiment que le parti au pouvoir ne pas prend en compte leurs voix ou opinions. Pour les groupes minoritaires, 74,5% des personnes disent que leurs voix ou opinions ne sont pas pris en compte par le parti qui gouverne.

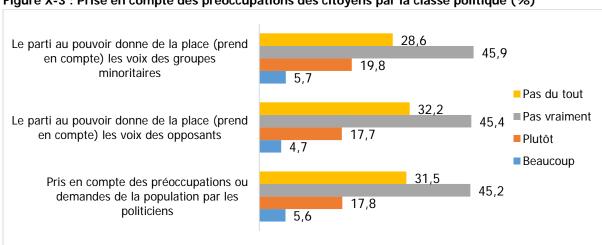


Figure X-3: Prise en compte des préoccupations des citoyens par la classe politique (%)

Source : ANSD, EHCVM II, 2021/2022

115

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Il s'agit des personnes qui ont répondu par plutôt ou beaucoup

#### X.4. PAIX ET SÉCURITÉ

Cette partie présente la perception de la population sur la paix et la sécurité. Elle traite sur la situation sécuritaire de leur localité et la criminalité.

#### X.4.1. SENTIMENT D'INSECURITE

L'analyse des résultats révèle qu'en 2021-2022, 49,2% de la population ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier ou localité après la tombée de la nuit.

Selon le milieu de résidence, à Dakar urbain, 62,7% des personnes ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier ou localité à la tombée de la nuit, contre 42,9% dans les autres zones urbaines et 49,2% en milieu rural.

Chez les hommes, 47,8% craignent de marcher seule la nuit dans leur quartier ou localité alors que chez les femmes ce pourcentage est de 50,2%. Par ailleurs, il est noté que la crainte de marcher seule la nuit dans son quartier est plus élevée chez les plus riches (51,8%) que chez les plus pauvres (45,3%). De même, les personnes ayant le niveau d'instruction supérieur, sont celles qui craignent le plus de marcher seules la nuit dans leur quartier ou localité, avec un pourcentage de 53,1%, contre 49,1% pour celles qui n'ont aucun niveau d'instruction.

Tableau X-11: Sentiment d'insécurité dans son quartier ou la localité après la tombée de la nuit

	Très en	Plutôt en Pas très en		Pas du tout en	No soit pas
	sécurité	sécurité	sécurité	sécurité	Ne sait pas
Milieu de résidence					
Dakar urbain	11,1	25,9	35,7	27	0,3
Autre urbain	19,5	37,3	29	13,9	0,2
Rural	19,5	34,9	28,0	17,1	0,4
		Sexe			
Masculin	18,9	33,0	27,5	20,3	0,3
Féminin	16,1	33,3	32,4	17,8	0,4
		Quintiles de p	oauvreté		
Plus pauvre	17,4	37,0	28,1	17,2	0,4
Q2	22,5	31,2	27,7	18,2	0,4
Q3	16,7	34,8	30,0	18,2	0,3
Q4	14,6	32,3	32,3	20,5	0,3
Plus riche	16,3	31,6	32,2	19,6	0,3
Niveau d'éducation					
Aucun	17,5	33,0	30,2	18,9	0,4
Primaire	17,9	32,4	31,3	18,3	0,1
Secondaire	16,6	35,4	29,5	18,2	0,4
Supérieur	17,0	29,5	31,0	22,1	0,4
Nationale	17,3	33,2	30,3	18,9	0,3

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### X.4.2. AGRESSION

Les résultats montrent que, 3,7% de la population ont déclaré avoir subi au moins une agression au cours de l'année précédant l'enquête.

Les résidents du milieu urbain, soit 7,0% à Dakar et 3,5% dans les autres milieux urbains, ont été plus victimes d'agression que ceux du milieu rural (1,9%). Les hommes (3,7%) et les femmes (3,6%) sont affectés au même niveau par les d'agressions. Selon les niveaux de bien-être, les plus aisés déclarent avoir subis plus d'agression (6,3%) que les plus pauvres (1,2%).

S'agissant du type d'agression, les braquages ou vols (57,7%) sont les plus cités, suivis des agressions physiques (34,2%). Par contre, les enlèvements (2,9%), les violences verbales (2,0%) et les violences sexuelles (1,8%) sont les moins fréquents.

Plus d'un tiers des victimes, soit 38,1% ne déclare pas les incidents dont elles ont été victimes. La signalisation des agressions par les victimes sont plus fréquentes dans les autres milieux urbains (51,1%) et chez les hommes (51,2%). Selon la nature des agressions, les braquages ou vol et les agressions physiques sont les plus signalés. En effet, 60,4% des victimes de braquage ou vol et 35,0% des victimes d'agression physique ont signalé l'incident. Pour les autres types d'agression, moins de 3,0% ont été signalés.

Tableau X-12 : Incidence et déclaration des agressions

			Types o	l'agression			- Cianalia di a
	Victime au moins d'une agression	Physique	Enlèvement	Braquage ou Vol	Verbale	Sexuel	Signalisation de l'agression auprès des autorités compétentes
			Milieu de ré	sidence			
Dakar urbain	7,0	43,2	2,9	48,8	2,7	0,0	29,9
Autres urbains	3,5	35,0	1,6	62,9	0,5	0,0	51,1
Rural	1,9	14,6	4,1	70,9	1,9	7,5	41,6
			Sexe	<b>!</b>			
Masculin	3,7	48,4	1,7	47,9	1,4	0,6	51,2
Féminin	3,6	23,0	3,8	65,4	2,4	2,8	27,9
			Niveau de b	ien-être			
Plus pauvre	1,2	32,2	7,6	60,2	0,0	0,0	19,3
Q2	2,1	43,8	10,9	33,1	1,3	8,7	60,0
Q3	3,7	27,7	4,5	59,5	6,9	1,4	42,7
Q4	3,7	28,2	0,0	66,6	2,2	3,0	31,7
Plus riche	6,3	37,9	1,0	58,2	0,0	0,0	36,2
Nationale	3,7	34,2	2,9	57,7	2,0	1,8	38,1
Signalisation l'agression au autorités com	ıprès des	35,0	1,9	60,4	0,6	2,4	

Source: ANSD, EHCVM II, 2021/2022

#### Conclusion

La question de la gouvernance, de la paix, de la sécurité, de la démocratie, de la lutte contre la corruption, ainsi que de la participation citoyenne sont des sujets d'une grande importance, non seulement pour le pays mais aussi pour la communauté internationale.

Les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021/2022 montrent que les populations ont une conscience avérée des enjeux démocratiques et des droits fondamentaux. Elles considèrent dans leur grande majorité que la démocratie est fondamentale pour des institutions fortes, transparentes et responsables.

Selon la perception de la population, la corruption demeure préoccupante, avec une majorité des citoyens la considérant comme un problème majeur. De plus, l'efficacité des mesures gouvernementales contre ce fléau est remise en question. Ainsi, il est nécessaire de renforcer les mécanismes de lutte contre cette problématique.

En matière de discrimination et d'égalité des chances, il est constaté que la population soutient fortement l'égalité entre hommes et femmes, tout en reconnaissant les défis persistants liés aux discriminations socio-économiques.

La bonne gouvernance est perçue devant être une opportunité d'impliquer davantage les citoyens dans la prise de décision.

Le sentiment d'insécurité est notée durant la période de l'enquête et celle qui la précédée, notamment dans les zones urbaines. Les agressions physiques et les vols figurent parmi les préoccupations majeures de la population.

### **CHAPITRE XI: CONCLUSION GENERALE**

Malgré des chocs économiques récents, le taux de pauvreté est resté stable ce qui équivaut à une augmentation de l'effectif des pauvres. Les disparités entre milieux urbains et ruraux restent prononcées. Le taux de pauvreté à Dakar urbain est le plus bas. Les inégalités de revenu ont diminué, comme le montre la baisse de l'indice de Gini.

La pauvreté est particulièrement répandue en milieu rural et dans certaines régions du Sénégal. Les caractéristiques sociodémographiques, telles que la taille du ménage, le sexe et l'âge du chef de ménage, ainsi que le type d'emploi, influencent les niveaux de pauvreté.

Bien que des progrès aient été réalisés en matière d'alphabétisation et de scolarisation, des disparités persistent entre milieux urbains et ruraux, ainsi qu'entre les sexes. De même, les disparités dans l'état de santé et l'accès aux soins entre différents groupes socio-économiques sont significatives. Les maladies sont plus fréquentes chez les populations pauvres. Malgré les défis, la satisfaction des soins reçus est élevée. L'amélioration de l'accès équitable aux soins de santé est essentielle pour réduire les inégalités et promouvoir la justice sociale.

Sur le marché de l'emploi, la population en âge de travailler est majoritairement urbaine et peu instruite, avec des disparités éducatives marquées entre les sexes et les zones géographiques. Le secteur privé offre principalement des emplois précaires, et le chômage est plus élevé en milieu urbain.

Concernant l'insécurité alimentaire, elle touche une bonne partie de la population, avec une plus grande vulnérabilité en milieu rural. Les ménages adoptent aussi diverses stratégies pour faire face aux chocs économiques, tels que les hausses des prix alimentaires, les maladies graves et les inondations.

Sur la gouvernance, une majorité des sénégalais perçoit la corruption comme un problème majeur et doute de l'efficacité des mesures gouvernementales. La décentralisation est vue positivement, bien que des critiques subsistent sur la gouvernance locale. Les résultats montrent que la sécurité figure aussi parmi les préoccupations majeures de la population.

#### Directeur général

#### Abdou DIOUF

#### Directeur des Statistiques démographiques et sociales

Atoumane FALL

#### Chef de la Division des Statistiques sociales et du Suivi des Conditions de Vie

Adjibou Oppa BARRY

#### Chef du Bureau des Statistiques de Suivi des Conditions de Vie

Tidiane KAMARA

#### **EQUIPE TECHNIQUE**

Amadou BA	Boubacar Souleymane COLY	Tidiane KAMARA
Ibrahima BAH	Alioune Badara DIAGNE	Nalar K. Serge MANEL
Ibrahima BALDE	Ndèye Binta DIEME	Abdou Salam NIANG
Mamadou Alpha BALDE	Aminata DEME	Ousseynou NDIAYE
Adjibou Oppa BARRY	Mamadou DIOP	Moussa SALL
Ibrahima Thierno BARRY	Mouhamadou Hady DIALLO	Moustapha SAMB

#### **EQUIPE DE REDACTION**

Ibrahima BAH	Ndèye Binta DIEME	Jean Rodrigue MALOU
Ibrahima BALDE	Aminata DEME	Abdou Salam NIANG
Mamadou Alpha BALDE	Mamadou DIOP	Ousseynou NDIAYE
Adjibou Oppa BARRY	Mouhamadou Hady DIALLO	Moussa SALL
Ibrahima Thierno BARRY	Tidiane KAMARA	Moustapha SAMB
Alioune Badara DIAGNE	Nalar K. Serge MANEL	Khoudia WADE

#### **EQUIPE DE RELECTURE**

Ibrahima BAH	Awa DIOP	Tidiane KAMARA
Ibrahima BALDE	Mamadou DIOP	Nalar K. Serge MANEL
Mamadou Alpha BALDE	Abdou DIOUF	El hadji Omar SENGHOR
Adjibou Oppa BARRY	Macoumba DIOUF	Ousseynou NDIAYE
Ibrahima Thierno BARRY	Atoumane FALL	Moussa SALL
Awa Gueye		
Alioune Badara DIAGNE	Mbaye FAYE	

#### RESPONSABLE INFORMATIQUE

Ibrahima DIOP	Massogui CISSE	Bourama MANE

Ndeye Anta GUEYE Ndeye Deguène MBOUP

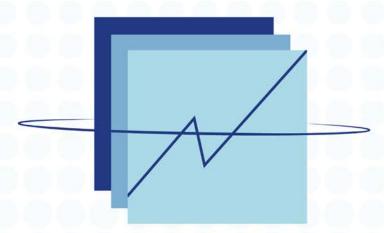
**Gestionnaire** Aminata Ndiaye

# **Logisticien**Ousmane NDIAYE

Secrétaire Mariama HANNE

#### **DIFFUSION**

El Hadj Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Fodé DIEDHIOU



## **ANSD**

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

